

SOMMAIRE

INTRODUCTION.....	5
I. APPROCHE METHODOLOGIQUE.....	8
1.1. VISITES DE COURTOISIE AUX AUTORITES ADMINISTRATIVES ET LOCALES	8
1.2. REVUE DOCUMENTAIRE / ENTRETIENS EXPLORATOIRES	8
1.3 FORUM DE LANCEMENT.....	9
1.4. LE PRE-ZONAGE	9
1.5 CHOIX ET MISE A NIVEAU DES ANIMATEURS-RELAIS.....	9
1.6. COLLECTE DE DONNEES.....	10
1.7. PRE- TABLEAU DE BORD.....	10
1.8. DIAGNOSTICS SOUS-ZONAUX	10
1.9. REDYNAMISATION DU CC	11
1.10 MISE EN COHERENCE DES DIAGNOSTICS SOUS ZONAUX	11
1.11. PLANIFICATION.....	12
1.12 RESTITUTION – ADOPTION - APPROBATION.....	13
1.13. DIFFICULTES RENCONTREES	13
II. PRESENTATION DE LA CR	14
2.1 MILIEU PHYSIQUE	15
2.1.1 <i>Relief et sols</i>	15
2.1.2 <i>Climat et Pluviométrie</i>	15
2.1.3. <i>Végétation et faune</i>	16
2.1.4 <i>Ressources en eau</i>	16
2.1.5 <i>Synthèse des potentialités et contraintes naturelles</i>	17
2.2 MILIEU HUMAIN.....	17
2.2.1 <i>Structure de la population</i>	17
2.2.2 <i>Mouvement de la population</i>	18
2.3 ZONAGE	19
III. BILAN DIAGNOSTIC.....	20
3.1 ANALYSE PAR SECTEUR	20
3.1.1 <i>Secteur primaire</i>	20
3.1.1.1 <i>Agriculture</i>	20
3.1.1.2 <i>Elevage</i>	22
3.1.1.3 <i>Agroforesterie</i>	23

3.1.1.4 Pêche	25
3.1.2. Secteur secondaire	26
3.1.2.1. Artisanat	26
3.1.2.2. Industries	27
3.1.2.3. Energie et mines.....	27
3.1.3 Secteur tertiaire.....	28
3.1.3.1 Commerce.....	28
3.1.3.2 Transports et communications.....	29
3.1.3.3 Epargne et crédit	30
3.1.3.4 Tourisme	30
3.1.4 Secteur quaternaire.....	31
3.1.4.1 Education	31
3.1.4.2. Santé et Action Sociale	33
3.1.4.3. Jeunesse, Sports, Culture et Loisirs.....	35
3.1.4.4. Hydraulique	35
3.1.4.5. L'Assainissement.....	37
3.2 ANALYSE DE LA DYNAMIQUE COMMUNAUTAIRE	38
3.2.1 Les groupements de promotion féminine (GPF)	38
3.2.2 Les Groupements d'Intérêt Economique (GIE)	39
3.2.3 Les associations religieuses	40
3.2.3.1 les dahiras	40
3.2.3.2 les chorales	41
3.2.4 Les Associations Sportives et Culturelles (ASC).....	41
3.2.5 Autres associations de développement communautaire	42
3.2.5.1 les APE.....	42
3.2.5.2 Les organisations féminines	43
3.2.5.3 Les comités de santé.....	43
3.2.5.4 le collectif des directeurs d'écoles (CODEC).....	43
3.2.5.5 Associations des Usagers de Forages (ASUFOR).....	44
3.2.5.6 Association pour le Développement de Yamakeuye (ADY).....	44
3.2.5.7 Comité d'Action pour le Développement du FOGNY (CADEF)	44
3.2.5.8 Union de l'AJAC Kalounayes (association des agriculteurs de la Casamance)	44
3.2.5.9 Kalounayes Développement Economique et Social (KDES)	44
3.2.5.10 Union pour le Développement du Fogny Sud (UDFS).....	45
3.2.5.11 Association Soutou- Fontoy (France).....	45

3.2.5.12 <i>Congrès Villageois</i>	45
3.2.5.13 <i>Association Karempenoor Danmark – France</i>	45
3.3 DIAGNOSTIC INSTITUTIONNEL DU CONSEIL RURAL.....	46
3.4 LES SERVICES DECONCENTRES (CADL, SOUS PREFET).....	50
3.4.1 <i>La sous préfecture</i>	50
3.4.1.1. <i>Le Centre d’Appui au Développement Local (CADL)</i>	51
3.5 LES ORGANISMES D’APPUI AU DEVELOPPEMENT (ONG, PROJET OU PROGRAMME DE L’ÉTAT	52
3.6 ANALYSE DE LA DIMENSION CONFLIT	53
3.6.1 <i>Evolution du conflit et manifestations dans la communauté rurale</i>	53
3.6.2 <i>Impact de la crise dans la communauté rurale</i>	54
3.6.3 <i>Mécanismes de règlement</i>	54
IV. PLANIFICATION DES ACTIONS DE DEVELOPPEMENT	56
4.1 AXES PRIORITAIRES DE DEVELOPPEMENT	56
4.2 PROGRAMME D’ACTIONS PRIORITAIRES	64
V. LES STRATEGIES DE MISE EN ŒUVRE.....	84
5.1 ASPECTS INSTITUTIONNELS DE LA MISE EN ŒUVRE	84
5.2 HORIZON TEMPOREL DU PLAN.....	84
5.3. LE PLAN ANNUEL D’INVESTISSEMENT (PAI).....	84
5.4. LE PLAN DE FORMATION	85
5.5. LE PLAN DE COMMUNICATION.....	85
5.6. LES STRATEGIES DE MISE EN ŒUVRE ET DE SUIVI	85
5.6.1. <i>Le financement du PLD</i>	86
5.6.2. <i>Préparation des dossiers techniques</i>	86
5.6.3. <i>Sélection des prestataires</i>	86
5.6.4. <i>La mise en place du comité de construction</i>	87
5.6.5. <i>Exécution des projets</i>	87
5.6.6. <i>Mise en place des comités d’entretien et de maintenance</i>	87
ANNEXES.....	89

SIGLES ET ABREVIATIONS

ACAS	:	Action en Casamance
AJAC	:	Association des Jeunes Agriculteurs de Casamance
AMA	:	Agence des Musulmans d’Afrique
ANCAR	:	Agence Nationale de Conseil Agricole et Rural
ANRAC	:	Agence Nationale pour la Relance des Activités économiques et sociales en Casamance
APE	:	Association des Parents d’Elèves
APRAN	:	Association pour la Promotion Rurale de l’Arrondissement de Nyassia
ARD	:	Agence Régionale de Développement
ASC	:	Association Sportive et Culturelle
ASCOM	:	Assistant Communautaire
ASUFOR	:	Association des Usagers de Forage
CADL	:	Centre d’Appui au Développement Local
CC	:	Comité de Concertation
C.E.M	:	Collège d’Enseignement Moyen
CLCOP	:	Cadre Local de Concertation des Organisations de Producteurs
CODEC	:	Collectif des Directeurs d’Ecoles
CR	:	Communauté Rurale / Conseil Rural
GIE	:	Groupement d’Intérêt Economique
GPF	:	Groupement de Promotion Féminine
IDEE Casamance	:	Intervenir pour le Développement Ecologique de L’Environnement en Casamance
IDEN	:	Inspection Départementale de l’Education Nationale
OCB	:	Organisation Communautaire de Base
PADERCA	:	Projet d’Appui au Développement Rural en Casamance
PAM	:	Programme Alimentaire Mondial
PEPAM	:	Programme Eau Potable et Assainissement du Millénaire
PERACOD	:	Programme Promotion de l’Electrification Rurale et Approvisionnement en Combustibles Domestiques
PNDL	:	Programme National de Développement Local
PIA	:	Plan d’Investissement Annuel
PIL	:	Plan d’Investissement Local
PLD	:	Plan Local de Développement
PNDL	:	Programme National de Développement Local
PROCAS	:	Programme d’appui au développement socio économique pour la paix en Casamance.
RGPH	:	Recensement Général de la Population et de l’Habitat
UNICEF	:	United Nations Information Children Education Fund
YMCA	:	Young Men’s Christian Association

INTRODUCTION

Au début des années 1960, la gestion centralisée du pouvoir était une option politique fondamentale des pouvoirs publics. Elle s'est traduite par un découpage du territoire national en entités administratives à la tête desquelles se trouvaient des administrateurs chargés d'asseoir l'autorité et favoriser la promotion sociale et économique des administrés. Ces choix, fondés sur une approche centralisatrice de la politique de développement ont sinon totalement exclu, du moins faiblement impliqué les populations bénéficiaires, surtout en milieu rural, dans le processus d'identification et de mise en œuvre des actions de développement. Par conséquent, ils n'étaient pas indiqués pour impulser l'essor socioéconomique des localités rurales

L'évolution institutionnelle en la matière remonte à l'époque coloniale avec la mise en place de quatre communes urbaines que sont Gorée, Saint-Louis, Rufisque et Dakar. A l'indépendance en 1960, le statut de commune de plein exercice est élargi à toutes les communes. En 1966, la loi 66-64 du 30 juin 1966 (code de l'administration communale) procède à une mise en ordre en réunissant dans un texte unique de référence les lois régissant les institutions municipales.

C'est seulement en 1972 que la décentralisation fut élargie aux zones rurales avec la promulgation des lois 72-02 et 75-25, sous forme toutefois limitative. En effet, malgré la mise en place du Conseil Rural, c'était encore le Sous – Préfet qui préparait et exécutait le budget, en tant qu'ordonnateur des crédits. Ce pouvoir ne sera atténué qu'en 1990 à travers la loi 90-37 qui confère désormais la compétence de la gestion financière des communautés rurales aux Présidents des CR. Cependant, les compétences des CR en matière de développement local restaient peu claires.

La dernière étape de ce processus est constituée par l'adoption en 1996 de nouvelles lois de la décentralisation, accompagnée par plusieurs décrets d'application, qui prévoient trois types de collectivités territoriales locales – la région, la commune et la communauté rurale – qui sont dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière et qui s'administrent librement par des conseils élus. Les lois de 1996 ont renforcé les responsabilités des collectivités locales. L'organisation politique et administrative du pays quant à elle, a évolué sur deux plans :

1. approfondissement de la décentralisation par l'élargissement des compétences des Collectivités Locales (CL), en substituant le contrôle d'opportunité par un contrôle de légalité rapproché du représentant de l'Etat (Gouverneur pour les régions, Préfets pour les communes, Sous-Préfets pour les CR), et en remplaçant la tutelle à priori par la tutelle à posteriori sur un grand nombre d'actes (à l'exception du budget des CL) ;
2. régionalisation, par la création, entre l'administration centrale et les collectivités de base, des Régions en tant que structures intermédiaires destinées à servir de cadre à la programmation du développement régional et à coordonner les actions des collectivités locales de base et celles de l'Etat au niveau des régions.

Ainsi, les CL (régions, communes et communautés rurales) reçoivent pour mission générale la conception, la programmation et la mise en oeuvre des actions de développement économique, éducatif, social, sanitaire, culturel et scientifique d'intérêt régional, communal ou rural et pour mission spécifique des compétences transférées de l'Etat aux collectivités dans neuf domaines : l'environnement et la gestion des ressources naturelles, la santé, la population et l'action sociale, la jeunesse, les sports et loisirs, la culture, l'éducation, la planification, l'aménagement du territoire, l'urbanisme et l'habitat et, enfin, la gestion domaniale.

Dans le souci de mise en oeuvre efficace de la politique de décentralisation, les CR bénéficient des instruments financiers que sont le Fonds d'Equipement pour les Collectivités Locales (FECL) et le Fonds de Dotation (FD). Elles ont aussi l'opportunité de s'adresser aux bailleurs de fonds pour solliciter un financement dans le cadre de la mise en oeuvre de leurs priorités.

Le contexte actuel du développement local est donc marqué au Sénégal par la responsabilisation et l'appui des régions, communes et communautés rurales.

Cette responsabilisation et cet appui aux Collectivités Locales en particulier aux communautés rurales sont indispensables pour la lutte contre la pauvreté qui est un phénomène à dominante rurale au Sénégal. A ce niveau, les indicateurs de développement humain en milieu rural sont extrêmement préoccupants, car ils traduisent le caractère limité de l'accès aux services sociaux de base. Par conséquent, la réduction de la pauvreté, notamment en milieu rural, est devenu l'objectif prioritaire

de la politique de l'état et des bailleurs de fonds. C'est ce qui justifie d'ailleurs, la mise en place du Programme National de Développement Local (PNDL) grâce aux financements de la Banque Mondiale et de l'Etat du Sénégal. Son objectif principal est de contribuer à la réduction de la pauvreté et à l'amélioration des conditions de vie des populations rurales par le renforcement de leurs capacités et le financement d'infrastructures communautaires nécessaires au développement local suivant une démarche participative et décentralisée qui permette d'améliorer la gouvernance locale et de garantir la participation des groupes vulnérables à la prise de décision.

Les axes majeurs de la démarche du programme sont relatifs entre autres à :

- l'élaboration d'un document de diagnostic participatif ;
- l'élaboration de documents de planification (PLD, PAI, PLF et PLC) ;

Les objectifs visés par ce Plan Local de Développement sont :

- établir la situation de référence de la communauté rurale ;
- mettre en évidence les atouts et les potentialités de la communauté rurale ;
- identifier les contraintes au développement ;
- identifier pour un horizon temporel de six (6) ans les solutions pour surmonter les contraintes et valoriser les potentialités ;
- élaborer un Programme d'Actions Prioritaires ;
- élaborer un Plan Triennal d'Investissement ;
- identifier les instruments et les stratégies de mise en œuvre et de suivi du PLD.

I. APPROCHE METHODOLOGIQUE

L'approche méthodologique s'est fondée sur une démarche participative en vue d'impliquer tous les acteurs au développement de la communauté rurale dans le processus. Ainsi, l'élaboration du Plan Local de Développement a nécessité la démarche suivante :

1.1. Visites de courtoisie aux autorités administratives et locales

L'attache des autorités administratives et locales a été l'une des premières actions menées par l'opérateur sur le terrain. C'est ainsi que les sous Préfets, les chefs des CADL, les Conseils Ruraux, les chefs de village et coutumiers ont été rencontrés.

Ces rencontres avaient pour objectif de :

- d'informer les autorités susmentionnées du démarrage des activités du programme et les différentes étapes d'élaboration des documents de planification ;
- de solliciter leur appui pour un bon déroulement des travaux.

1.2. Revue documentaire / Entretiens exploratoires

Le Centre d'Appui au Développement Local (CADL) et les Services Régionaux de la Statistique et de la Planification, ont été les principales structures visitées au cours de cette étape. La revue documentaire menée à ce niveau a permis d'avoir une présentation concise de la situation géographique, physique, démographique, sociale et économique de la zone.

Par ailleurs, les entretiens exploratoires avec le personnel des services susmentionnés et certaines personnes ressources de la Communauté Rurale ont contribué à avoir une connaissance générale de la Communauté Rurale.

1.3 Forum de lancement

Dans l'optique d'informer les acteurs au développement de la Communauté Rurale du démarrage de ses activités, un forum de lancement a été organisé à Enampore. Cet événement qui a enregistré la participation des autorités administratives, du Conseil Rural, des populations et des partenaires au développement de la Communauté Rurale a permis :

- d'harmoniser le niveau de connaissance de l'ensemble des acteurs de la vie communautaire sur la finalité de la planification locale, les différentes étapes de la démarche ainsi que les rôles et tâches de chaque acteur.

1.4. Le pré-zonage

Sur la base de la revue documentaire, des entretiens exploratoires et de la cartographie disponible, il a été procédé à un découpage de la Communauté Rurale à partir de critères discriminants susceptibles de sous tendre un développement harmonieux et équilibré de la zone.

1.5 Choix et mise à niveau des animateurs-relais

Dans le but d'appuyer l'opérateur dans la collecte et la diffusion de l'information, un animateur –relais a été choisi au niveau de chaque zone.

Le dynamisme, la disponibilité et l'instruction en français, ont été les trois critères qui ont concouru au choix des animateurs – relais. Ces derniers constituent un maillon important du dispositif de communication dans le cadre du programme. Ils assurent de concert avec l'opérateur, la descente et la remontée de l'information. Compte tenu du rôle important qui leur est assigné, un atelier de mise à niveau a été organisé à leur intention. Il a permis de :

- les informer largement sur les objectifs, la démarche et les principes du programme ;

- les initier à quelques outils de MARP relatif aux techniques de diagnostic et de planification participatifs ;
- les présenter les différentes étapes d'élaboration des documents de planification (PLD, PLF, PLC, PAI) ;
- leur expliquer les fiches de collecte de données au niveau village.

1.6. Collecte de données

Afin d'actualiser les données secondaires obtenues à partir de la revue documentaire et des entretiens exploratoires, une collecte de données a été organisée au niveau de chaque village. Elle concerne entre autres l'éducation, la santé, l'hydraulique, l'élevage et la dynamique organisationnelle. Ce travail a été fait de concert avec les animateurs relais.

1.7. Pré- tableau de bord

A partir de la recherche documentaire, des enquêtes, des interviews et des fiches de collectes de données, les principaux indicateurs physiques, sociaux, économiques et culturels, ont été recensés pour constituer le pré tableau de bord.

1.8. Diagnostics Sous-zonaux

Chaque sous-zone a fait l'objet d'un diagnostic participatif au cours duquel toutes les composantes de la société en l'occurrence les jeunes, les femmes, les notables, les personnes ressources, les conseillers, les chefs de village, les représentants d'OCB et les animateurs relais étaient présents.

Sur le plan organisationnel, il y a eu d'abord une plénière au cours de laquelle la démarche, l'enjeu et les objectifs du diagnostic ont été expliqués aux participants. Ensuite chacun en fonction de ses connaissances sur tel ou tel autre secteur d'activités rejoindra un des ateliers mis en place pour la circonstance.

Après un examen minutieux par les participants des secteurs d'activités au niveau des ateliers, une plénière sera organisée pour les besoins de la restitution des différents travaux de groupe. Ce fut l'occasion pour les uns et les autres de formuler des amendements tous pertinents qui ont été adoptés par l'assemblée. Par ailleurs, les OCB de la zone, ont fait l'objet d'un diagnostic institutionnel.

1.9. Redynamisation du CC

Pour appuyer la Communauté Rurale dans la mise en œuvre du programme, il a été mis en place une dynamique de concertation et de collaboration avec le Cadre de Concertation (CC) en vue de son implication dans le processus. Ce cadre est constitué de toutes les composantes et les partenaires de la Communauté Rurale :

- Conseillers ruraux ;
- Services déconcentrés de l'Etat ;
- Représentants des populations (animateurs relais) ;
- Représentants des OCB ;
- Représentants des structures éducatives ;
- Représentants des structures sanitaires ;
- Représentants d'associations ;
- Partenaires au développement de la Communauté.

Il a un rôle d'animation, d'information, d'analyse et de proposition à l'endroit du Conseil Rural.

Son implication a été motivée par un souci de mettre en cohérence les diagnostics sous-zonaux, d'identifier les actions à inscrire au niveau des différents plans et d'harmoniser les interventions au niveau des Communautés Rurales.

1.10 Mise en cohérence des diagnostics sous zonaux

L'organisation d'un atelier communautaire de restitution/ validation a permis de mettre en cohérence à l'échelle de la Communauté Rurale, les diagnostics sous zonaux. Les principaux services techniques déconcentrés de l'Etat et les partenaires au développement de la Communauté Rurale étaient présents à côté du CC pour la

circonstance. Leurs contributions ont permis d'affiner l'analyse des potentialités et des contraintes de la collectivité locale.

A côté de ces outils classiques de diagnostic participatif, des outils d'analyse et de réduction des conflits ont été utilisés.

➤ ***Le Cadre du conflit***

Il s'agit de localiser, dans l'espace, les conflits existants dans la communauté rurale, d'identifier les parties impliquées dans le conflit et les thèmes conflictuels et positions

➤ ***Le profil du conflit***

Il a permis de donner un aperçu sommaire des causes, de l'ampleur et de l'évolution du conflit dans la communauté rurale. Il facilite la systématisation des informations et leur traitement en vue d'actions concrètes.

➤ ***Le tableau chronologique du conflit***

C'est un instrument très simple qui permet d'établir une liste des faits et événements importants d'un conflit, tels qu'ils se sont succédés dans le temps. Il peut inclure des affrontements armés, des campagnes de recrutement de combattants, des actions de propagande politique, des expulsions de populations, des famines, des initiatives de paix, etc. Le tableau chronologique reflète la perception subjective du conflit par le groupe questionné.

1.11. Planification

Ultime étape de la démarche, la planification consiste à identifier avec les populations un programme d'actions prioritaires. Ce programme sera décliné sur 3 ans et constituera la première partie de la mise en œuvre du Plan Local de Développement. En pratique, c'est une séance qui regroupe les membres du CC, l'opérateur et une expertise constituée des agents techniques de l'Etat.

Sur le plan organisationnel, l'opérateur a en plénière présenté aux participants l'outil de planification à savoir la grille de priorisation. Cet outil permet de classer les actions en

fonction de la priorité et de la faisabilité. Ce à quoi se sont attelés les membres des ateliers. Après ceci, une seconde plénière est organisée pour une restitution afin de soumettre à la critique le travail de chaque atelier en vue de l'améliorer ; toutes les suggestions pertinentes seront prises en compte.

1.12 Restitution – Adoption - Approbation

Le PLD a fait l'objet d'une restitution au niveau du conseil rural. Ce dernier se reconnaissant parfaitement dans le travail accompli, a procédé à son adoption, lui conférant ainsi une validité juridique en tant que principal repère dans le choix et la programmation des réalisations du conseil rural.

Vu la conformité du plan avec les orientations définies par les pouvoirs publics dans les divers secteurs d'activités et la délibération du conseil rural portant son adoption, le PLD a été approuvé par l'autorité administrative en l'occurrence le Sous-Préfet.

1.13. Difficultés rencontrées

Toute approche participative nécessite une forte mobilisation. Les problèmes de communication engendrés par l'enclavement de certains villages ont fait que cette mobilisation a parfois fait défaut. Les problèmes de mobilité dus aux mauvais états des routes, l'occupation de la plupart de la population aux activités agricoles (période hivernale) sont entre autres des difficultés rencontrées.

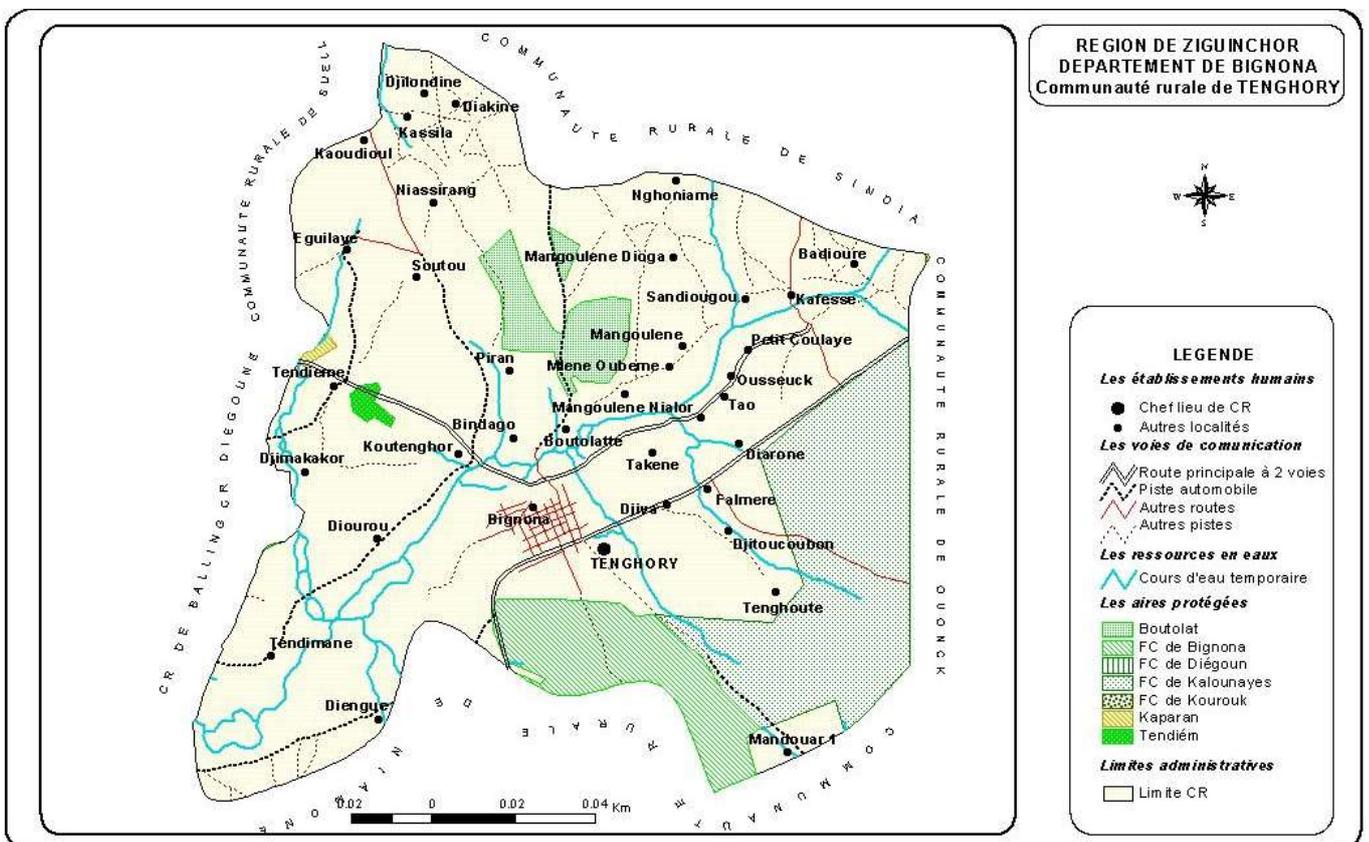
Il est à souligner qu'il est très difficile voire impossible d'avoir une maîtrise du planning de l'élaboration des documents de planification. En effet la communauté rurale dans le cadre d'une bonne marche de sa collectivité gère également d'autres activités en dehors de celles d'élaboration du PLD. Ceci nous a amené souvent à revoir certaines dates dans la programmation des séances.

II. PRESENTATION DE LA CR

La communauté rurale de Tenghory occupe une superficie de 302 Km² qui s'étale sur trente six (36) villages autour de la commune de Bignona.

Elle est limitée :

- au nord par l'arrondissement de Sindian,
- à l'est par la communauté rurale de Ouonck,
- au sud par la communauté rurale de Koubalan et
- à l'ouest par l'arrondissement de Tendouck



2.1 Milieu physique

2.1.1 Relief et sols

Le relief est plat dans son ensemble. La communauté rurale s'incruste bien dans un grand bassin versant dont la ligne de partage des eaux se trouve au nord du village de Sindian. La grande pente se situe au niveau du marigot de Bignona.

A l'intérieur de la Communauté Rurale, le point le plus haut se trouve à 20 m du niveau de la mer.

Au niveau de Tenghory, on retrouve trois (O3) types de sols :

Les sols sablo-argileux : présentent une texture légère, poreuse et non consolidée à cause du sable. Ces types de sols retiennent mal l'eau de pluie qui s'infiltré très rapidement. Ils sont cependant favorables aux cultures du mil, de l'arachide, et un peu de maïs.

Les sols argileux : très riches par endroits, ils présentent une texture beaucoup plus consolidée à cause de l'argile. Ces sols retiennent l'eau et supportent bien les cultures de riz.

Les sols latéritiques : sont situés au centre de la Communauté Rurale (de Koutenghor à Petit Coulaye). Ce sont des sols très lessivés et très pauvres. Ils sont rouges, ferrallitiques et regorgent de carrières généralement utilisées pour les travaux routiers.

2.1.2 Climat et Pluviométrie

Le climat est de type soudano-guinéen dominé par deux saisons :

- une saison sèche qui s'étale de novembre à mi-juin et répartie en deux (O2) périodes ;
- une saison des pluies de juin en octobre au cours de laquelle sont menées les activités culturelles.

TABLEAU 01 : EVOLUTION DE LA PLUVIOMETRIE

ANNEES	HAUTEURS (EN MM)	NBRE DE JRS
2000	1185	68
2001	1124,9	69
2002	930,5	48
2003	1130,8	76
2004	965,5	63
2005	1103,8	66
2006	1091,9	60
2007	835,3	62
2008	1503,8	80
Sept 2009	1108,4	56

Source : CADL Tenghory, 2009

2.1.3. Végétation et faune

A l'instar des nombreuses forêts et savanes, la faune de la communauté rurale de Tenghory compte beaucoup d'espèces animales : guibarnarché, céphalophes, urebis, hyènes, chacals, singes, porc-épic, phacochères, pintades locales, grande calabo d'abycinie et petite calabo, etc.

La végétation est caractérisée par l'abondance du tapis végétal composé d'espèces diverses : de grands arbres comme les fromagers, les caïlcédrats, les baobabs, le Venn (qui fait l'objet d'un pillage systématique) , le linké (en voie de disparition) et des arbustes comme le Nger, la lianes, etc.

2.1.4 Ressources en eau

Les ressources en eau de la communauté rurale sont composées des eaux de surfaces et des eaux souterraines. La nappe phréatique est peu profonde et située

entre 10 et 20 mètres de profondeur. Les eaux de surfaces sont constituées de mares et de marigots caractéristiques d'un assèchement précoce en saison sèche.

2.1.5 Synthèse des potentialités et contraintes naturelles

TABLEAU 2 SYNTHÈSE DES POTENTIALITÉS ET CONTRAINTES NATURELLES

ATOUTS	CONTRAINTES	SOLUTIONS
Bonne pluviométrie	Disparition du tapis herbacé	Construction d'ouvrages anti sels et de rétention d'eau
Diversité espèces forestières	Ensablement mares et marigots	Lutte contre les feux de brousse
Existence mares et marigots	Salinisation des terres	Réglementation de la coupe des arbres
Nappe phréatique peu profonde	Coupe abusive des arbres	
Sols fertiles	Feux de brousse	
	Erosion hydrique	

2.2 Milieu humain

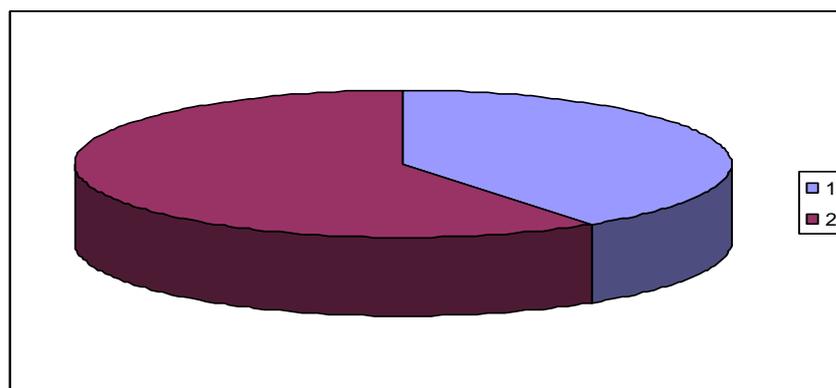
2.2.1 Structure de la population

Les Diolas représentent l'ethnie majoritaire avec 90,7% de la population totale. S'en suivent les mandingues et les Peuls avec 2,5% chacun.

La religion dominante est l'Islam et compte près de 95% de fidèles. Le reste soit 5% est constitué de chrétiens présents, surtout, dans les villages Soutou, Niassarang, etc.

C'est une population jeune où les moins de 30 ans font 60,7 % de la population totale. Il s'agit d'une population à forte croissance démographique. En effet la population passe de 19 826 hts en 2000 à 34 336 habitants en 2009 soit une augmentation de 14 510 hts avec une densité de 65,64 hts / km². Le rapport de proportion hommes/ femmes est en faveur des dernières avec 20581 contre 13 855(cf. graphique ci- dessous).

GRAPHIQUE N°1 : STRUCTURE DE LA POPULATION SELON LE GENRE



La pyramide des âges présente une structure plus ou moins irrégulière dans l'ensemble. Elle est régulière de la base (0 ans) jusqu'à 25 ans et irrégulière de 30 ans à 75 ans où elle montre un certain vieillissement de la population et une faible représentation des moins vieux.

Selon la taille des villages, on distingue trois types de villages :

De 0 à 1000 hts : 29 villages

De 1000 à 5000 hts : 04 villages

+ de 5000 hts : 02 villages (Tenghory arrondissement et Tenghory transgambienne)

2.2.2 Mouvement de la population

Le phénomène de l'exode et/ou de migration touche véritablement la communauté rurale de Tenghory. Tous les villages sont presque concernés. Les filles sont les principales victimes de ces phénomènes. Les zones d'accueil sont principalement Ziguinchor, et surtout Dakar où on note une forte colonie des ressortissants de

l'arrondissement de Tenthory. Ces derniers organisent, régulièrement des tournois de football à Dakar.

Pour ce qui est de l'émigration, on note les destinations suivantes :

- En direction des pays limitrophes comme la Gambie qui représente le principal lieu de migration avec une forte colonie et un peu vers la Guinée Bissau, le Mali et la Mauritanie
- En direction de l'Europe ou la France, l'Allemagne et surtout l'Italie restent les principales zones d'accueil.

2.3 Zonage

La Communauté Rurale de Tenthory peut être divisée en (05) cinq grandes zones géographiques en tenant compte d'un certain nombre de critères d'ordre physique, socioculturel, et de proximité. Les grands ensembles sont les suivants :

a- **la zone de Yameukeye avec 15 villages pour une population de 5339 hts dont 3053 femmes contre 2286 hommes.**

Diakine, Djilonding, Niassarang, Kaoudiou, Kassila, Soutou, Edjilaye, Tendième, Koutenghor, Bindago, Piran, Boutolate, Djimakakor, Diourou, Tendimane.

b- **La zone du Fogny sud ou petit Koulaye avec huit (8) villages pour 3778 hts dont 1888 femmes contre 1890 hommes.**

Badiouré, Petit Koulaye, Kafesse, Sandougou, Ghoniame, Francounda, Ousseuk, Tao.

c- **la zone du Mangoulène avec quatre (04) villages pour 2161 hts dont 1122 femmes et 1039 hommes.**

Mangoulène centre, Mangoulène Dioga, Mangoulène Nialor, Mangoulène Oubème,

- d- **La zone des Kalounayes ou Falméré avec quatre (04) villages pour une population de 2053 hts dont 1241 femmes et 812 hommes**

Falméré, Djiticoubong, Thianguouth, Diarone

- e- **La zone de TENGHORY avec quatre (4) villages et 1 quartier péri urbain pour une population de 21 286 hts dont 13 370 femmes et 7916 hommes.**

Tenghory, Djiwa, Takème, Tenghory Transgambienne

III. BILAN DIAGNOSTIC

3.1 Analyse par secteur

3.1.1 Secteur primaire

3.1.1.1 Agriculture

La production agricole, dans ces différentes composantes, joue un rôle fondamental dans la formation de revenus de la population rurale. Elle reste l'activité économique dominante dans la communauté rurale de Tenghory. Cette agriculture est dominée par les productions d'arachide, de riz et de mil.

Malgré des efforts de modernisation de l'exploitation avec la vulgarisation de la traction animale, cette agriculture souffre de la rareté des moyens de production comme c'est le cas aujourd'hui un peu partout au Sénégal. En dépit de tout cela, les productions restent importantes. Déjà en 1997 /1998 l'arrondissement de Tenghory à lui seul a produit 16 % de la production de la région de Ziguinchor en arachide d'huilerie. Cette importance des productions agricoles est due, en partie, à un suivi phytosanitaire de la part des agents de la DPV de Bignona.

La riziculture, activité traditionnelle essentielle pour assurer la sécurité alimentaire de l'exploitation agricole familiale, est en crise depuis plus de deux décennies.

Plusieurs facteurs expliquent cette situation et on peut citer entre autres :

- La salinisation progressive des rizières due au manque d'entretien des digues traditionnelles réalisées, au temps, par les hommes. Avec l'influence mandingue, l'exploitation des rizières a été progressivement confiée à la femme.
- La capacité de travail réduite de la femme malgré l'utilisation d'un outil de travail beaucoup plus léger et rudimentaire (le «fating», pour le labour)
- La divagation des animaux qui empêche les femmes de descendre très tôt dans la rizière ou d'avoir assez de temps pour récolter correctement la totalité des rizières.
- La baisse de la fertilité des sols dans la vallée conduit aussi une baisse des rendements sans précédent.
- Le raccourcissement de l'hivernage qui entraîne l'inadaptation des semences locales généralement à cycle long.

Malgré ces difficultés, l'agriculture renferme quelques atouts :

- Bonne pluviométrie
- Disponibilité de terres cultivables
- Fertilité des sols
- Population composée à majorité de paysans

TABLEAU 3 : DE SYNTHESE DES PRINCIPALES CONTRAINTES

CONTRAINTES	CAUSES	CONSEQUENCES	HYPOTHESE ¹ DE SOLUTIONS
Manque de matériel et d'intrants agricoles Difficultés d'écoulement de la production Ensablement et salinisation des terres	Faiblesse des revenus Vétusté du matériel existant Surexploitation des terres Faiblesse des points de collecte	Baisse des rendements Baisse de la production Faiblesse des revenus	Mise en place de matériel agricole (tracteurs, motoculteurs, batteuses, Accès aux intrants Fertilisation des terres Accès aux crédits de campagne Renforcement des points de vente et de collecte

3.1.1.2 Elevage

C'est un élevage semi-sédentaire pendant l'hivernage (mi-juillet à fin décembre) Après fin décembre, moment où le riz est en maturation dans les rizières, les animaux sont en divagation. Cette situation constitue pour l'élevage un réel problème car entraînant des conflits entre éleveurs et agriculteurs.

Durant la période de divagation des animaux, les vols de bétail sont très fréquents à Tenghory.

Les différents types d'élevage sont :

- L'élevage des bovins.
- L'élevage des ovins, caprins.
- L'élevage des asins pour l'attelage.
- L'élevage des équins pour l'attelage.
- L'élevage porcin dans les villages chrétiens

Les principales maladies qui attaquent le bétail sont :

- le charbon symptomatique
- le charbon bactérien
- la trypanosomiase
- la chroplasmose
- les tiques (hivernage)

Les petits ruminants sont constamment menacés par la peste porcine africaine. Chez les asins et équins, la trypanosomiase et la piroplasmose sont les maladies les plus fréquentes.

Comme pour l'agriculture, les mesures prophylactiques sont souvent un luxe que le paysan ordinaire à encore du mal à se payer.

TABLEAU 4 : DE SYNTHESE DES PRINCIPALES CONTRAINTES

CONTRAINTES	CAUSES	CONSEQUENCES	HYPOTHESE DE SOLUTIONS
Divagation du bétail Vol du bétail	Absence de parcours aménagé	Conflits agriculteurs-éleveurs	Aménagement parcours de bétail
Faiblesse du suivi vétérinaire	Manque de sécurité Manque de suivi vétérinaire	Vols fréquents du bétail Mortalité élevé du bétail	Renforcement de la sécurité Formation auxiliaires vétérinaires
Sous alimentation du bétail	Disparition du tapis herbacé	Prolifération des maladies animales	Mise en place de pharmacies vétérinaires
Abreuvement difficile du bétail	Absence d'infrastructures agro-pastorales	Baisse de la production laitière	Mise en place parcs à vaccination
Insuffisance d'aliment de bétail	Tarissement précoce des points d'eau	Baisse de la production de viande	Aménagement abreuvoirs Installation magasins de stockage Installation de fermes agricoles Installation d'abattoirs Programme d'insémination artificielle

3.1.1.3 Agroforesterie

Le maraîchage comme l'arboriculture sont des activités alternatives pratiquées par les membres de l'exploitation familiale pour compléter les revenus agricoles et assurer l'équilibre alimentaire du ménage.

L'arboriculture se fait généralement au niveau des champs de case, mis à part quelques vergers. Les producteurs plantent généralement des manguiers greffés (Kent, Keitt) et non greffés (variété Sierra Leone, Diourou, pêche). Cette activité maîtrisée par les hommes rencontre un certain nombre de difficultés au niveau de la commercialisation et des récoltes ou on enregistre, souvent, un fort taux de perte (parfois 50% de la production).

Le maraîchage est pratiquée par les femmes au niveau des blocs maraîchers qui après avoir suscité beaucoup d'espoir, connaît un taux d'abandon des femmes très élevé.

Cette situation est due aux raisons suivantes :

- L'âge avancé des maraîchères.
- La difficulté liée la réalisation de certaines tâches (exemple : le travail d'exhaure)
- La faiblesse des revenus tirés de cette activité.
- Le problème d'écoulement de la production lié à l'enclavement de la zone par rapport aux grands centres urbains (Bignona, Ziguinchor).
- L'existence d'une faible demande locale.

Les possibilités d'exploitations forestières sont immenses au vu de l'importance des forêts. La communauté rurale de Tenghory comprend presque la moitié des forêts classées de l'arrondissement et ce, sans compter les domaines protégés et les bois villageois.

L'exploitation forestière porte sur les produits dits contingentés (produits pour lesquels l'exploitation est limitée dans le temps et sur le plan de la quantité). Ce sont les combustibles tels que : le charbon, le bois de chauffe, le bois d'œuvre, le bois de service (crinting, piquets, tiges de bambou, les industries allumettières, construction, menuiserie, etc.) En outre, on retrouve les produits de cueillette dont certains sont destinés à la pharmacopée (feuilles, racines, écosse, gommés etc.)

La cueillette, activité très diversifiée, se pratique en fonction des saisons et porte, essentiellement, sur les «made », le « ditax », les pains de singe, le « néré » (qui est transformé en nététo), et en moindre mesure sur les régimes d'huile de palme. Les produits sont commercialisés soit au marché de Bignona, soit au marché du port de Ziguinchor soit encore auprès des commerçants appelés "bana bana" qui collectent les produits dans les villages.

TABLEAU 5 : DE SYNTHESE DES CONTRAINTES

CONTRAINTES	CAUSES	CONSEQUENCES	HYPOTHESE DE SOLUTIONS
Accès difficile aux produits phytosanitaires Difficultés d'écoulement de la production	Cherté des produits Enclavement	Faiblesse des rendements Mévente et faiblesse des revenus	Faciliter l'accès aux produits phytosanitaires Aménagement de pistes de production et lieux de vente Equipement périmètres maraichers

3.1.1.4 Pêche

Ce secteur, d'une grande importance économique dans la région de Ziguinchor, est confronté à certaines difficultés dans la communauté rurale de Tenghory :

- Le Marigot de Bignona n'est navigable que jusqu'à Tendimane.
- La dégradation de l'écosystème fait suite à la disparition de la mangrove.

Cette situation réduit les possibilités d'exploitation de la ressource halieutique. Ainsi, des villages comme Nialor, naguère grande consommatrice de poisson, n'ont plus la possibilité de recourir à la pêche continentale pour assurer leur sécurité alimentaire.

En alternative à la diminution de la ressource, les organismes d'appui suggèrent le développement de la pisciculture.

TABLEAU 6 : SYNTHÈSE DES CONTRAINTES

CONTRAINTES	CAUSES	CONSEQUENCES	HYPOTHESE DE SOLUTIONS
Ensablement mares et marigots Eloignement du fleuve	Dégradation de l'environnement	Faible pratique de l'activité de pêche	Aménagement bassins et pratique de la pisciculture Formation des acteurs

3.1.2. Secteur secondaire

3.1.2.1. Artisanat

Le secteur artisanal est très peu développé dans la Communauté rurale particulièrement l'artisanat de production. On dénombre de nombreux corps de métiers (maçons, menuisiers, tailleurs, forgerons, etc.) mais leur volume de production s'avère très limitée et leur marché très étroit. Il est, également, peu pratiqué en hivernage.

Au-delà du manque de formation, les artisans souffrent surtout de l'insuffisance et de la vétusté des moyens matériels pour pouvoir assurer une production de qualité.

TABLEAU 7 : SYNTHÈSE DES PRINCIPALES CONTRAINTES

CONTRAINTES	CAUSES	CONSEQUENCES	HYPOTHESE DE SOLUTIONS
Manque de matériel	Manque d'appui et d'encadrement	Faible niveau de formation des acteurs	Renforcement de capacités des acteurs
Inorganisation du secteur	Faiblesse clientèle Enclavement de certaines localités	Produits peu qualifiés	Acquisition de matériel et d'équipement
Difficultés d'écoulement		Faiblesse des revenus	Faciliter l'accès au crédit ou financement
Manque de formation			

3.1.2.2. Industries

L'activité industrielle est quasi inexistante dans la CR. Les seules unités de transformation qui existent se résument à des décortiqueuses à riz et des moulins à mil. Le tissu des unités de transformation (moulins, décortiqueuses) doit être renforcé par la dotation des villages qui n'en disposent pas.

Pourtant les potentialités ne manquent pas. Avec le potentiel fruits de la CR, l'installation d'unités de transformation pourrait permettre la diversification de l'arboriculture ; mais aussi de créer des emplois non agricoles.

TABLEAU 8 : SYNTHÈSE DES PRINCIPALES CONTRAINTES

CONTRAINTES	CAUSES	CONSEQUENCES	HYPOTHESE DE SOLUTIONS
Inexistence d'unités industrielles	Non promotion du secteur	Secteur quasi inexistant	Installation d'unités de transformation au niveau local

3.1.2.3. Energie et mines

L'énergie est un facteur important pour la bonne marche des activités socio-économiques. Elle permet un meilleur éclairage public et permet aussi aux populations de s'équiper en appareils électroménagers pour s'ouvrir à la modernité. L'électrification des villages permettra à coup sûr la création d'activités génératrices de revenu telles que la vente de rafraîchissants, les salles de vidéo.

C'est pourquoi il est nécessaire d'électrifier les villages qui ne le sont pas encore et élargir le réseau électrique vers d'autres localités.

Dans la communauté rurale de TENGHORY, l'exploitation minière se limite à celle des carrières dans le secteur de Koutenghor – Coulaye et sa commercialisation.

TABLEAU 9 : SYNTHÈSE DES PRINCIPALES CONTRAINTES

CONTRAINTES	CAUSES	CONSEQUENCES	HYPOTHESE DE SOLUTIONS
Non électrification de certaines localités Exploitation sauvage des carrières	Non extension du réseau électrique Absence de panneaux solaires Non respect des normes	Insécurité de l'environnement	Extension réseau électrique Installation panneaux solaires et suivi technique Promotion et protection des carrières

3.1.3 Secteur tertiaire

3.1.3.1 Commerce

Cette activité est pratiquée généralement par les peuls mais les autochtones s'y adonnent, de plus en plus. L'objectif visé est d'approvisionner les populations rurales en produits de première nécessité.

Le commerce n'est pas très dense dans la communauté rurale en raison du peu de marchés permanents comme hebdomadaires présents. Il existe que quelques marchés permanents à faible envergure et sans souks. Les populations se ravitaillent au niveau des boutiques existantes pour s'approvisionner en denrées alimentaires. Cependant, la proximité de la ville de Bignona est un atout majeur pour la relance de cette activité dans la communauté rurale de Tenghory.

TABLEAU 10 : SYNTHÈSE DES PRINCIPALES CONTRAINTES

CONTRAINTES	CAUSES	CONSEQUENCES	HYPOTHESE DE SOLUTIONS
Ecoulement difficile des produits Cherté des prix	Faiblesse des lieux d'écoulement Enclavement	Approvisionnement en denrées alimentaires	Aménagement marchés hebdomadaires Construction hall de marché Renforcement de capacités des acteurs Baisse des prix

3.1.3.2 Transports et communications

Hormis la zone de Mangoulène, la communauté rurale est bien pourvue en réseau routier et en pistes de production. Trois routes importantes traversent la communauté rurale de Tenthory. Il s'agit :

- ✎ de la Route Nationale RN4 qui part de Ziguinchor (capitale régionale) en passant par Bignona vers Dakar,
- ✎ La Route nationale RN 5 qui relie Bignona - Diouloulou et la Gambie. Cette route traverse beaucoup de villages de la communauté rurale
- ✎ La route secondaire qui part de Bignona vers l'arrondissement de Sindian permet à bon nombre de villages (Nialor, Boutolate, Piran, Soutou, etc.) de rallier rapidement la Gambie.

Il y a également un nombre important de pistes de production dont certaines ont été réalisées avec le concours de projets de développement comme le DERBAC pour ce qui concerne le tronçon Tendimane -Koutenghor - Soutou - Kaoudiou et la piste qui va de Bignona à Takème et qui permet de relier les villages de la zone du Fogny sud

Pour toutes ces voies de communication, le problème majeur qui se pose actuellement est le niveau de praticabilité des pistes.

TABLEAU 11 : SYNTHÈSE DES PRINCIPALES CONTRAINTES

CONTRAINTES	CAUSES	CONSEQUENCES	HYPOTHESE DE SOLUTIONS
Enclavement de certaines localités	Etat défectueux des pistes	Difficile circulation des biens et des personnes	Aménagement pistes de production
Instabilité réseaux téléphoniques existants	Absence d'antennes dans certaines zones	Faible niveau de communication à l'intérieur de la communauté rurale	Renforcement des pistes existantes
Non accès à certaines bandes FM	Faible présence de radios communautaires		Renforcement du cadre de concertation communautaire Installation radio communautaire

3.1.3.3 Epargne et crédit

Deux types de crédit existent dans la communauté rurale : le crédit formel et le crédit informel. D'une part les structures comme la CMS, le CVEC, la CNCAS, appuient les populations pour l'octroi de crédit. Ce type de crédit exige le respect de certains critères comme la formalisation de l'organisation, l'acceptation d'un taux d'intérêt, le délai de remboursement et la disponibilité d'une garantie. Ces lourdes conditions font que les taux d'épargne et de crédit sont assez faibles au niveau de la collectivité. D'autre part, les organisations de base, surtout, les organisations de femmes, font recours à un système de crédit basée sur la confiance réciproque entre les membres (crédit revolving, tontine, etc.).

TABLEAU 12 : SYNTHÈSE DES PRINCIPALES CONTRAINTES

CONTRAINTES	CAUSES	CONSEQUENCES	HYPOTHESE DE SOLUTIONS
Accès difficile au crédit	Méconnaissance des procédures	Faible promotion des AGR	Allègement des conditions (taux d'intérêt, garantie, apport, etc.)
Faible taux d'épargne	Lourdeur des conditions d'accès Eloignement des structures	Non accès des couches vulnérables au crédit	Mise en place d'une mutuelle au niveau communautaire Information et sensibilisation

3.1.3.4 Tourisme

Malgré les richesses culturelles de la communauté rurale, Tenghory ne compte qu'un seul hôtel dans le village de Badiouré qui est aussi un campement de chasse. Il dispose de 25 chambres dont 15 fonctionnelles.

TABLEAU 13 : SYNTHÈSE DES PRINCIPALES CONTRAINTES

CONTRAINTES	CAUSES	CONSEQUENCES	HYPOTHESE DE SOLUTIONS
Faible présence des campements et hôtels	Non promotion du secteur	Activité peu développée	Valorisation du potentiel touristique (culture, environnement, etc.)

3.1.4 Secteur quaternaire

3.1.4.1 Education

❖ -Le préscolaire

La communauté rurale de Tenthory compte 10 écoles maternelles. Seules les classes moyennes et aisées peuvent envoyer leurs enfants au préscolaire car les établissements sont pour la plupart privés.

La création d'établissements préscolaires publics s'avère nécessaire si l'on veut permettre l'accès aux enfants des familles démunies.

❖ L'école élémentaire

La CR de Tenthory dispose d'un taux de couverture scolaire assez appréciable avec la présence d'écoles secondaires et élémentaires. Ainsi, on dénombre 21 écoles élémentaires.

Sur le plan de l'assainissement il est souhaitable d'équiper toutes les écoles de latrines praticables ainsi que de puits équipés de pompe.

Le manque de matériel didactique complète la liste des problèmes des écoles élémentaires.

Par ailleurs, certaines écoles bénéficient des cantines scolaires financées par l'UNICEF. Ceci a un impact positif aussi bien sur le maintien des élèves à l'école que sur la qualité des résultats.

❖ **L'enseignement moyen**

La communauté rurale bénéficie de six (06) établissements pour satisfaire la demande à ce niveau. Les différentes écoles sont souvent installées dans les grands villages polarisateurs.

❖ **L'alphabétisation**

L'alphabétisation en langue nationale est généralement une affaire de femmes comme partout ailleurs dans le pays. Elle se développe dans la C R puisque neuf (09) classes d'alphabétisation ont été installées par les villages, les OP et les ONG

❖ **L'enseignement religieux**

Il s'agit surtout d'école arabo-coranique que l'on retrouve dans quelques villages de la Communauté Rurale. Comme son nom l'indique c'est l'apprentissage du coran et de la religion musulmane qui est enseigné. Cet enseignement arabe s'effectue au niveau de vingt cinq (25) écoles réparties dans les villages. Toute la demande sociale pour la construction de classes vise essentiellement à remplacer les abris provisoires ou les constructions en ruine.

A Tengono l'amélioration de l'accès des enfants à l'éducation est l'œuvre des acteurs suivants :

- L'Etat
- La communauté rurale
- Les villages
- Les associations villageoises
- La coopération avec des partenaires du Nord

Il s'agit, principalement, du regroupement de trois villages (Falméré, Thianguoth, et Djiticoubong) qui améliore l'accès aux services sociaux de base grâce à des initiatives appuyées par une association basée à Nantes et une organisation de bienfaisance Danoise.

Il faut aussi souligner le dynamisme des associations de parents d'élèves qui interviennent beaucoup dans la construction des classes et de leur équipement.

TABLEAU 14 : SYNTHÈSE DES PRINCIPALES CONTRAINTES

CONTRAINTES	CAUSES	CONSEQUENCES	HYPOTHESE DE SOLUTIONS
Sous équipement des écoles Non équipement des dahiras faible présence des classes d'alphabétisation	Manque d'appui Manque de classes alpha Vétusté des équipements existants	Sureffectif dans les écoles Baisse du niveau scolaire Faible niveau d'alphabétisation Abris provisoires	Construction et équipement salles de classes Construction murs de clôture Construction classes alpha Construction latrines Renforcement des APE

3.1.4.2. Santé et Action Sociale

La communauté rurale de Tenghory compte :

- Quatre (4) postes de santé : Badiouré, Mangoulène centre, Tendième, Soutou
- Neuf (09) cases de santé :
- treize (13) maternités rurales :
- six (06) dépôts de pharmacies, etc.

Le personnel médical est composé de d'infirmiers, d'ASC, de matrones, etc. Ils sont au nombre de quarante sept (47) personnes

En plus des 4 postes de santé existants, deux (2) sont à l'état de projet (Tenghory arrondissement et Tenghory Transgambienne) par conséquent, on peut remarquer que la couverture sanitaire est largement satisfaisante.

Dans cette communauté rurale, en marge du facteur population, certaines zones ont pu bénéficier d'un poste de santé compte tenu de leur enclavement. C'est le cas, notamment, de Mangoulène centre.

Les structures sanitaires fonctionnent correctement et à différents niveaux prodiguent les soins suivants :

Postes de **santé** :

- Soins de santé primaires.
- Santé maternelle et infantile.
- Programme élargi de vaccination.

Cases de santé et maternités rurales

- Premiers soins
- Evacuation vers les postes de santé polarisateurs

Malgré ce taux de couverture acceptable, l'accès aux soins de santé primaires rencontre des difficultés au niveau de la communauté rurale. Ces difficultés sont entre autres : la vétusté des équipements existants, le manque de médicaments, l'enclavement de certaines localités, le sous équipement, etc.

TABLEAU 15 : SYNTHÈSE DES CONTRAINTES ET DES HYPOTHÈSES DE SOLUTIONS

CONTRAINTES	CAUSES	CONSEQUENCES	HYPOTHÈSE DE SOLUTIONS
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Sous équipement des infrastructures sanitaires ✓ Insuffisance du personnel médical 	<ul style="list-style-type: none"> Vétusté des équipements Manque d'appui 	<ul style="list-style-type: none"> Accès difficile aux soins de santé Evacuation difficile dans les hôpitaux 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Acquisition d'ambulances ✓ Relèvement du plateau (centre de santé) ✓ Construction et équipement postes de santé, cases de santé ✓ Formation ASC ✓ Renforcement en personnel sanitaire

3.1.4.3. Jeunesse, Sports, Culture et Loisirs

La communauté rurale est bien dotée en foyers des jeunes et en terrains de sport. Il s'agit, principalement, de lieux de loisirs et d'épanouissement des jeunes. La Communauté Rurale dispose de 28 terrains de football, de 27 foyers de jeunes et d'un centre socio culturel non fonctionnel.

Cependant, le sous équipement et le manque d'encadrement constituent un réel obstacle à l'épanouissement des jeunes. Il urge, donc, à ce niveau de renforcer les infrastructures existantes en équipements et encadrer la jeunesse par des formations. Ceci aux fins de donner un coup de pouce à son dynamisme et à la forte cohésion de cette couche qui représente presque 60% de la population.

La promotion des activités génératrices de revenus (AGR) permettrait aussi de mieux intégrer les jeunes dans le tissu socio économique de la communauté rurale.

TABLEAU 16 : SYNTHÈSE DES CONTRAINTES ET DES HYPOTHÈSES DE SOLUTIONS

CONTRAINTES	CAUSES	CONSEQUENCES	HYPOTHÈSE DE SOLUTIONS
Insuffisance d'aires de jeux aménagés Absence d'infrastructures socio éducatives Manque d'initiatives	Manque d'appui et d'encadrement	Faible épanouissement de la jeunesse Manque de formation Exode rural	Construction et équipement centres socio culturels Aménagement aires de jeux Promotion AGR (embouche, maraichage, etc.) Faciliter l'accès des jeunes au crédit Formation en esprit d'entreprise et making cent

3.1.4.4. Hydraulique

L'approvisionnement en eau potable pose beaucoup de difficultés, dans la communauté rurale, malgré l'existence de 04 forages, de 371 puits traditionnels, de

26 puits équipés de pompes et de 83 puits améliorés. En effet, la faible densité du réseau d'adduction d'eau, le sous équipement des forages combinés à la salinisation progressive constituent les principaux facteurs de ces contraintes.

Devant une telle situation, l'alimentation des populations en eau de boisson et l'abreuvement du bétail subissent un déficit surtout en saison sèche.

L'accès à l'eau potable rendu difficile par l'insuffisance ou la non fonctionnalité de certains ouvrages hydrauliques comme les forages, alourdit les travaux ménagers des femmes qui effectuent de longues distances pour pouvoir s'approvisionner.

La conséquence en est que la santé des populations menacée par la mauvaise qualité de l'eau, devient de plus en plus précaire. Des cas de maladies liées à la consommation de cette eau sont observés dans la zone. L'amélioration de la situation dans ce secteur nécessite :

- La réhabilitation des forages en panne
- L'équipement de l'existant
- Le fonçage de nouveaux puits et forages
- La densification du réseau
- La mise en place d'ASUFOR dynamiques pour assurer une gestion rationnelle et rigoureuse des infrastructures, etc.

TABLEAU 17 : SYNTHÈSE DES CONTRAINTES ET HYPOTHÈSES DE SOLUTIONS

CONTRAINTES	CAUSES	CONSEQUENCES	HYPOTHÈSE DE SOLUTIONS
Accès difficile à l'eau potable Tarisement précoce des points d'eau	Insuffisance de forages Faible fonctionnement des forages existants Ensablement	Mauvaise qualité de l'eau Abreuvement difficile du bétail Présence de maladies hydriques	Réhabilitation et équipement forages existants Fonçage et équipement de forage Adduction d'eau Construction abreuvoirs Aménagement bassins de rétention

3.1 4.5. L'Assainissement

Un environnement sain est nécessaire pour assurer un bien-être aux populations au sein des concessions et des villages. Tel n'est pas le cas à Ouonck, en raison de l'absence de latrine dans la majorité des carrés. Elles sont donc très nombreuses les populations qui font leurs besoins à l'air libre et cela sans prendre conscience des conséquences liées à l'hygiène publique.

A cela s'ajoute le fait que la nappe phréatique est peu profonde et est au même niveau que les fosses septiques dans certains villages. Cette situation peut être source de contamination de la nappe. Face à cela, toutes les dispositions utiles doivent être prises par les autorités compétentes.

La zone étant très pluvieuse, les eaux stagnantes sont un cadre propice au développement des microbes et maladies. La situation de la santé publique dans la CR est donc préoccupante, il faut donc agir, pour trouver des solutions à ces problèmes.

TABLEAU 18 : SYNTHÈSE DES CONTRAINTES ET DES HYPOTHÈSES DE SOLUTIONS

CONTRAINTES	CAUSES	CONSEQUENCES	HYPOTHÈSE DE SOLUTIONS
Absence de canaux d'évacuation des eaux Faible présence de latrines modernes	Inexistence de système d'assainissement Faible niveau de sensibilisation et d'encadrement	Déversement des eaux usées dans la nature Risques d'inondations Présence de maladies diarrhéiques	✓ Campagne d'IEC ✓ Construction de latrines modernes ✓ Installation bacs à ordures ✓ Aménagement d'un système de canalisation

3.2 Analyse de la dynamique communautaire

L'esprit du regroupement est toujours significatif de la recherche d'une force, d'une puissance, d'une sécurité et d'une stabilité. On se regroupe toujours face à des acquis ou des projets. Ceux-ci ont un caractère social, sécuritaire, économique, religieux, idéologique et culturel. Les formes de regroupement existants constituent ainsi des infra sociétés à l'intérieur desquelles des normes et des règles sont adoptées et des objectifs fixés. La société civile renferme ainsi une certaine dynamique organisationnelle qui se manifeste autour de l'âge, du sexe, de l'activité, de la religion ou de l'appartenance spatiale. Ces organisations communautaires de base constituent le terreau à partir duquel émergent des initiatives locales de développement.

3.2.1 Les groupements de promotion féminine (GPF)

C'est un type d'organisation assez répandu dans la Communauté Rurale de Tenghory. Les GPF se donnent comme objectif de réunir les femmes pour promouvoir leur situation socio-économique. Elles sont au nombre de 48 dans la zone donc plus que les 34 villages constituant la CR.

Les GPF s'activent dans la production maraîchère, l'exploitation de moulin à mil et décortiqueuse à riz, l'exploitation de produits de cueillette, la riziculture, etc.

Les GPF s'autofinancent grâce aux revenus tirés de leurs activités ou au crédit rotatif.

Malgré leur dynamisme et leur esprit d'initiative, elles rencontrent d'énormes difficultés à savoir :

- L'accès difficile au crédit
- Le manque de formation
- Le manque d'appui, etc.

Les GPF sont des organisations structurées avec un bureau composé d'une présidente, d'une trésorière et de contrôleurs. L'on retiendra que les GPF contribuent fortement à la bonne marche socio-économique des villages.

Elles regroupent, généralement, des femmes mariées, veuves et divorcées de chaque village. Le nombre de membres dépend de l'importance démographique du village. Il peut varier de quelques dizaines à plus d'une centaine.

Pour améliorer le vécu de ces organisations, il s'avère nécessaire :

- ✓ Faciliter l'accès au crédit par l'allègement des conditions et surtout par la mise en place d'une mutuelle.
- ✓ Renforcer des capacités des femmes afin d'augmenter la productivité des GPF. (exemple : les formations en ODC et GFC, pour leur permettre de bien mener leurs activités surtout commerciale, sont nécessaires)

TABLEAU 19 : SYNTHÈSE DES CONTRAINTES ET DES HYPOTHÈSES DE SOLUTIONS

CONTRAINTES	CAUSES	CONSEQUENCES	HYPOTHÈSE DE SOLUTIONS
Accès difficile au crédit Manque de moyens Faible niveau de formation Lourdeur des travaux domestiques Vétusté du matériel agricole	Manque d'appui et d'encadrement	Manque d'initiatives Confusion des rôles	Promotion d'AGR (maraichage, petit commerce, embouche, teinture, etc.) installation d'unités de transformation des produits locaux, etc.) Formation en ODC et GFC Acquisition motoculteurs

3.2.2 Les Groupements d'Intérêt Economique (GIE)

Le groupement d'intérêt économique est une organisation légalement constituée qui dispose d'un registre de commerce. Le centre d'expansion rurale et polyvalent en a enregistré une vingtaine dans la communauté rurale. Ils interviennent dans plusieurs secteurs d'activités comme la production maraîchère, l'arboriculture, le commerce, l'élevage, etc. Dans la communauté rurale de TENGHORY, on dénombre 70 GIE.

Les GIE regroupent un nombre limité de personnes. La principale difficulté à laquelle les GIE sont confrontés reste le problème de financement pour le démarrage des activités de production. Il est fréquent de voir un GIE disposer d'un projet ou d'une idée de projet et de ne pouvoir trouver un fonds pour financer ses activités. Ceci est lié au manque de partenaires et d'encadrement.

Les GIE sont composés d'hommes et de femmes avec souvent une prédominance des premiers cités. Leur structuration répond aux normes d'une organisation moderne avec un bureau dirigé par un président.

TABLEAU 20 : SYNTHÈSE DES CONTRAINTES ET DES HYPOTHÈSES DE SOLUTIONS

CONTRAINTES	CAUSES	CONSEQUENCES	HYPOTHÈSE DE SOLUTIONS
Accès difficile au crédit Manque de moyens Faible niveau de formation et d'encadrement	Manque d'appui et d'encadrement	Manque d'initiatives Confusion des rôles Faiblesse des avoirs	Promotion d'AGR (maraichage, petit commerce, embouche, teinture, , etc.) Formation en ODC et GFC, Germe Faciliter l'accès au crédit

3.2.3 Les associations religieuses

3.2.3.1 les dahiras

Ce sont des organisations «confrériques» musulmanes. Elles ont comme objectifs de faire la promotion socioculturelle et religieuse de leurs membres. Elles organisent des chants religieux et des «gamous» à la gloire du prophète Mohammed (Paix et Salut sur Lui) particulièrement pour les «tidianes». Les «mourides», quant à eux, organisent, très souvent des séances de lecture de «khassides» écrits par leur guide religieux. Ce sont des organisations d'entraide qui développent une forte solidarité entre les membres. On les retrouve dans la plupart des villages musulmans. Elles sont au nombre de 50 dans la CR.

3.2.3.2. Les chorales

Comme chez les musulmans, la chorale joue un rôle important dans les rites chrétiens. C'est elle qui accompagne les prières de messe à l'église ou à l'occasion d'autres cérémonies comme les ordinations d'abbés. Elles organisent aussi des concerts à l'intention des fidèles chrétiens pour leur épanouissement dans la pratique religieuse.

TABLEAU 21 : SYNTHÈSE DES CONTRAINTES ET DES HYPOTHÈSES DE SOLUTIONS

CONTRAINTES	CAUSES	CONSEQUENCES	HYPOTHÈSE DE SOLUTIONS
Faible structuration Faiblesse des moyens Manque de formation	Manque d'appui et d'encadrement	Faible dynamique Faible ouverture à l'extérieur Faible implication dans des actions de développement	Renforcement de capacités Appui en moyens matériels et financiers

3.2.4 Les Associations Sportives et Culturelles (ASC)

L'association sportive et culturelle communément appelée ASC est le cadre de concertation, le plus répandu, pour les jeunes. La CR en compte 44.

Les ASC réunissent généralement tous les jeunes du village, garçons et filles dont l'âge varie de 18 à 45 ans. Chaque ASC est dotée d'une section féminine pour une meilleure implication des filles dans les activités.

L'objectif est de regrouper des jeunes et de les amener d'une part à contribuer au développement socio-économique de leur communauté et d'autre part à animer des activités des vacances scolaires.

Le national populaire ou «navétane» mobilise le plus les jeunes. Les ASC organisent aussi des séances de théâtre, de lutte et danse traditionnelle. Leurs besoins de financement sont faiblement satisfaits. Le revenu des ASC est tiré de manifestations

lucratives (bal, théâtre etc. ...), de cotisations, des prestations de service pour travaux champêtres/rizicoles effectuées dans les villages à dominance agricole, des subventions de la CR ...

Les ASC constituent une alternative pour les familles qui ne disposent pas d'une main d'œuvre conséquente pour exploiter les champs / rizières. Elles mènent aussi des activités d'assainissement comme le «set sétal» et la javellisation des puits.

Dans leurs activités, les ASC sont confrontées à un manque d'équipements et d'infrastructures sportifs et culturels. La plupart des terrains de foot ne sont pas réglementaires. Les aires de jeu pour des sports tels que le basket, le Hand Ball n'existent même pas.

TABLEAU 22 : SYNTHÈSE DES CONTRAINTES ET DES HYPOTHÈSES DE SOLUTIONS

CONTRAINTES	CAUSES	CONSEQUENCES	HYPOTHÈSE DE SOLUTIONS
Accès difficile au crédit Manque de moyens Faible niveau de formation et d'encadrement	Manque d'appui et d'encadrement	Manque d'initiatives Exode rurale	Promotion d'AGR (maraichage, petit commerce, embouche, teinture, transformation des produits locaux, etc.) Formation en ODC et GFC Faciliter l'accès au crédit Aménagement aires de jeux

3.2.5 Autres associations de développement communautaire

3.2.5.1 les APE

Chaque école dispose d'une association qui regroupe l'ensemble des parents d'élèves. Elle est chargée, en collaboration avec le directeur d'école et les enseignants, d'œuvrer pour l'entretien de l'école et pour une qualité des enseignements. Celle-ci n'est possible qu'avec un suivi des écoliers à la maison. Malheureusement les APE ne jouent pas correctement leur rôle.

C'est des organisations qui sont appelées à être plus dynamiques pour une meilleure prise en charge des problèmes de l'école d'autant plus que l'éducation est une compétence transférée.

3.2.5.2 Les organisations féminines

A coté des GPF, il existe dans chaque village une organisation féminine à caractère souvent informelle. Ce sont généralement des « mbotayes » qui regroupent les femmes d'un village ou d'un quartier de village. Leurs principaux domaines d'activités sont l'agriculture, le petit commerce, l'artisanat et le crédit revolving.

Dans la communauté rurale de Ouonck, on dénombre 103 organisations féminines. Malgré leur dynamique et leur motivation, elles sont confrontées à des difficultés relatives à :

- Un manque de formation
- Un accès difficile au crédit
- Un manque d'appui-conseil
- Une non formalisation de l'organisation, etc.

3.2.5.3 Les comités de santé

Les comités de santé sont liés aux infrastructures sanitaires existantes dans la communauté rurale. Il existe dans chaque poste de santé un comité aux fins d'assurer une gestion efficace de l'infrastructure. Cependant, ces comités rencontrent certaines difficultés relatives notamment aux manques de moyens et de formation.

3.2.5.4 le collectif des directeurs d'écoles (CODEC)

C'est une association qui regroupe les directeurs des écoles de la communauté rurale. Le CODEC intervient dans le domaine de l'éducation par le biais d'actions d'appui- conseil pour une amélioration du niveau d'étude et du taux de réussite dans les écoles.

3.2.5.5 Associations des Usagers de Forages (ASUFOR).

Il n'existe pour le moment qu'une seule ASUFOR dans la communauté rurale de Tenghory. Cette faible présence est liée principalement à la méconnaissance des procédures de mise en place d'ASUFOR. Cependant, la REGEFOR est à pied d'œuvre à travers le PEPAM pour assister les populations dans la transformation des comités de gestion en ASUFOR.

3.2.5.6 Association pour le Développement de Yamakeuye (ADY)

Ady est une organisation de base qui regroupe les populations de la zone de Yamakeuye composée de 15 villages. Elle a pour principal objectif la promotion du développement socio économique de la zone.

3.2.5.7 Comité d'Action pour le Développement du FOGNY (CADEF)

Le CADEF est une association communautaire dont la sphère d'intervention est une zone de la communauté rurale

3.2.5.8 Union de l'AJAC Kalounayes (association des agriculteurs de la Casamance)

C'est une association d'audience communautaire qui s'inscrit dans la dynamique de renforcement de l'intercommunalité entre les communautés rurales de l'arrondissement.

3.2.5.9 Kalounayes Développement Economique et Social (KDES)

Le KDES à travers sa composition et ses actions dépasse le cadre stricte de la communauté rurale. Cette association œuvre pour le développement des

Kalounayes qui comprend les quatre communautés rurales que sont Tenghory, Ouonk, Coubalang et Niamone.

3.2.5.10 Union pour le Développement du Fogny Sud (UDFS)

Comme son nom l'indique, elle regroupe les localités d'une zone de la communauté rurale de Tenghory. Elle intervient dans plusieurs secteurs d'activités.

3.2.5.11 Association Soutou- Fontoy (France)

Elle est le fruit d'une coopération entre un village de la communauté rurale (Soutou) et une ville française (Fontoy).

3.2.5.12 Congrès Villageois

Les congrès villageois sont des associations villageoises d'une grande envergure. Elles regroupent l'ensemble des forces vives d'une localité. En dehors des activités économiques, ces congrès jouent un rôle primordial en ce qui concerne le renforcement des relations et inter-relations entre les communautés

3.2.5.13 Association Karempenoor Danemark – France

Elle concerne les villages de Thiangouth, Falméré, Djitoucoubon. C'est une association qui intervient presque dans tous les secteurs aux fins de contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations.

TABLEAU 32 : SYNTHÈSE DES CONTRAINTES ET DES SOLUTIONS

CONTRAINTES	CAUSES	CONSEQUENCES	HYPOTHESE DE SOLUTIONS
Accès difficile au crédit et aux financements Manque de moyens Faible niveau de formation Faible implication des membres	Manque d'appui et d'encadrement	Faible promotion des AGR Manque d'initiatives Faiblesse des fonds	Promotion des AGR Faciliter l'accès au crédit et aux financements Renforcement de capacités Mieux impliquer les APE dans la gestion des écoles

3.3 Diagnostic institutionnel du Conseil Rural

La décentralisation s'inscrit dans une dynamique d'implication et de responsabilisation des populations locales. Cette volonté étatique de responsabilisation s'est traduite par un transfert de compétences aux collectivités locales.

La communauté rurale de Tengehory, à l'instar des autres est gérée et administrée par un conseil rural considéré comme l'organe délibérant. A ce titre et au regard des prérogatives que lui confèrent les lois et règlements de la décentralisation, le conseil rural est chargé de définir et de conduire les missions de développement de la communauté rurale.

Le conseil rural dispose de ressources telles que les ressources matérielles, les ressources financières et les ressources humaines. Ces ressources constituent le socle sur lequel repose le fonctionnement du conseil rural.

- les ressources matérielles sont constituées de la maison ou hôtel communautaire, des chaises et tables, du véhicule de fonction du PCR. A ce niveau, il s'avère nécessaire d'appuyer le conseil rural.

- Les ressources financières se résument à la taxe rurale, aux amendes forfaitaires, aux patentes et à la dotation de l'Etat. Les difficultés enregistrées à ce niveau sont : la faiblesse du taux de couverture de la taxe et de la dotation de l'état.

BUDGET DE LA COMMUNAUTE RURALE

2006	2007	2008
120 000 000	295 224 000	124 600 000

La faiblesse du taux d'exécution du budget lié souvent à des difficultés de recouvrement. Ceci entrave le bon fonctionnement du conseil rural face aux multiples défis qui l'interpellent notamment la mobilisation des contreparties exigées par les programmes de développement.

Il existe d'autres sources de financement qui ne sont pas cependant totalement exploitées. C'est le cas des amendes versées par les individus qui sont appréhendés sur le territoire de la communauté rurale par les douaniers, les gendarmes et le service des eaux et forêts.

Concernant les ressources humaines, le conseil rural de Ouonck compte **46** membres dont femmes et jeunes. Ces conseillers se réunissent autour d'un bureau composé d'un président, de deux vice- présidents et de **13** commissions. Le président est appuyé dans ses taches par un assistant communautaire et un secrétaire. Chaque commission est composée de cinq (05) membres dont un président.

LISTE DES CONSEILLERS

N°	PRENOMS	NOM	FONCTION	N° CONTACT
01	Boubacar Libasse	DIEME	PCR	775485329
02	Fabacary	COLY	1 ^{er} VPCR	776163102
03	Sadibou	SANE	Conseiller	773038567
04	Amadou	TAMBA	Conseiller	
05	Yacine	SANE	P. Commission	775323879
06	Yaya	SANE	Conseiller	775348238
07	Ibou Ibrahima	BODIAN	Conseiller	
08	Tombon	SANE	Conseiller	774426126
09	Bintou	DIEDHIOU	Conseillère	774248619
10	Bassirou	COLY	Conseiller	772658999
11	Paul Ignace	DIEME	2 ^{eme} VPCR	775284513
12	Daouda	SOW	Conseiller	775522411
13	Bacary	DIEDHIOU	Conseiller	775381387
14	Bacary Kémo	COLY	Conseiller	
15	Kémo	MANGA	P. Commission	
16	Cheikh Omar	SANE	Conseiller	
17	Ibrahima	DIEDHIOU	Conseiller	77715
18	Mamadou Lamine	BADJI	Conseiller	
19	Lansana	DIEDHIOU	Conseiller	773174205
20	Jean Marc Edéré	BADJI	Conseiller	
21	Chérif	BADIANE	Conseiller	773617906
22	Sona	COLY	Conseiller	
23	Siracata	BADIANE	Conseiller	775289398
24	Aminata	BADJI	Conseiller	
25	Mamadou Lamine	BADIANE	P. Commission	771604066
26	Boubacar	SEYDI		775152533
27	Chérif Oumar	DIEDHIOU	P. Commission	771153492
28	Mariétou	BADJI		774248920
29	Abdoulaye	DIEME	P. Commission	775651586
30	Abdoulaye	DIATTA	Conseiller	775232998
31	Djibril	SANE	Conseiller	

32	Lamine	BODIAN	Conseiller	772720703
33	Madjiguène	TAMBA	Conseiller	772173705
34	Abdou Rahmane	BADJI	Conseiller	771671870
35	Benjamin	DIEME	Conseiller	
36	Bacary	SANE	Conseiller	777252608
37	Bourama	BADJI	P. Commission	771519531
38	Chérif	GADJIGO	Conseiller	772428216
39	Abdou	MANGA	Conseiller	774413040
40	Aliou	BADIANE	Conseiller	775443224
41	Jean Octave	GOUDIABY	P. Commission	775719875
42	Yaya	SAGNA	Conseiller	772122462
43	Landing	BADJI	Conseiller	
44	Fiacre	GOUDIABY	Conseiller	
45	Moctar	BA	Conseiller	771664565
46	Mamadou Lamine	SANE	Conseiller	

Le conseil rural est confronté à un manque de formation de ses membres. Ce qui influe sur le degré de connaissance et de maîtrise des textes et lois sur la décentralisation.

La faible représentativité des femmes et des jeunes est liée à des pesanteurs sociales (hiérarchisation de la société selon l'âge et le sexe) qui constituent toujours en milieu rural des repères pour l'organisation sociétale. Ces pesanteurs expliquent en partie la sous implication des femmes dans les instances de décision.

Le conseil rural s'appuie sur un bras technique qu'est le cadre de concertation (C.C). Le cadre de concertation répond à une nécessité d'élargir le conseil aux acteurs de la société civile, ainsi qu'aux services techniques déconcentrés et aux partenaires au développement.

Le CC remplit un rôle d'animation, d'information, d'analyse et de proposition à l'endroit du Conseil de la CL afin que les actions souhaitées par la population trouvent un consensus avant d'être examinées au sein du Conseil qui, seul, est habilité à engager la CL. Le CC constitue ainsi un véritable Conseil de développement économique et social du territoire communautaire. Il est composé de

60 membres organisés autour d'un bureau et de 07 commissions. La présidence est assurée par le PCR et le secrétariat par l'ASCOM.

TABLEAU 24 : SYNTHÈSE DES CONTRAINTES ET HYPOTHÈSES DE SOLUTIONS

CONTRAINTES	CAUSES	CONSEQUENCES	HYPOTHÈSE DE SOLUTIONS
Difficultés de mobiliser des ressources financières Recouvrement difficile de la taxe rurale Méconnaissance du rôle du CC	Procédure de décaissement lente Collecte difficile au niveau des villages Manque de communication	Difficultés d'honorer les engagements Faible capacité financière Non recouvrement du budget Non fonctionnement du CC	Allègement de la procédure Elaboration d'une bonne politique de recouvrement Mise en place d'un système participatif d'élaboration de budget Redynamisation du cadre Renforcement de capacités

3.4 Les services déconcentrés (CADL, Sous Préfet)

3.4.1 La sous préfecture

L'arrondissement de Tenghory compte 4 communautés rurales que sont : Tenghory, Niamone, Ouonck et Coubalang. La gestion administrative est assurée par un sous-préfet qui n'est appuyé que par un secrétaire d'administration. Ce qui est un signe de l'insuffisance des ressources humaines de la sous préfecture. L'absence d'un adjoint au sous préfet accroît la charge de travail de l'autorité administrative chargé d'appuyer les collectives, notamment par l'approbation des principales délibérations du conseil rural.

Il faut dire que les rapports entre le conseil et la sous préfecture ne se limitent pas au contrôle à posteriori des principales décisions de l'organe de délibération. En effet, le préfet appuie le conseil rural dans le recouvrement de la taxe rurale. Le secrétaire d'administration intervient dans l'élaboration du budget et les mandatements adressés au trésor. De plus, les populations ont tendance à recourir systématiquement au sous-préfet pour les principales affaires intéressant la vie

communautaire. Ce partenariat, si salubre soit-il pour la quasi-totalité des conseillers qui ne disposent pas de toutes les compétences requises pour exercer convenablement leurs charges, n'est pas sans poser de problème. Le conseil rural, n'a pas totalement pris la mesure des changements institutionnels fondamentaux qui consacrent le principe de la libre administration des collectivités locales. De manière générale, l'évolution du processus de la décentralisation n'a pas profondément modifié les relations entre d'une part le conseil rural, les populations et d'autre part le sous-préfet.

3.4.1.1. Le Centre d'Appui au Développement Local (CADL)

Le CADL est un acteur important du dispositif institutionnel mis en place en vue de favoriser la promotion socioéconomique des populations de l'arrondissement. Il est le principal service d'appui technique. Sa mission est, entre autre, de :

- fournir l'éclairage nécessaire au sous-préfet sur les dossiers techniques
- assurer l'animation socioéconomique de la communauté rurale :
- appuyer le conseil rural et les populations dans l'élaboration et mise en œuvre de projet de développement local.

La composition du CADL se présente ainsi :

1. chef du CADL
2. chef de brigade forestier
3. chef de poste véto

Cependant, l'insuffisance des moyens de travail ne lui permet pas d'assurer sa mission. L'équipe du CADL n'est constituée que deux membres : le chef du CADL et une monitrice d'économie. Les tâches qui leur sont dévolues sont si importantes qu'elles ne peuvent pas être assurées par deux personnes seulement malgré leur engagement et leur détermination. La mission est d'autant plus difficile que, d'une part, l'arrondissement de Tenthory est vaste et d'autre part, le CADL ne dispose pas de moyens de déplacement. En outre, le manque de matériel informatique empêche l'archivage correct des importantes données quantitatives sur l'arrondissement.

TABLEAU 25 : SYNTHÈSE DES CONTRAINTES ET SOLUTIONS

CONTRAINTES	CAUSES	CONSEQUENCES	HYPOTHESE DE SOLUTIONS
Manque de moyens financiers et matériels Bâtiment vétuste Absence d'eau Absence d'électricité	Manque d'appui	Faible fonctionnement	Renforcement appui financier et matériel Réhabilitation bâtiment Adduction d'eau Extension réseau électrique

3.5 Les organismes d'appui au développement (ONG, Projet ou Programme de l'Etat)

Les structures d'appui intervenant dans la communauté rurale sont généralement composées d'ONG et de projets de développement. Elles sont au nombre de vingt (22) intervenants extérieurs dont 06 ONG. Le reste est composé de projets étatiques et de programmes d'envergure mondiale. ON peut citer entre autres: ANCAR, PADERCA, ANRAC, PROCAS, UNICEF, USAID, PERACOD, CRS, CCF, AFRICARE, ACRA, PROGEBE, TOSTAN, Handicap International, YMCA, PNDL, ARD, Mouvement Humaniste, World Education, etc.

Unicef, PERACOD,

Ces organisations d'appui au développement interviennent dans presque tous les domaines : agriculture, élevage, environnement, hydraulique, santé, éducation, renforcement de capacités, etc.

Ayant comme objectif global l'amélioration des conditions de vie des populations, elles s'appuient souvent sur la démarche participative pour mettre en œuvre leurs programmes. La quasi-totalité de ces intervenants ont les mêmes centres d'intérêts et les mêmes cibles.

Cependant, les actions de ces partenaires ne sont assez diffuses et méritent une mise en cohérence dans le cadre d'une intervention globale. L'enclavement de certaines localités est aussi un obstacle auquel ces organismes sont confrontés. Une synergie entre les acteurs ne manquerait pas de rendre leurs interventions plus efficaces.

TABLEAU 26 : SYNTHÈSE DES CONTRAINTES ET SOLUTIONS

CONTRAINTES	CAUSES	CONSEQUENCES	HYPOTHESES DE SOLUTIONS
Faible niveau de concertation entre acteurs	Absence de cadre de concertation	Manque de synergie des actions Faible impact des actions	Mise en place d'un cadre de concertation

3.6 Analyse de la dimension conflit

Plusieurs types de conflits ont été identifiés dans la communauté rurale de Tenghory en dehors du conflit casamançais :

- Les conflits fonciers
- Les conflits agriculteurs – éleveurs liés à la divagation du bétail
- Les conflits familiaux, etc.

3.6.1 Evolution du conflit et manifestations dans la communauté rurale

La communauté rurale de Tenghory fait partie des zones touchées par la crise qui sévit dans la région naturelle de la Casamance. Les premières attaques datent des années 1990. Ces attaques à mains armées ont perturbé la vie sociale et entraîné des déplacements des populations à l'intérieur de la communauté rurale et vers des pays frontaliers tels que la Gambie.

3.6.2 Impact de la crise dans la communauté rurale

L'agriculture qui constituait jadis le moteur de base de l'économie locale, est aujourd'hui fragilisée par le conflit. Les espaces arables sont inaccessibles et inexploitable pour des raisons d'insécurité (présence de mines). Les conflits fonciers internes opposent les déplacés aux nouveaux occupants qui ont valorisé les terres abandonnées par les populations déplacées.

L'élevage a aussi subi les contrecoups de la crise, plus 70 % du cheptel a été emporté suite à des attaques de bandes armées. Aujourd'hui le vol de bétail est resté une préoccupation récurrente des populations. Si certains éleveurs optent de parquer leur bétail à côté des cantonnements militaires pour sécuriser d'autres préférer vendre leur bétail pour être à l'abri des assaillants.

Les infrastructures socio-éducatives n'ont pas été épargnées, elles ont atteint un état de délabrement très avancé suite à de multiples attaques. Aujourd'hui, malgré les efforts de l'Etat et des organismes de développement pour améliorer ce secteur dans la CR, l'écart entre l'offre et les besoins des populations en matière d'accès aux services sociaux de base, reste encore important.

Les ressources naturelles notamment ligneuses et halieutiques sont fortement affectées par les conséquences du conflit dans la communauté rurale.

L'inaccessibilité des ressources de la forêt (produits de cueillette, bois ligneux), consécutive à la présence de mines, a favorisé la surexploitation des ressources halieutiques qui constituent la principale alternative de subsistance pour les populations.

3.6.3. Mécanismes de règlement

Les stratégies de règlement des conflits sont posées aussi bien par les populations locales que par les ONG et les projets.

Au niveau local, des comités de gestion de crise sont mis en place dans les villages ou entre villages. Il s'agit à travers ces organes de mener des actions de

concertation, de négociation autour surtout des conflits liés au foncier, aux familles et à la divagation animale.

Les actions des ONG et projets s'inscrivent le plus souvent dans une dynamique de retour à la paix à travers des séances de sensibilisation.

IV. PLANIFICATION DES ACTIONS DE DEVELOPPEMENT

4.1 Axes prioritaires de développement

REPertoire DES POTENTIALITES, CONTRAINTES ET SOLUTIONS

SECTEURS	POTENTIALITES	CONTRAINTES	HYPOTHESE DE SOLUTIONS	LOCALISATION
AGRICULTURE	Pluviométrie abondante (isohyète variant entre 1200 et 1600mm la saison) Vocation agricole de la population (à près de 100%) Terre disponible et fertile Avancée notoire de l'arboriculture	Manque de matériels agricoles	acquisition de matériels agricoles (tracteurs, motoculteurs, etc.)	CR
		Manque d'intrants (semences .engrais	Construction de magasins de stockage	CR
		non accès aux crédits de campagne	Faciliter l'accès aux crédits de campagne	CR
		faible niveau de formation	Renforcement de capacité des acteurs	CR
ELEVAGE	Existence d'espace pour la pâture des animaux Tapis herbacé bien fournie	-Vol de bétail	Sécurisation du bétail	
		-faible niveau d'amélioration de la race	Insémination artificielle	CR
			installation d'une ferme agro – pastorale	1/ Zone (5)
		Divagation du bétail	aménagement zones de parcours	CR
		Faiblesse du suivi vétérinaire	Construction de parcs à vaccination	1/ Zone
			installation d'un poste vétérinaire	Tenghory
			Formation auxiliaires veto	1 / Zone
			Elaboration et Mise en œuvre du POAS	CR
Manque d'eau	Aménagement abreuvoirs	CR		

AGRO FORESTIERE	Arbres fruitiers sauvages abondants pratique de la cueillette	Déforestation	Mise en place et équipement comités de lutte	CR	
			Aménagement pare feux	CR	
	Existence de forêts naturelles	Manque de matériels	Acquisition matériels (motos pompes)		CR
			Faciliter l'accès aux produits phytosanitaires		
	Existence de périmètres maraichers	Manque d'équipements	Mise en place d'un système d'irrigation (goutte à goutte) Construction d'aires de conservation des produits		CR 1/ zone
			Renforcement de capacités des Acteurs		CR
PECHE	Existence marigot	Ensablement des mares et margots	Sur creusage du marigot	Yamakeuye	
		Eloignement du fleuve	aménagement de bassins et d'étangs pour la pisciculture	CR	
ARTISANAT	Existence de différents corps de métiers	Manque de formation	-Renforcement de capacité des Acteurs	CR	
		Inorganisation du secteur	Mise en place d'un cadre de concertation		
INDUSTRIE	Présence de produits locaux transformables Accessibilité du chef lieu de la communauté rurale Proximité de la ville de Bignona	Non promotion du secteur Manque d'appui et d'encadrement	installation d'unités locales de transformation	CR	
			Appui et encadrement	CR	
ENERGIE ET MINES	Passage du réseau électrique sur la nationale 5 Existence de carrières de sables et d'extraction de la latérite	Non électrification de certaines localités	Extension du réseau électrique	CR	
			Installation des panneaux solaires et suivi théorique		
	Exploitation inorganisée des carrières	Promotion et protection des carrières	CR		

COMMERCE	Disponibilité des produits agricoles et apicoles	Difficultés découlement et d'approvisionnement	Aménagement marchés hebdo	1/ zone
	Forte exploitation forestière (cueillette) Proximité du marché de Bignona		Construction hall de marchés	Tenghory
			Réhabilitation de marché	Badiouré
			Installer un cadre de concertation et d'unification des prix	CR
TRANSPORT ET COMMUNICATION	Passage de la route bitumée nationale 5 Existence de pistes latéritiques Accessibilité aux réseaux Orange et Tigo Couverture de bandes FM	Enclavement	Aménagement des pistes de production	Coulaye- Kafesse – Mangoulène- Yamakeuye
			Renforcement des pistes existantes	Tenghory arrdt-mangoulène Bignona- Coulaye Falméré- Djitoucoubon- Thiangouth Tenghory- Kalounayes
			Création d'une gare routière	CR
		Non accès à certaines bandes FM	Installation radio communautaire	Tenghory
	Mise en place d'un système de communication		CR	
	Cherté des prix		Cadre de concertation des tarifs existants	CR
	Faible capacité de connexion aux réseaux existants		Renforcement des connexions	CR

EPARGNE ET CREDIT	Existence d'une caisse d'épargne (CREC), Proximité de mutuelles et banque (CMS, CNCAS, CBAO, etc.)	Accès difficile au crédit	Allègement des conditions d'accès au crédit (taux d'intérêt. garantie etc.)	CR
		Mauvaise gestion des caisses	Information (sensibilisation)	CR
			installation d'une mutuelle	Tenghory
TOURISME	Existence de potentialités culturelles et naturelles	Faible promotion du secteur	valorisation du potentiel touristique.	CR
			Construction de campement et hôtel	1/ Zone
			Formation des acteurs	CR
EDUCATION	Forte présence d'écoles primaires Existence d'écoles secondaires	Sous équipement des écoles	Construction et équipement de salles de classe	Diakine, Niassarang, Piran, Eguilaye, Badiouré, Koulaye, Sandougou, Tao, Bani, Mangoulène, Diarone, Takène.
			Mur de clôture dans certains établissements et latrines modernes	Tendimane, Bindago, Eguilaye, Koulaye, Takène,
			construction d'un lycée	Tenghory
			mise en place bibliothèques et cybers	CR
		Non équipement des Dahra	Création de daaras modernes	CR
		Faible niveau d'alphabétisation	Construction de classes alpha	CR
		Faible niveau de formation des APE	Renforcement de capacités des APE	CR

SANTE ET ACTION SOCIALE	Existence de 04 postes de santé Proximité avec la ville de Bignona Existence de cases de santé Personnel médical très déterminé	Sous équipement des infrastructures sanitaires	Acquisition et réparation d'ambulances	Badiouré, Tendième, Soutou, Mangoulène centre, Tendimane, Tenghory
		Insuffisance des infrastructures sanitaires	Construction et équipement cases de santé	Kafesse, Tao, Petit Koulaye, Nialor, Oubéme, Bani, Kassiboutou.
			construction d'un centre de santé et d'une pharmacie	Tenghory
		Insuffisance du personnel médical	Prise en charge des relais CR/P	CR
			Formation ASC	CR
Renforcement du personnel de santé	CR			
JEUNESSE, SPORT, CULTURE ET LOISIR	Population très jeune (plus de 60% de la population) Fort taux de présence des organisations de jeunes	Insuffisance d'aires de jeux aménagés	Aménagement d'aires de jeux	CR
		Manque d'initiatives	Promotion AGR pour les jeunes (embouche, aménagement périmètres maraîchers, pisciculture, apiculture, etc.)	CR
			Formation en GERME ou esprit d'entreprise	CR
		Absence d'infrastructures socio-éducatives	Construction et équipement de centres socioculturels	1/ zone
HYDRAULIQUE	Bonne pluviométrie Existence de forages, de puits modernes et de puits améliorés Existence d'un système d'adduction	Accès difficile à l'eau potable	Réhabilitation des forages existants	Tenghory Cr et Trans, soutou, Tendième, Tendimane
			Fonçage de puits et forages	Falméré, petit koulaye, Kafesse
			Extension du réseau	CR
			Formation du personnel des forages	CR

ASSAINISSEMENT	Evacuation rapide des eaux pluviales par évaporation et/ou infiltration	Absence de canaux d'évacuation des eaux usées	Construction de canaux d'évacuation	CR, T Trans
		Faible niveau d'information	Campagne d' IEC	CR
		Faible présence de latrines modernes	Construction latrines modernes	CR
ENVIRONNEMENT	Bonne pluviométrie Existence de forêt classée Présence d'agent des eaux et forêts dans l'arrondissement Richesse de la forêt	Salinisation et ensablement	Construction des digues de rétention d'eau et du sable	Tenghory Yamakeuye
		Déforestation	Organisation de campagnes de reboisement (arbres forestiers et mangroves)	CR
			Aménagement de bois villageois	CR
			Mise en place et équipement de comités de lutte contre les feux de brousse	CR
			Aménagement pare feux	CR
			Sensibilisation sur les techniques de protection de la nature	CR
Formation en techniques de GRN	CR			
GENRE	Forte présence d'organisations de femmes et de jeunes Dynamisme des groupes vulnérables	Lourdeur des travaux	Installation d'équipements d'allègement des travaux (moulins, décortiqueuses, motoculteurs, etc.)	CR
		Accès difficile au crédit	Faciliter l'accès au crédit	CR
		Manque d'initiatives et faiblesse des revenus	Promotion d'AGR Renforcement de capacités	CR
		Faible implication dans les instances de décision	Renforcement de la présence des groupes vulnérables dans les instances	CR
APPUI INSTITUTIONNEL	Existence d'un siège fonctionnel Présence de partenaires Dynamisme des conseillers	Insuffisance des équipements	Renforcement en logistique (moto pour l'ASCOM, ajout matériel informatique, connexion Internet, dotation en documents, etc.)	CR
		Faible niveau de formation des conseillers	Renforcement de capacités (décentralisation, élaboration budget, planification, informatique, etc.)	CR

➤ **Objectif global de développement**

La définition d'un objectif global et des objectifs spécifiques doit s'inspirer des objectifs d'un ensemble beaucoup plus vaste qu'est la région. L'objectif global de la communauté a été décliné en rapport avec les objectifs du millénaire pour le développement (OMD).

L'analyse du bilan diagnostique, mettant en exergue les contraintes et les potentialités de la zone, a permis à la communauté rurale de définir un objectif global. Cet objectif global que s'est fixé la communauté rurale se résume ainsi : Le développement économique et social durable de toute la communauté.

➤ **Objectif sectoriel et Objectifs spécifiques de développement**

Les objectifs intermédiaires concourent à l'atteinte de l'objectif global. Ils s'articulent autour d'options de développement touchant presque tous les secteurs.

01. améliorer les rendements et la productivité l'obtention de rendements meilleurs repose sur une agriculture modernisée. Il s'agira à ce niveau de faciliter l'accès au matériel agricole (tracteurs, motoculteurs, houes, batteuses, etc.), l'accès aux intrants et de mettre en place un programme de renforcement de capacités des acteurs.

02. Développer l'agriculture et l'élevage : il s'agira par des actions telles que la mise en place de programmes de renforcement de capacités des acteurs, d'insémination artificielle, l'installation d'une ferme agricole et d'un poste vétérinaire et d'aménagement de zones de parcours de donner un coup de pouce au développement social et économique de la zone..

03. Faciliter l'accès aux services sociaux de base : il s'agit à ce niveau de mettre en œuvre des actions pouvant contribuer d'une manière ou d'une autre à la réduction du déficit de la communauté rurale dans les domaines de la santé, de l'éducation, de l'eau etc. Ceci se fera à travers la réalisation et / ou la réhabilitation de puits et forages, la construction de cases de santé ou l'équipement de poste de santé, la réalisation d'infrastructures éducatives, etc.

04. Améliorer le niveau d'accessibilité de la communauté rurale : le désenclavement de la localité passe, nécessairement, par l'aménagement de pistes rurales, l'installation d'une radio communautaire, la densification des réseaux mobiles, la création d'une gare routière et la mise en place d'un cadre de concertation et d'unification des tarifs. Ce qui facilitera la circulation des biens et des personnes dans la communauté rurale.

05. Améliorer la condition des couches vulnérables : les femmes et les jeunes constituent les couches les plus vulnérables de la communauté rurale. Il s'agira pour la CR d'une part de mener une politique d'allégement des travaux féminins par la mise en place de moulins à mil, de motoculteurs, de batteuses d'amélioration du système d'exhaure et d'autre part, il s'agira de permettre l'épanouissement des jeunes par la construction de centres socio-éducatives et culturels, l'aménagement d'aires de jeux et le renforcement de leur capacité.

06. Renforcer la gestion et la protection de l'environnement : les effets naturels comme l'érosion hydrique, les effets humains à savoir les feux de brousse et la coupe abusive des arbres constituent les principales causes de la dégradation de l'environnement. D'où l'importance d'une politique de protection de l'environnement par la formation des populations en techniques de GRN, la mise en place de comités de lutte contre les feux de brousse, l'élaboration et la mise de POAS et de PAG, la réalisation de digues pour freiner l'ensablement et la salinisation.

07. Redynamiser les secteurs de l'artisanat et du commerce : ceci passe par la mise en place d'un système de crédit adapté, l'aménagement de marchés hebdomadaires et la construction de hall de marché, le renforcement de capacités des acteurs ainsi que l'amélioration de l'accessibilité au niveau de la CR.

08. Renforcer les capacités du conseil rural : Le renforcement des capacités du conseil rural procédera par la formation des élus locaux sur les thèmes de la décentralisation et de la gouvernance locale.

4.2 Programme d'actions prioritaires

SECTEUR D'ACTIVITE	OBJECTIF SPECIFIQUE	ACTIONS	LOCALISATION	COUTS	SOURCE	PARTENAIRES		
						LOCAUX	TECHNIQUE	FINANCIERS
SANTÉ	Objectif sectoriel : améliorer la couverture sanitaire							
	Equiper les postes de santé	Acquisition et réparation d'ambulances	Badiouré, Tendième, Soutou, Mangoulène centre, Tendimane, Tenghory	118 000 000	SRADL	CR, Comités de santé	urbanisme, district sanitaire	Etat, PNDL, CR
	Rendre fonctionnel le poste de santé	Réhabilitation poste de santé	Tendième	10 000 000	Estimation	CR, Comités de santé	urbanisme, district sanitaire	Etat, PNDL, CR
	Renforcer les infrastructures sanitaires	Construction et équipement poste de santé	T. Arrondissement	44 956 364	SRADL	CR, Comités de santé	urbanisme, district sanitaire, PADERCA	Etat, PNDL, CR
	Renforcer les infrastructures sanitaires	Construction et équipement cases de santé	Kafesse, Tao, Petit Koulaye, Nialor, Oubéme, Bani, Kassiboutou	122 125 000	SRADL	CR, Comités de santé	urbanisme, district sanitaire	Etat, PNDL, CR
	Relever le plateau de la CR	construction d'un centre de santé et d'une pharmacie	Tenghory	44 956 364	SRADL	CR, Comités de santé	urbanisme, district sanitaire	Etat, PNDL, CR
	Motivation et renforcement des agents	Prise en charge des relais CR/P Formation ASC	CR	--	--	CR, Comités de santé	urbanisme district sanitaire	Etat, PNDL, CR
	Augmenter le nombre du personnel	Renforcement du personnel de santé	CR	1 000 000	Estimation	CR, Comités de santé	urbanisme district sanitaire	Etat, PNDL, CR

EDUCATION	Objectif : Améliorer les conditions d'étude dans la collectivité								
	Diminuer les abris provisoires	Construction et équipement de salles de classe	Diakine, Niassarang, Piran, Eguilaye, Badiouré, Falméré, Koulaye, Sandougou, Tao, Bani, Mangoulène, Diarone, Takène. Tendième, T. Transg	7 725 500(*12)		CR, APE	IDEN, IA	CR, Etat, PNDL PADERCA	
	Sécuriser les écoles	Mur de clôture dans certains établissements et latrines modernes	Tendimane, Eguilaye, Bindago, Takène	34 505 496	SRADL	CR, APE	IDEN, IA	CR, Etat, PNDL PADERCA	
	Favoriser la proximité de l'enseignement secondaire	construction d'un lycée	Tenghory	49 641 616	SRADL	CR, APE	IDEN, IA	CR, Etat, PNDL PADERCA	
	Equiper les écoles	mise en place bibliothèques et cybers	CR	2 000 000	Estimation	CR, APE	IDEN, IA	CR, Etat, PNDL PADERCA	
	Moderniser les daaras	Création de daaras modernes	CR			CR, APE	IDEN, IA	CR, Etat, PNDL	
	Faciliter l'alphabétisation des adultes	Construction de classes alpha	CR			CR, APE	IDEN, IA	CR, Etat, PNDL	
	Appuyer et encadrer les APE	Renforcement de capacités des APE	CR	1 000 000	SRADL	CR, APE	IDEN, IA	CR, Etat, PNDL	
HYDRAULIQUE	Objectif Améliorer l'accès à l'eau potable								
	Permettre le fonctionnement des forages	Réhabilitation des forages existants	Tenghory Cr et Trans, soutou, Tendième, Tendimane			CR, ASUFOR, CGE	Hydraulique PEPAM, PADERCA, PROGEB, PIADESPC	Etat, PNDL, CR, PEPAM PADERCA	
	Renforcement des	Fonçage de puits et	Falméré, petit	150 000 000	SRADL	CR,	Hydraulique	Etat, PNDL,	

	infrastructures	forages	koulaye, Kafesse			ASUFOR, CGE	e PEPAM, PADERCA,	CR, PEPAM PADERCA
	Faciliter l'accès à l'eau potable	Extension du réseau	CR			CR, ASUFOR, CGE	Hydrauliqu e PEPAM, PADERCA,	Etat, PNDL, CR, PEPAM PADERCA
	Permettre une meilleure gestion des infrastructures	Formation du personnel des forages	CR	1 000 000	SRADL	CR, ASUFOR, CGE	Hydrauliqu e PEPAM, PADERCA,	Etat, PNDL, CR, PEPAM, PADERCA,
	Objectif : Protéger et sauvegarder l'environnement							
	Lutter contre la salinisation et l'érosion	Construction des digues de rétention d'eau et du sable	Tenghory Yamakeuye	11 637 411	SRADL	CR, OCB	Eaux et Forêts, CADL,	CR, PERACOD, Etat, PIADESPC,
	Sensibilisation des populations sur la nécessité du reboisement	organisation de campagnes de reboisement (arbres forestiers et mangroves)	CR	1 000 000	Estimation	CR, OCB	Eaux et Forêts, CADL,	CR, PERACOD, Etat, PIADESPC,
	Lutter contre la déforestation	aménagement de bois villageois	CR			CR, OCB	Eaux et Forêts, CADL,	CR, PERACOD, Etat, PIADESPC,
	Faciliter la lutte contre les feux de brousse	mise en place et équipement de comités de lutte contre les feux de brousse	CR	2 000 000	Estimation	CR, OCB	Eaux et Forêts, CADL,	CR, PERACOD, Etat, PIADESPC,
	Réduire les dégâts des feux de brousse	aménagement pare feux	CR	1 000 000	SRADL	CR, OCB	Eaux et Forêts, CADL,	CR, PERACOD, Etat, PIADESPC,
	Familiarisation sur les techniques de protection de la nature	Sensibilisation sur les techniques de protection de la nature	CR	1 000 000	Estimation	CR, OCB	Eaux et Forêts, CADL,	CR, PERACOD, Etat, PIADESPC,
	Maîtrise des	Formation en	CR	1 000 000	Estimation	CR, OCB	Eaux et	CR,

	techniques de GRN	techniques de GRN					Forêts, CADL, PERACOD	PERACOD, Etat, PIADESPC,
AGRICULTURE	Objectif	Améliorer les rendements et la production						
	Equiper les paysans	acquisition de tracteurs (5)	CR	18 000 000 * 5	SRADL, PLD Adéane 2008	CR, OCB,	DRDR, ANCAR,	Etat, PNDL, CR, PERACOD
		Acquisition Motoculteurs (5)		16 500 000				
	Faciliter le stockage et la conservation de semences	Construction de magasins de stockage (5)	CR	25 000 000	SRADL	CR, OCB	Eaux et Forêts, CADL,	CR, PERACOD, Etat,
	Appuyer financièrement les paysans	Faciliter l'accès aux crédits de campagne	CR	10 000 000	Estimation	CR, OCB	Eaux et Forêts, CADL, ANCAR	CR, PERACOD, Etat, PROGEBE,
Renforcement des capacités des agriculteurs	Renforcement de capacité des acteurs	CR	1 000 000	SRADL	CR, OCB	Eaux et Forêts, CADL, ANCAR	CR, PERACOD, Etat,	
GENRE	Objectif	Améliorer les conditions des couches vulnérables						
	Alléger les conditions de travail des femmes	Installation moulins	CR	2 564 730(*5)	SRA DL	CR, OCB	SFD, CRS, CCF, CADL, ANCAR	CR, Etat, CRS, CCF
		Acquisition décortiqueuses (5)	CR	15 000 000				
		Acquisition batteuses	CR	4 956 500 (*5)				
	Permettre le financement d'AGR	Faciliter l'accès au crédit	CR	--	---	CR, OCB	SFD, CRS, CCF, CADL	CR, Etat, CRS, CCF
Améliorer les revenus des couches vulnérables	Promotion d'AGR	CR			CR, OCB	SFD, CRS, CCF, CADL	CR, Etat, CRS, CCF	
Former les couches vulnérables	Renforcement de capacités	CR	1 000 000	Estimation	CR, OCB	SFD, CRS, CCF, CADL	CR, Etat, CRS, CCF, Handicap International	

	Faciliter l'implication des couches vulnérables dans la gestion du terroir	Renforcement de la présence des groupes vulnérables dans les instances	CR	--	--	CR, OCB	SFD, CRS, CCF, CADL	CR, Etat, CRS, CCF, Handicap International
ELEVAGE	Objectif	Développer le secteur de l'élevage						
	Lutter contre le vol de bétail	Sécurisation du bétail	CR	--	--	CR, OCB, éleveurs	PROGEB, CADL, DRE,	Etat, PROGEBE, CR
	Amélioration de la race et de la production de lait	Insémination artificielle	CR	2 000 000	Estimation	CR, OCB, éleveurs	PROGEB, CADL, DRE,	Etat, PROGEBE, CR
	Pratique de l'élevage intensif	installation d'une ferme agro – pastorale	1/ Zone (5)			CR, OCB, éleveurs	PROGEB, CADL, DRE,	Etat, PROGEBE, CR
	Lutter contre la divagation du bétail	aménagement zones de parcours	CR			CR, OCB, éleveurs	PROGEB, CADL, DRE,	Etat, PROGEBE, CR
	Faciliter la vaccination du bétail	Construction de parcs à vaccination	1/ Zone	20 000 000	Estimation	CR, OCB, éleveurs	PROGEB, CADL, DRE,	Etat, PROGEBE, CR
	Contribuer à la proximité du suivi vétérinaire	installation d'un poste vétérinaire	Tenghory	4 000 000	DOC PNIR	CR, OCB, éleveurs	PROGEB, CADL, DRE,	Etat, PROGEBE, CR
	Renforcement du personnel	Formation auxiliaires veto	1 / Zone	1 000 000	Estimation	CR, OCB, éleveurs	PROGEB, CADL, DRE, ANCAR	Etat, PROGEBE, CR
	Permettre une gestion rationnelle des ressources et du bétail	Elaboration et Mise en œuvre du POAS	CR			CR, OCB, éleveurs	PROGEB, CADL, DRE, ANCAR	Etat, PROGEBE, CR
	Faciliter l'abreuvement du bétail	Aménagement abreuvoirs	CR	10 000 000	Estimation	CR, OCB, éleveurs	PROGEB, CADL, DRE, ANCAR	Etat, PROGEBE, CR

TRANSPORT ET COMMUNICATION	Objectif	Désenclaver la communauté rurale						
	Faciliter l'accès aux localités enclavées	Aménagement des pistes de production	Coulaye-Kafesse – Mangoulène-Yamakeuye			CR, OCB, transporteurs, etc.	CADL, Direction des mines, etc.	Etat, CR, ANRAC, etc.
	Renforcer la durabilité des pistes	Renforcement des pistes existantes	Tenghory arrdt-mangoulène Bignona-Coulaye Falméré-Djitoucoubon-Thiangouth Tenghory-Kalounayes			CR, OCB, transporteurs, etc.	CADL, Direction des mines, etc.	Etat, CR, ANRAC, etc.
	Faciliter le déplacement des biens et personnes	Création d'une gare routière	CR			CR, OCB, transporteurs, etc.	CADL, Direction des mines, etc.	Etat, CR, ANRAC, etc.
	Améliorer le niveau de communication interne	Installation radio communautaire	Tenghory			CR, OCB, transporteurs, etc.	CADL, Direction des mines, etc..	Etat, CR, ANRAC, etc.
	Disposer d'un cadre de dialogue et d'échange	Cadre de concertation des tarifs	CR			CR, OCB, transporteurs, etc.	CADL, Direction des mines, etc.	Etat, CR, ANRAC, etc.
EPARGNE ET CREDIT	Objectif : faciliter l'accès au crédit et à l'épargne pour tous							
	Améliorer le niveau d'épargne et de crédit	Allègement des conditions d'accès au crédit (taux d'intérêt, garantie etc.)	CR			CR, OCB, CREC	CREC, SFD, CRS, CCF	CR, CRS, CCF, Etat, SFD
	Connaissance des conditions et procédures d'épargne	Information (sensibilisation)	CR	1 000 000	Estimation	CR, OCB, CREC	CREC, SFD, CRS, CCF	CR, CRS, CCF, Etat, SFD
	Permettre la	installation d'une	Tenghory			CR, OCB,	CREC,	CR, CRS, CCF,

	proximité des structures d'épargne	des mutuelle					CREC	SFD, CRS, CCF	Etat, SFD	
	Renforcer les capacités du personnel des CREC	Formation du personnel	CR		1 000 000	Estimation	CR, OCB, CREC	CREC, SFD, CRS, CCF	CR, CRS, CCF, Etat, SFD	
COMMERCE	Objectif : faciliter l'approvisionnement et l'écoulement des produits									
	Faciliter les échanges internes et externes	Aménagement marchés hebdo	1/ zone		37 362 637 / marché	SRADL	CR, OCB	Chambre de commerce, CADL	Etat, PNDL, CR,	
	Equiper la CR d'un marché moderne	Construction hall de marché	Tenghory		40 000 000 f	SRADL	CR, OCB	Chambre de commerce, CADL	Etat, PNDL, CR,	
	Fonctionnement du marché	Réhabilitation de marché	Badiouré		12 000 000 f	Estimation	CR, OCB	Chambre de commerce, CADL	Etat, PNDL, CR,	
	Disposer d'un espace de dialogue et d'échange	Installer un cadre de concertation et d'unification des prix	CR		1 000 000	Estimation	CR, OCB	Chambre de commerce, CADL	Etat, PNDL, CR,	
ASSAINISSEMENT	Objectif									
	Faciliter l'évacuation des eaux	Construction de canaux d'évacuation	CR, T Trans				CR, OCB,	Service assainissement, PERACOD PEPAM	CR, PEPAM, service assainissement , etc.	
	Sensibiliser et informer les populations sur l'hygiène et l'assainissement	Campagne d' IEC	CR		1 000 000	Estimation	CR, OCB,	Service assainissement, PERACOD , PEPAM	CR, PEPAM, service assainissement , etc.	
	Améliorer la couverture en latrines modernes	Construction latrines modernes	CR		17 673 500 f	SRADL	CR, OCB,	Service assainissement,	CR, PEPAM, service assainissement	

							PERACOD , PEPAM	, etc.	
AGROFORESTERIE	Objectif : contribuer à l'amélioration des revenus des populations								
	Faciliter l'exploitation des potentialités	Aménagement périmètres maraîchers	CR	7 316 510	SRADL	CR, OCB,	PERACOD , CADL, Eaux et forêts	Etat, PNDL, PERACOD, etc.	
	Equiper les exploitants de vergers et les maraîchers	Acquisition matériels (motos pompes)	CR			CR, OCB,	PERACOD , CADL, Eaux et forêts	Etat, PNDL, PERACOD, etc.	
	Amélioration la qualité des produits et les rendements	Faciliter l'accès aux produits phytosanitaires	CR			CR, OCB,	PERACOD , CADL, Eaux et forêts	Etat, PNDL, PERACOD, etc.	
	Faciliter l'irrigation des parcelles Faciliter la conservation des produits	Mise en place d'un système d'irrigation (goutte à goutte) Construction d'aires de conservation des produits	CR 1/ zone			CR, OCB,	PERACOD , CADL, Eaux et forêts	Etat, PNDL, PERACOD, etc.	
	Former les acteurs aux différentes techniques d'exploitation	Renforcement de capacités des Acteurs	CR	1 000 000	Estimation	CR, OCB,	PERACOD , CADL, Eaux et forêts	Etat, PNDL, PERACOD, etc.	
TOURISME	Objectif : Promouvoir le tourisme								
	Faire connaître les potentialités naturelles et culturelles	valorisation du potentiel touristique.	CR			CR, OCB	CADL, service régional tourisme, Hôtels	Etat, CR, PNDL	
	Renforcement des infrastructures touristiques	Construction de campement et hôtel	1/ Zone	30 751 250	SRADL	CR, OCB	CADL, service régional tourisme, Hôtels	Etat, CR, PNDL	

	Renforcer les capacités des acteurs	Formation des acteurs	CR	1 000 000	Estimation	CR, OCB	CADL, service régional tourisme, Hôtels	Etat, CR, PNDL
AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	Objectif	Améliorer le cadre de vie						
	Meilleure gestion de l'espace des habitations	Alignement des maisons	CR			CR, Populations	Cadastre, CADL	CR, Etat, PNDL
	Connaissance des limites de la CR	Délimitation des frontières de la CR				CR, Populations	Cadastre, CADL	CR, Etat, PNDL
JEUNESSE, SPORT, CULTURE ET LOISIRS	Objectif	Promouvoir la jeunesse, le sport et la culture						
	Favoriser l'épanouissement des jeunes	Aménagement d'aires de jeux	CR	1 000 000(*10)		CR, ASC	CDEPS, CADL	CR, Etat, PNDL
	Améliorer les revenus des jeunes	Promotion AGR pour les jeunes (embouche, aménagement périmètres maraîchers, pisciculture, apiculture, etc.)	CR			CR, ASC	CDEPS, CADL	CR, Etat, PNDL
	Renforcer les capacités des jeunes	Formation en GERME ou esprit d'entreprise	CR	1 000 000	Estimation	CR, ASC	CDEPS, CADL	CR, Etat, PNDL
	Contribuer à la formation des jeunes	Construction et équipement de centres socioculturels	1/ zone	30 799 539 * 5	SRADL	CR, ASC	CDEPS, CADL	CR, Etat, PNDL
APPUI INSTITUTIONNEL	Objectif : Appuyer le conseil rural							
	Faciliter le travail de l'ASCOM	Acquisition moto	CR	2 500 000	Estimation	CR, CCG	CADL, ARD	CR, Etat, PNDL, ARD
		Ajout matériel informatique	CR	1 000 000				
		Connexion Internet	CR	500 000				
dotation en documents		CR	500 000					

	Mieux outiller les conseillers dans l'exercice de leur fonction	Renforcement de capacités (décentralisation, élaboration budget, planification, informatique, etc.)	CR	18 000 000	Estimation	CR, ASC	CDEPS, CADL	CR, Etat, PNDL	
ENERGIE ET MINES	Objectif : améliorer le cadre de vie des populations								
	Faciliter l'accès à l'électricité	Extension du réseau électrique	CR			CR, OCB	SENELEC, CADL	CR, Etat, ASER	
	Electrifier les localités enclavées	Installation des panneaux solaires et suivi théorique	CR	1 000 000	Estimation	CR, OCB	SENELEC, CADL	CR, Etat, ASER	
	Organiser l'exploitation des carrières	Promotion et protection des carrières	CR			CR, OCB	SENELEC, CADL	CR, Etat, ASER	
INDUSTRIES	Objectif : promouvoir l'exploitation et la transformation des produits locaux								
	Faciliter la transformation des produits	installation d'unités locales de transformation	1 unité/ zone	5 560 440 / zone	SRADL	CR, OCB	CADL, ANCAR	Etat, PADERCA, PNDL, CR	
	Renforcement des compétences locales	Appui et encadrement	CR	1 000 000	Estimation	CR, OCB	CADL, ANCAR	Etat, PADERCA, PNDL, CR	
ARTISANAT	Objectif : promouvoir le secteur artisanal dans la collectivité								
	Augmenter les compétences des artisans	Renforcement de capacité des Acteurs	CR	1 000 000	SRADL	CR, OCB	Chambre des métiers, CADL	CR, Etat, PNDL	
	Disposer d'un espace de dialogue pour les corps de métiers	Mise en place d'un cadre de concertation	CR	1 000 000	Estimation	CR, OCB	Chambre des métiers, CADL	CR, Etat, PNDL	
PECHE	Objectif : promouvoir le secteur de la pêche								
	Augmenter la durée de stagnation de l'eau du marigot	Sur creusage du marigot		1 000 000		CR, OCB	CADL, ANRAC, PADERCA	Etat, CR, PNDL	
	Favoriser la pratique de la pisciculture	aménagement de bassins et d'étangs pour la pisciculture				CR, OCB	CADL, ANRAC, PADERCA	Etat, CR, PNDL	

PLAN D'INVESTISSEMENT LOCAL (PIL)

SECTEUR D'ACTIVITE	ACTIONS	LOCALISATION	COUTS	ECHEANCIER		
				2010	2011	2012
SANTÉ	Acquisition et réparation d'ambulances	Badiouré, Tendième, Soutou, Mangoulène centre, Tendimane, Tenghory	118 000 000		*	*
	Réhabilitation poste de santé	Tendième	10 000 000	*		
	Construction et équipement poste de santé	T. Arrondissement	44 956 364	*		
	Construction et équipement cases de santé	Kafesse, Tao, Petit Koulaye, Nialor, Oubéme, Bani, Kassiboutou	122 125 000		*	*
	construction d'un centre de santé et d'une pharmacie	Tenghory	44 956 364			*
	Prise en charge des relais CR/P Formation ASC	CR	--		*	*
	Renforcement du personnel de santé	CR	1 000 000		*	*
EDUCATION	Construction et équipement de salles de classe	Diakine, Niassarang, Piran, Eguilaye, Badiouré, Falméré, Koulaye, Sandougou, Tao, Bani, Mangoulène, Diarone, Takène. Tendième, T. Transg	7 725 500(*12)	*	*	
	Mur de clôture dans certains établissements et latrines modernes	Tendimane, Eguilaye, Bindago, Takène	34 505 496		*	*
	construction d'un lycée	Tenghory	49 641 616			*
	mise en place bibliothèques et cybers	CR	2 000 000	*	*	*
	Création de daaras modernes	CR				*
	Construction de classes alpha	CR			*	*
	Renforcement de capacités des APE	CR	1 000 000	*	*	

HYDRAULIQUE	Réhabilitation des forages existants	Tenghory Cr et Trans, Tendième, Tendimane		*		*
	Fonçage de puits et forages	Falméré, petit koulaye, Kafesse	150 000 000	*		
	Extension du réseau	CR		*		
	Formation du personnel des forages	CR	1 000 000	*		
ENVIRONNEMENT	Construction des digues de rétention d'eau et du sable	Tenghory Yamakeuye	11 637 411	*		
	organisation de campagnes de reboisement (arbres forestiers et mangroves)	CR	1 000 000	*		
	aménagement de bois villageois	CR			*	
	mise en place et équipement de comités de lutte contre les feux de brousse	CR	2 000 000	*		
	aménagement pare feux	CR	1 000 000	*		
	Sensibilisation sur les techniques de protection de la nature	CR	1 000 000	*		
	Formation en techniques de GRN	CR	1 000 000	*	*	
AGRICULTURE	acquisition tracteurs (5)	CR	22 800 000 * 5			*
	Acquisition Motoculteurs (5)		16 500 000		*	
	Construction de magasins de stockage (5)	CR	25 000 000		*	*
	Faciliter l'accès aux crédits de campagne	CR	10 000 000		*	
	Renforcement de capacité des acteurs	CR	1 000 000		*	
GENRE	Installation moulins	CR	2 564 730(*5)		*	
	Acquisition décortiqueuses (5)	CR	15 000 000		*	
	Acquisition batteuses	CR	4 956 500 (*5)		*	*
	Faciliter l'accès au crédit	CR	--		*	*
	Promotion d'AGR	CR			*	
	Renforcement de capacités	CR	1 000 000	*		

ELEVAGE	Sécurisation du bétail	CR	--		*	
	Insémination artificielle	CR	--		*	*
	installation d'une ferme agro – pastorale	1/ Zone (5)				*
	aménagement zones de parcours	CR			*	
	Construction de parcs à vaccination	1/ Zone	20 000 000			*
	installation d'un poste vétérinaire	Tenghory	4 000 000		*	
	Formation auxiliaires veto	1 / Zone	1 000 000	*		
	Elaboration et Mise en œuvre du POAS	CR		*	*	
	Aménagement abreuvoirs	CR	10 000 000			
TRANSPORT ET COMMUNICATION	Aménagement des pistes de production	Coulaye- Kafesse – Mangoulène- Yamakeuye			*	*
	Renforcement des pistes existantes	Tenghory arrdt- mangoulène Bignona- Coulaye Falméré- Djitoucoubon- Thiangouth Tenghory- Kalounayes			*	*
	Création d'une gare routière	CR				*
	Installation radio communautaire	Tenghory			*	
	Cadre de concertation des tarifs	CR			*	
EPARGNE ET CREDIT	Allègement des conditions d'accès au crédit (taux d'intérêt. garantie etc.)	CR			*	
	Information (sensibilisation)	CR	1 000 000	*		
	installation d'une mutuelle	Tenghory		*		
	Formation du personnel	CR	1 000 000	*		
COMMERCE	Aménagement marchés hebdo	1/ zone	37 362 637/marché		*	*
	Construction hall de marché	Tenghory	40 000 000			*
	Réhabilitation de marché	Badiouré	12 000 000		*	
	Installer un cadre de concertation et d'unification des prix	CR	1 000 000		*	

ASSAINISSEMENT	Construction de canaux d'évacuation	CR, T Trans				*
	Campagne d' IEC	CR	1 000 000	*		
	Construction latrines modernes	CR	17 673 500	*	*	
AGROFORESTERIE	Aménagement périmètres maraîchers	CR	7 316 510		*	*
	Acquisition matériels (motos pompes)	CR			*	*
	Faciliter l'accès aux produits phytosanitaires	CR			*	
	Mise en place d'un système d'irrigation (goutte à goutte) Construction d'aires de conservation des produits	CR 1/ zone				*
	Renforcement de capacités des Acteurs	CR	1 000 000		*	*
TOURISME	valorisation du potentiel touristique.	CR				
	Construction de campement et hôtel	1/ Zone	30 751 250			*
	Formation des acteurs	CR	1 000 000		*	
AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	Alignement des maisons	CR			*	
	Délimitation des frontières de la CR				*	
JEUNESSE, SPORT, CULTURE ET LOISIRS	Aménagement d'aires de jeux	CR	1 000 000(*10)		*	
	Promotion AGR pour les jeunes (embouche, aménagement périmètres maraîchers, pisciculture, apiculture, etc.)	CR				*
	Formation en GERME ou esprit d'entreprise	CR	1 000 000		*	
	Construction et équipement de centres socioculturels	1/ zone	30 799 539 * 5			

APPUI INSTITUTIONNEL	Acquisition moto	CR	2 500 000		*	
	ajout matériel informatique	CR	1 000 000		*	
	Connexion Internet	CR	500 000	*		
	dotation en documents	CR	500 000	*		
	Renforcement de capacités (décentralisation, élaboration budget, planification, informatique, etc.)	CR	18 000 000	*		
ENERGIE ET MINES	Extension du réseau électrique	CR				*
	Installation des panneaux solaires et suivi théorique	CR	1 000 000			*
	Promotion et protection des carrières	CR			*	
ARTISANAT	Renforcement de capacité des Acteurs	CR	1 000 000		*	
	Mise en place d'un cadre de concertation	CR	1 000 000			*
PECHE	Sur creusage du marigot	Yamakeuye	1 000 000			*
	aménagement de bassins et d'étangs pour la pisciculture	CR				*

PLAN ANNUEL D'INVESTISSEMENT (PAI) 2010 DE LA CR DE TENGHORY: 11/11/09

SECTEUR	LIBELLE DU PROJET	LOCALITE	PORTEUR DE PROJET	MAITRE D'OUVRAGE	PARTENAIRE	SERVICE TECHNIQUE A MOBILISER	COUT TOTAL	REPARTITION DES COUTS	
								APPORT CL / POPULATION	APPORT PARTENAIRE
EDUCATION	Construction et équipement de 3 Salles de classe	Falméré	APE	CR	PADERCA	Urbanisme/ IDEN			
	Equipement 1 salle de classe	Niassarang	APE	CR	PNDL	IDEN	1 000 000	100 000	900 000
	Réhabilitation + équipement de 2 Salles de classe	Coulaye	APE	CR	PADERCA	Urbanisme/ IDEN			
	Réhabilitation + équipement de 3 Salles de classe	Piran	APE	CR	PADERCA	Urbanisme/ IDEN			
	Equipement case des tout petits	T. Transg	APE	CR	PNDL	ANCTP	1 000 000	100 000	900 000
	Equipement de centre polyvalent (AFDS)	Coulaye	APE	CR	PNDL		2 550 000	255 000	2 295 000
	Dotation d'1 mallette pédagogique	T.Transg. 1	APE	CR	PADERCA	IDEN			
	Dotation d'1 malette pédagogique	T.Transg. 2	APE	CR	PADERCA	IDEN			
	Dotation d'1 malette pédagogique	T.Transg. 3	APE	CR	PADERCA	IDEN			
	Dotation d'1 malette pédagogique	Falméré	APE	CR	PADERCA	IDEN			
	Construction +Equipement 01 salle de classe école élémentaire	T. Arrdt	APE	CR	PNDL	Urbanisme/ IDEN	7 500 000	750 000	6 750 000
	Réhabilitation école élémentaire	Tendième	APE	CR		Urbanisme/ IDEN			
	Achèvement d'une maternelle (PNIR)	Kafesse	APE	CR	PNDL(PNIR)	Urbanisme/ IDEN	7 000 000	700 000	6 300 000

	Construction + Equipement de 3 Salles de classe au CEM	Tang. Arrondt	APE	CR	PNDL	Urbanisme/ IDEN	19 550 000	1 955 000	17 595 000
SANTE	Réhabilitation + Equipement Poste de Santé	Tendième	CS	CR	ETAT (BCI)	Urbanisme/ District sanitaire			
	Construction + équipement Poste de Santé	Tang. Arrondt	CS	CR	PADERCA	Urbanisme/ District sanitaire			
HYDRAULIQUE	Fonçage d'1 puits	Piran	APE	CR	PADERCA	Hydraulique			
	Fonçage d'1 puits	T.Transg	APE	CR	PADERCA	Hydraulique			
HYDRAULIQUE	Fonçage d'1 puits	Takéme	APE	CR	PADERCA	Hydraulique			
	Fonçage d'1 puits	Diarone	APE	CR	PADERCA	Hydraulique			
	Fonçage d'1 puits	Eguilaye	CR	CR	PADERCA	Hydraulique			
	Fonçage d'1 puits	Ghoniane	CR	CR	PADERCA	Hydraulique			
	Réhabilitation forage et extension réseau	Tenghory arrondt	ASUFOR	CR	USAID/PEPAM	Hydraulique			
	Adduction d'eau	Tang. Arrondt	ASUFOR	CR (CASSB)	PIADESPC	Hydraulique	40 000 000	Nature (main d'œuvre non spécialisée / tranchées)	40 000 000
	Adduction d'eau	Takéme	ASUFOR	CR (CASSB)	PIADESPC	Hydraulique			
	Adduction d'eau	Falméré	ASUFOR	CR (CASSB)	PIADESPC	Hydraulique			
	Adduction d'eau	Diarone	ASUFOR	CR (CASSB)	PIADESPC	Hydraulique			
	Adduction d'eau	Djikantoubon	ASUFOR	CR (CASSB)	PIADESPC	Hydraulique			
	Adduction d'eau	Thiangouthié	ASUFOR	CR (CASSB)	PIADESPC	Hydraulique			
	Adduction d'eau	Djiwa	ASUFOR	CR (CASSB)	PIADESPC	Hydraulique			
	Fonçage d'1 Puits pastoral	Kafesse	CR	CR	PROGEBE	Hydraulique			
Adduction d'eau à la maternité(AFDS)	T Transg	ASUFOR	CR	PNDL	Hydraulique	1 000 000	100 000	900 000	

GRN	Aménagement complémentaire de Vallées	Takéme	CR	CR	PADERCA	DRDR			
	Aménagement complémentaire de Vallées	Djiwa	CR	CR	PADERCA	DRDR			
	Aménagement complémentaire de Vallées	Diarone	CR	CR	PADERCA	DRDR			
	Aménagement complémentaire de Vallées	Falméré	CR	CR	PADERCA	DRDR			
	Aménagement complémentaire de Vallées	Djitoukoubon	CR	CR	PADERCA	DRDR			
	Aménagement complémentaire de Vallées	Thiangouthié	CR	CR	PADERCA	DRDR			
GRN	Aménagement complémentaire de Vallées	Frankounda	CR	CR	PADERCA	DRDR			
	Aménagement complémentaire de Vallées	Tao	CR	CR	PADERCA	DRDR			
	Aménagement complémentaire de Vallées	Thiangouthié	CR	CR	PADERCA	DRDR			
	Aménagement complémentaire de Vallées	Etama	CR	CR	PADERCA	DRDR			
	Aménagement complémentaire de Vallées	Ghaniou	CR	CR	PADERCA	DRDR			
	Aménagement complémentaire de Vallées	Kafes	CR	CR	PADERCA	DRDR			
	Aménagement complémentaire de Vallées	Badiouré	CR	CR	PADERCA	DRDR			
	Aménagement complémentaire de Vallées	Koutinghor	CR	CR	PADERCA	DRDR			
	Achat pompe + Bassin	Mangouléne	CR	CR	PADERCA	DRDR			
	Ouverture des pare feux	CR	CEGRN	CR	PIADESPC / PERACOD	IDEF	10 726 500	Nature (main d'œuvre non	10 726 500
	Equipement comités de lutte	CR	CEGRN	CR	PIADESPC / PERACOD	IDEF			

	Reboisement des espèces forestières	CR	CEGRN	CR	PIADESPC / PERACOD	IDEF		spécialisée, matériaux)	
	Installation pépinières forestières	CR	CEGRN	CR	PIADESPC / PERACOD	IDEF			
	Reboisement des espèces forestières	CR	CR	CR		Eaux et Forêts			
ASSAINISSEMENT	Construction d'1 bloc sanitaire à l'école élémentaire	Piran	APE	CR	PADERCA	Assainissement			
	Construction d'1 bloc sanitaire au CEM	soutou	APE	CR	PNDL	Assainissement	3 555 000	355 500	3 199 500
	Construction d'1 bloc sanitaire à l'école élémentaire	Bindago	APE	CR	PADERCA	Assainissement			
	Construction d'1 bloc sanitaire à l'école élémentaire	Takéme	CS	CR	PADERCA	Assainissement			
ASSAINISSEMENT	Aménagement Canivaux	T.Transg	CR	CR	PEPAM	Assainissement			
	Aménagement d'une digue filtrante	Tenghory	CR	CR	PEPAM	Assainissement			
	Construction de Latrines modernes école 3	T.Transg	CR	CR	PEPAM	Assainissement			
AGR	Equipement d'1 bloc maraîcher	Piran	OCB-GPF	CR (CFAGR)	PADERCA	DRDR, SADL, SDDR		En nature	
	Equipement d'1 bloc maraîcher	Soutou	OCB-GPF	CR (CFAGR)	PADERCA	DRDR, SADL, SDDR		En nature	
	Equipement d'1 bloc maraîcher	Niassarang	OCB-GPF	CR (CFAGR)	PADERCA	DRDR, SADL, SDDR		En nature	
	Construction +équipement un point d'information et formation aux filières	CR	CFAGR	CR	PIADESPC	SDR, SADL, ANCAR	20 000 000	Nature (connexions réseau, personnel)	20 000 000
	Appui aux filières	CR	PAF						
	Appui Coopérative agricole (CABAC)	CR	CRCR (OP)	CR (CFAGR)	PADAC (Coop Espagnole)	SDR, SADL, ANCAR			

	Création d'une Mutuelle d'Epargne et de crédit	CR	CR	CR					
APPUI INSTITUTIONNEL	Matériel Informatique +Internet	CR	CR	CR					
RENFORCEMENT DE CAPACITES	Formation sur les 09 domaines de compétences	CR	CR	CR		CADL			
	Formation en suivi - Evaluation des Micro Entreprises	CR	CCG	CR		CADL			
	Formation sur le dialogue social	CR	CCG	CR		CADL			
	Prévention et Gestion des conflits	CR	CCG	CR	ARD/PROCAS	CADL			
	Gestion et Entretien des Infrastructures	CR	CCG	CR	ARD/PROCAS	CADL			

V. LES STRATEGIES DE MISE EN ŒUVRE

5.1 Aspects institutionnels de la mise en œuvre

L'une des prérogatives les plus importantes du Conseil rural est d'élaborer et de mettre en œuvre des actions de développement local. La complexité de la tâche et la multiplicité des acteurs locaux exigent de procéder à une gestion concertée de la planification et l'exécution des options de promotion économique et sociale. Dans cette perspective, le Conseil rural sera appuyé par le **C.C**, principale structure représentative de la société civile locale. Il sera crée » alors des comités de construction, d'entretien et de maintenance des futures réalisations. Auparavant, il sera procédé au choix annuel des investissements à partir des options de développement arrêté dans le PLD. Le budget sera alors le principal document de planification dans lequel il sera précisé les prévisions de réalisations, leurs coûts estimatifs, les montants des contreparties locales et les éventuels.

5.2 Horizon temporel du plan

Dans un souci d'harmonisation du PLD avec les documents régionaux et nationaux de planification, l'horizon temporel sera de six ans. Durant la période (2010-2015), les actions à réaliser, dans la communauté rurale doivent être prévues dans le PLD, ou du moins être totalement en cohérence avec les principales options de développement.

5.3. Le Plan Annuel d'Investissement (PAI)

Le Plan Annuel d'Investissement (PAI) répertorie l'ensemble des actions prioritaires qui seront menées durant l'année. Ces actions sont extraites du Programme d'Action Prioritaire (PAP) du Plan.

Durant toute la durée de validité du PLD, un Programme d'Investissement (PI) sera donc élaboré de façon participative, chaque année avec le Comité de Concertation et de (CC) et le Conseil Rural. Chaque projet retenu devra donc faire l'objet d'une évaluation sommaire qui spécifie les bénéficiaires, la justification, la localisation, la durée, le montage financier et les stratégies de mise en œuvre du projet.

5.4. Le Plan de Formation

Au cours du diagnostic, les différents besoins en formation ont été identifiés au niveau de chaque secteur. Le Plan de Formation (PF) recense l'ensemble de ces formations nécessaires au renforcement des capacités et des compétences locales. Il spécifie aussi, les objectifs et les résultats attendus, les cibles, la durée et les moyens de suivi et de démultiplication de celles-ci.

Le Plan de Formation occupe une place stratégique dans le processus de développement local. En effet, car à travers les ateliers de formation qui seront proposés, la communauté rurale pourra renforcer et valoriser les capacités de ses ressources humaines afin d'atteindre une meilleure productivité.

5.5. Le Plan de Communication

A l'image de la formation, la communication occupe une place centrale dans le développement local. Elle peut permettre d'aboutir à une vision partagée des objectifs de développement entre les différents acteurs de la communauté rurale ; sous ce rapport, la maîtrise des moyens et des voies de communication devient un enjeu majeur.

Le plan de communication permet donc d'identifier des solutions, à partir du diagnostic, afin de lever les principales contraintes et d'améliorer les réseaux de communication. Il devra préciser les objectifs de communication, les cibles visées, les résultats attendus et les supports utilisés, pour chaque opération de communication.

5.6. Les Stratégies de Mise en Œuvre et De Suivi

Le CC, principal cadre d'échanges et de concertation de la communauté rurale, sera chargé en partenariat étroit avec le Conseil Rural, de rechercher les voies et moyens d'une mise en œuvre adéquate du PLD. A cet effet, il développera un ensemble de stratégies pour le financement du PLD, la préparation technique et l'exécution des investissements prévus, le suivi des réalisations et la maintenance des ouvrages.

5.6.1. Le financement du PLD

Le présent PLD coïncide avec la mise en œuvre du Programme National de Développement Local (PNDL) dans la communauté rurale. Certaines actions sont donc prises en charge par le programme lorsqu'elles sont inscrites dans le Plan Annuel d'Investissement (PAI). Pour ces actions, le financement se fait conjointement avec le PNDL, le CR et les bénéficiaires selon les modalités définies par le programme.

Par contre, pour les actions qui ne sont pas prises en compte par le PNDL, la communauté rurale fera appel, en plus des efforts du conseil rural et des populations, à ses partenaires traditionnels et potentiels pour leur financement, notamment les ONG et les partenaires extérieurs par le biais de la coopération décentralisée.

5.6.2. Préparation des dossiers techniques

Les demandes de financement ayant reçu un accord de la part d'un bailleur devront être transformées en dossiers techniques. Ces derniers devront mettre en évidence, pour chaque projet, les aspects techniques et environnementaux, les organisations chargées du pilotage, le chronogramme d'exécution et les mécanismes de suivi. Ces dossiers seront complétés par des documents annexes tels que les plans ou croquis, les factures pro forma, les devis estimatifs, etc.

5.6.3. Sélection des prestataires

Après les étapes précitées, les prestataires seront choisis à la suite d'un appel d'offres. Pour les marchés potentiels, un appel à candidature sera donc lancé au niveau régional. Sur la présentation de dossier les entrepreneurs présentant les meilleures offres (techniques, financières,...) seront choisis sur des bases transparentes pour la réalisation des infrastructures.

5.6.4. La mise en place du comité de construction

Avant la phase de réalisation, proprement dite, un comité de construction sera mis en place pour le suivi des travaux des entrepreneurs. Il devra assurer le rôle de maître d'ouvrage délégué. Ses principales missions sont :

- le suivi régulier des travaux des entrepreneurs ;
- la gestion des matériaux ;
- la mobilisation et la comptabilisation des apports en nature ;
- le suivi des contrats des fournisseurs et entrepreneurs ;
- l'organisation des réceptions provisoires et définitives.

Ce comité joue un rôle important dans la mise en œuvre et le dispositif de suivi du PLD, particulièrement dans le contrôle du respect des cahiers de charge par les entrepreneurs.

5.6.5. Exécution des projets

Après l'identification des différents entrepreneurs qui se chargent de la réalisation des infrastructures, le conseil rural peut signer, compte tenu des difficultés liées à l'élaboration des données techniques et au contrôle des travaux, un contrat d'assistance à la maîtrise d'ouvrage pour le suivi des travaux.

Il convient de signaler aussi, que l'exécution des travaux incombe personnellement aux prestataires qui ont été choisis, par conséquent la cession de tout ou une partie du marché ne peut se faire sans l'accord du maître d'ouvrage (le conseil rural).

5.6.6. Mise en place des comités d'entretien et de maintenance

La gestion des infrastructures devra être un problème communautaire. L'ensemble de la population sans exclusivité devra être impliqué dans l'entretien et la maintenance des ouvrages communautaires qui seront mis en place. Dans une démarche

participative, un comité d'entretien et de maintenance sera mis en place pour chaque infrastructure, avant la fin des travaux. Ce comité qui sera sous la supervision du CC devra impliquer l'ensemble des bénéficiaires directs du projet

ANNEXES

VOLET VILLAGES	DEMOGRAPHIE				
	NOMBRE DE CONCESSIONS	NOMBRE DE MENAGES	POPULATION		
			MASCULIN	FEMININ	TOTAL
Falméré	49	64	352	520	872
Diarone	34	64	307	471	778
Djitoucoubon	12	25	80	120	200
Thiangouth	11	19	73	130	203
Badiouré	104	115	627	599	1226
Petit Koulaye	74	79	560	568	1128
Francounda	17	17	80	57	137
Kafesse	37	43	226	231	457
Ghognane	17	20	128	174	302
Oussack	18	20	124	112	236
Tao	07	09	45	49	94
Sandougou	24	24	100	98	198
Tenghory arrondissement	508	801	2006	3122	5128
Tenghory transgambienne	1113	2065	5779	10001	15780
Takène	38	38	99	208	307
Djiwa	16	18	32	39	71
Diourou	11	57	198	210	308
Djimakakor	10	31	105	140	245
Tendième	12	52	201	290	491
Tendimane	111	107	630	697	1327
Djilondine	13	30	084	138	222
Diakine	13	26	093	139	232
Kassila	04	13	29	32	61
Niassarang	17	46	101	161	262
Soutou	37	85	267	304	571
Piran	08	30	100	168	268
Bindago	14	20	51	56	107
Koutenghor	15	60	110	290	400
Eguilaye	20	60	213	312	525
Kaodioul	02	12	16	23	39
Mangoulène Oubème	06	34	200	216	416
Mangoulène Nialor	03	25	132	106	238
Mangoulène Centre	15	85	420	500	920
Diogha	08	25	287	300	587
TOTAL	2398	4219	13855	20581	34336

Source : enquêtes MSA 2009

VOLET VILLAGES	EDUCATION																							
	NBRE DE CLASSES MATERNELLES			NBRE DE CLASSES PRIMAIRES			NBRE DE CLASSES D'ALPHAB.			NBRE DE CLASSES SECONDAIRES			NBRE D'ECOLES ARABO- CORANIQUES			NBRE DE PERS. ALPHAB	EFFECTIF DES ELEVES						CENTRE FORMAT. PROF.	NBRE PERSONNEL EDUC.
	PED	PHYS.	AB R	PED	PHYS	AB R	T	F	NF	PE D	PHYS	ABR	T	F	NF	T	PRIMAIRES			SECONDAIRES			T	T
																	T	NF	NG	T	NF	NG		
Falméré	00	00	00	12	06	06	00	00	00	00	00	00	01	01	00	57	323	159	165	00	00	00	00	13
Diarone	00	00	00	04	02	02	00	00	00	00	00	00	01	01	00	60	125	59	66	00	00	00	00	04
Djitoucoubon	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	01	01	00	110	00	00	00	00	00	00	00	00
Thiangouth	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00
Badiouré	00	00	00	10	09	04	00	00	00	10	07	06	01	01	00									
Petit Koulaye	00	00	00	06	06	03	00	00	00	00	00	00	02	02	00	120	176	82	94	00	00	00	00	09
Franconda	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00
Kafesse	03	03	00	03	03	03	02	02	00	00	00	00	01	01	00	35	87	28	59	00	00	00	00	07
Ghognane	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00
Oussack	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	60	00	00	00	00	00	00	00	01
Tao	00	00	00	04	03	01	00	00	00	00	00	00	01	01	00	50	125	55	70	00	00	00	00	04
Sandougou	00	00	00	06	05	03	00	00	00	00	00	00	00	00	00	30	158	76	82	00	00	00	00	00
Tenghory arrondissement	03	00	04	11	09	02	01	01	00	10	07	03	09	09	00	60	442	142	300	500	198	302	00	28
Tenghory transgambienne	04	04	00	18	14	01	02	02	00	32	32	00	04	04	00	10							00	45
Takène	00	00	00	03	03	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	165	64	101	00	00	00	00	03
Djiwa	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00
Diourou	00	00	00	03	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	01	21	09	12	00	00	00	00	02
Djimakakor	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	53	13	40	00	00	00	00	03
Tendième	03	00	00	06	00	00	01	01	00	04	00	00	00	00	00	01	120	38	82	118	28		00	16
Tendimane	01	00	00	06	00	00	02	02	00	00	00	00	02	02	00	01	190	89	101	00	00	00	00	08
Djilondine	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	01	01	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00
Diakine	00	00	00	03	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	02	78	29	59	00	00	00	00	03
Kassila	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00
Niassarang	00	00	00	03	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	01	72	31	41	00	00	00	00	03
Soutou	00	00	00	06	00	00	00	00	00	04	04	00	00	00	00	03	130	41	89	126	48	78	00	06
Eguilaye	00	00	00	03	00	00	00	00	00	00	00	00	01	01	00	01	67	21	46	00	00	00	00	03
Koutenghor	00	00	00	03	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	73	22	51	00	00	00	00	03
Piran	00	00	00	03	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	74	24	50	00	00	00	00	03
Bindago	00	00	00	03	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	56	14	42	00	00	00	00	03
Kaoudioul	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00
Boutolate	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00

M. Oubème	02	00	00	06	00	00	01	00	00	00	00	00	01	00	00	60	221	100	121	00	00	00	00	06
M. Nialor	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00
M. Centre	00	00	00	00	00	00	00	00	00	10	00	00	01	00	00	00	00	00	00	415	172	243	00	14
Baguimeul	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	0	00	00	00	00
Diogha	01	00	00	09	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	247	96	151	00	00	00	00	09
Total	17	7	4	131	60	25	9	8	0	70	50	9		27	25	0	662	3003	1192	822	1159	446	623	196

Source : enquêtes MSA 2009

VOLET VILLAGES	SANTÉ												
	NBRE DE CASES DE SANTÉ			NBRE DE MATERNITES RURALES			NBRE DE POSTES DE SANTÉ			NBRE DE PHARMACIES/DEPOTS			NBRE DU PERSONNEL DE SANTÉ
	T	F	NF	T	F	NF	T	F	NF	T	F	NF	T
Falméré	00	00	00	01	01	00	01	01	00	01	01	00	05
Diarone	01	01	00	01	01	00	00	00	00	00	00	00	05
Djitoucoubon	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00
Thiangouth	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00
Badiouré	00	00	00	01	01	00	01	01	00	01	01	00	05
Petit Koulaye	01	00	01	01	00	01	00	00	00	00	00	00	01
Franconda	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00
Kafesse	01	01	00	01	01	00	00	00	00	01	01	00	06
Ghognane	01	00	01	01	01	00	00	00	00	00	00	00	06
Oussack	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	02
Tao	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	01
Sandougou	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	01
Tenghory arrondissement	00	00	00	01	01	00	00	00	00	00	00	00	02
Tenghory transgambienne	01	01	00	01	01	00	00	00	00	00	00	00	02
Takène	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00
Djiwa	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00
Diourou	01	01	00	01	00	01	00	00	00	00	00	00	03
Djimakakor	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00
Tendième	00	00	00	00	00	00	01	01	00	00	00	00	05
Tendimane	01	01	00	01	01	00	00	00	00	01	01	00	05
Djilondine	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00
Diakine	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00
Kassila	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00
Niassarang	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00
Soutou	00	00	00	01	01	00	01	01	00	01	01	00	03
Piran	01	01	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	05
Bindago	01	00	01	01	01	00	00	00	00	01	00	01	02
Koutenghor	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00
Eguilaye	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	01
Kaoudioul	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00
Boutolate	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00
Mangoulène Oubène	00	00	00	01	01	00	00	00	00	00	00	00	01
Mangoulène Nialor	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00
Mangoulène Centre	00	00	00	00	00	00	01	01	00	00	00	00	02
Diogha	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00
Total	9	6	3	13	11	2	5	5	0	6	5	1	63

Source : enquêtes MSA 2009

VOLET VILLAGES	HYDRAULIQUE																																
	PUITS TRADITIONNELS			PUITS EQUIPES DE POMPE			PUITS AMELIORES			CHATEAUX D'EAU			RESEAUX AEP			FORAGES NON EQUIPES			FORAGES EQUIPES												MARES	MARIGOTS OU BOLONGS	BASSINS
																TYPE MOTORISE			TYPE EOLIEN			TYPE SOLAIRE			TYPE MANUEL								
	T	F	NF	T	F	NF	T	F	NF	T	F	NF	T	F	NF	T	F	NF	T	F	NF	T	F	NF	T	F	NF	T	F	NF	T	T	T
Falméré	40	21	19	1	01	00	05	05	00	0	0	0	0	00	0	0	00	0	0	00	0	0	00	0	0	00	0	0	00	00	00	00	
Diarone	28	16	12	0	00	00	04	02	02	0	0	0	0	00	0	0	00	0	0	00	0	0	00	0	0	00	0	0	00	00	00	00	
Djitoucoubon	09	05	04	0	00	00	03	03	00	0	0	0	0	00	0	0	00	0	0	00	0	0	00	0	0	00	0	0	00	00	00	00	
Thiangouth	09	06	03	0	00	00	02	02	00	0	0	0	0	00	0	0	00	0	0	00	0	0	00	0	0	00	0	0	00	00	00	00	
Badiouré	22	14	08	1	01	00	15	13	02	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	00	0	0	0	0	0	00	0	0	0	00	00	00	
Petit Koulaye	04	01	03	1	00	01	09	06	03	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	00	0	0	0	0	0	00	0	0	0	00	00	00	
Franounda	06	05	01	0	00	00	01	00	01	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	00	0	0	0	0	0	00	0	0	0	00	00	00	
Kafesse	10	10	00	0	00	00	08	06	02	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	00	0	0	0	0	0	00	0	0	0	00	00	00	
Ghognane	08	04	04	0	00	00	02	00	02	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	00	0	0	0	0	0	00	0	0	0	00	00	00	
Oussack	10	02	08	0	00	00	01	00	01	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	00	0	0	0	0	0	00	0	0	0	00	00	00	
Tao	08	03	05	1	00	01	01	01	00	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	00	0	0	0	0	0	00	0	0	0	00	00	00	
Sandougou	05	01	04	1	01	00	05	01	04	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	00	0	0	0	0	0	00	0	0	0	00	00	00	
Tenghory arrondissement	36	06	30	3	03	00	7	07	00	1	0	1	1	0	0	0	0	0	0	1	0	1	0	0	0	0	0	0	00	00	00	00	
Tenghory transgambienne	01	01	00	0	00	00	0	00	00	1	1	0	1	0	0	0	0	0	0	1	1	0	0	0	00	0	0	00	00	00	00	00	
Takène	04	00	04	1	01	00	2	02	00	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	00	0	0	00	00	00	00		
Djiwa	05	01	04	0	00	00	2	01	01	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	00	0	0	00	00	00	00		
Diourou	11	10	01	0	00	00	06	04	02	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	00	0	0	00	02	01	00		
Djimakakor	09	05	04	0	0	00	04	04	00	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	00	0	0	00	00	00	00		
Tendième	10	10	00	1	01	00	00	00	00	1	1	0	1	0	0	0	01	1	0	0	0	0	0	0	00	0	0	00	00	00	00		
Tendimane	11	01	10	0	1	00	06	01	04	0	0	0	0	0	0	1	0	1	0	0	0	0	0	0	00	0	0	00	06	01	01		
Djilondine	01	00	01	0	00	00	05	04	01	0	0	0	0	0	00	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	00	00	00	00	
Diakine	14	07	07	0	00	02	01	01	00	0	0	0	0	00	0	0	00	0	0	00	0	0	00	0	0	00	0	0	00	00	00	00	
Kassila	07	03	04	0	0	0	01	00	01	0	0	0	0	00	0	0	00	0	0	00	0	0	00	0	0	00	0	0	00	00	00	00	
Niassarang	09	02	07	0	0	00	04	02	00	0	0	0	0	00	0	0	00	0	0	00	0	0	00	0	0	00	0	0	00	00	00	00	
Soutou	11	06	05	0	00	00	05	05	00	0	0	0	1	00	0	0	01	1	0	00	0	0	00	0	0	00	0	0	00	00	00	00	
Eguilaye	09	00	09	0	00	00	05	05	00	0	0	0	0	00	0	0	00	0	0	00	0	0	00	0	0	00	0	0	00	00	00	00	
Koutenghor	07	06	01	0	0	0	02	02	00	0	0	0	0	00	0	0	00	0	0	00	0	0	00	0	0	00	0	0	00	00	00	00	
Piran	18	17	01	1	01	00	00	00	00	0	0	0	0	00	0	0	00	0	0	00	0	0	00	0	0	00	0	0	00	00	00	00	
Bindago	09	05	04	0	00	00	00	00	00	0	0	0	0	00	0	0	00	0	0	00	0	0	00	0	0	00	0	0	00	00	00	00	
Kaoudioul	02	00	02	0	00	00	01	00	01	0	0	0	0	00	0	0	00	0	0	00	0	0	00	0	0	00	0	0	00	00	00	00	
Boutolate	08	04	04	0	00	00	00	00	00	0	0	0	0	00	0	0	00	0	0	00	0	0	00	0	0	00	0	0	00	00	00	00	

Mangoulène Oubène	05	05	00	0	00	00	00	02	02	0	0	0	0	0	0	0	0	00	0	0	00	0	0	00	0	0	00	00	00	00	00	00	
Mangoulène Nialor	03	03	00	0	00	00	00	01	00	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	00	0	0	00	0	0	00	0	0	00	00	00	00	
Mangoulène Centre	17	16	01	0	00	00	00	06	06	0	0	0	0	0	0	0	0	00	0	0	00	0	0	00	0	0	00	00	00	00	00		
Diogha	04	04	00		0	00	00	04	04	0	0	0	0	0	0	0	0	00	0	0	00	0	0	00	0	0	00	00	00	00	00		
Total	370	200	17 0	1 1	10	4	10 7	90	39	3	2	1	4	2	0	1	0	3	2	0	0	2	1	1	0	0	0	0	0	0	8	2	1

Source : enquêtes MSA 2009

VILLAGES	VOLET	CENTRES D'ECHANGE														
		MARCHES PERMANENTS AVEC SOUKS			MARCHES PERMANENTS SANS SOUKS			MARCHES HEBDO AVEC SOUKS			MARCHES HEBDO SANS SOUKS			BOUTIQUES		
		T	F	NF	T	F	NF	T	F	NF	T	F	NF	T	F	NF
Falméré	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	04	03	01	
Diarone	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	07	04	03	
Djitoucoubon	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	01	00	01	
Thiangouth	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	02	01	01	
Badiouré	00	00	00	01	01	00	00	00	00	00	00	00	06	06	00	
Petit Koulaye	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	05	05	00	
Franconda	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	03	02	01	
Kafesse	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	03	03	00	
Ghognane	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	02	02	00	
Oussack	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	01	01	00	
Tao	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	
Sandougou	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	02	02	00	
Tenghory arrondissement	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	06	05	01	
Tenghory transgambienne	00	00	00	01	01	00	00	00	00	00	00	00				
Takène	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	02	02	00	
Djiwa	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	
Diourou	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	02	02	00	
Djimakakor	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	01	01	00	
Tendième	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	05	05	00	
Tendimane	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	03	03	00	
Djilondine	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	01	01	00	
Diakine	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	
Kassila	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	
Niassarang	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	
Soutou	00	00	00	00	00	00	00	00	0	00	00	00	00	00	00	
Eguilaye	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	
Koutenghor	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	
Piran	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	
Bindago	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	
Kaoudioul	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	
Boutolate	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	02	02	00	
Mangoulène Oubène	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	
Mangoulène Nialor	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	01	01	00	
Mangoulène Centre	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	02	02	00	
Diogha	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	02	02	00	

Source : enquêtes MSA 200

VOLET VILLAGES	TOURISME								
	NOMBRE D'HOTELS			NOMBRE DE CAMPEMENTS			NOMBRE DE BARS/RESTAURANTS		
	T	F	NF	T	F	NF	T	F	NF
Falméré	00	00	00	00	00	00	00	00	00
Diarone	00	00	00	00	00	00	00	00	00
Djitoucoubon	00	00	00	00	00	00	00	00	00
Thiangouth	00	00	00	00	00	00	00	00	00
Badiouré	00	00	00	01	01	00	00	00	00
Petit Koulaye	00	00	00	00	00	00	00	00	00
Francounda	00	00	00	00	00	00	00	00	00
Kafesse	00	00	00	00	00	00	00	00	00
Ghognane	00	00	00	00	00	00	00	00	00
Oussack	00	00	00	00	00	00	00	00	00
Tao	00	00	00	00	00	00	00	00	00
Sandougou	00	00	00	00	00	00	00	00	00
Tenghory arrondissement	00	00	00	01	00	01	00	00	00
Tenghory transgambienne	00	00	00	00	00	00	00	00	00
Takène	00	00	00	00	00	00	00	00	00
Djiwa	00	00	00	00	00	00	00	00	00
Diourou	00	00	00	00	00	00	00	00	00
Djimakakor	00	00	00	00	00	00	00	00	00
Tendième	00	00	00	00	00	00	00	00	00
Tendimane	00	00	00	00	00	00	00	00	00
Djilondine	00	00	00	00	00	00	00	00	00
Diakine	00	0	00	00	00	00	00	00	00
Kassila	00	00	00	00	00	00	00	00	00
Niassarang	00	00	00	00	00	00	00	00	00
Soutou	00	00	00	00	00	00	00	00	00
Eguilaye	00	00	00	00	00	00	00	00	00
Koutenghor	00	00	00	00	00	00	00	00	00
Piran	00	00	00	00	00	00	00	00	00
Bindago	00	00	00	00	00	00	00	00	00
Kaoudioul	00	00	00	00	00	00	00	00	00
Boutolate	00	00	00	00	00	00	00	00	00
Mangoulène Oubène	00	00	00	00	00	00	00	00	00
Mangoulène Nialor	00	00	00	00	00	00	00	00	00
Mangoulène Centre	00	00	00	00	00	00	00	00	00
Diogha	00	00	00	00	00	00	00	00	00

Source : enquêtes MSA 2009

VOLET VILLAGES	INFRASTRUCTURES AGRO- PASTORALES															
	MAGASINS DE STOCKAGE			PARCS A VACCINATION			FOURRIERES			ABREUVOIRS			ABATTOIRS			CHEMINS DE PARCOURS DU BETAIL
	T	F	NF	T	F	NF	T	F	NF	T	F	NF	T	F	NF	T
Falméré	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00
Diarone	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00
Djitoucoubon	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00
Thiangouth	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00
Badiouré	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	02
Petit Koulaye	01	01	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	02
Franconda	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00
Kafesse	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00
Ghognane	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	01
Oussack	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00
Tao	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00
Sandougou	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00
Tenghory arrondissement	01	01	00	01	01	00	01	01	00	01	01	00	00	00	00	00
Tenghory transgambienne	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00
Takène	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00
Djiwa	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00
Diourou	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00
Djimakakor	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00
Tendième	00	00	00	00	00	00	00	00	00	01	01	00	00	00	00	00
Tendimane	01	01	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00
Djilondine	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00
Diakine	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00
Kassila	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00
Niassarang	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00
Soutou	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00
Eguilaye	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00
Koutenghor	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00
Piran	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00
Bindago	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00
Kaoudiou	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00
Boutolate	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00
Mangoulène Oubène	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00
Mangoulène Nialor	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00
Mangoulène Centre	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00
Diogha	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00

Source : enquêtes MSA 2009

VOLET VILLAGES	INFRASTRUCTURES RELIGIEUSES											
	NOMBRE DE MOSQUEES			NOMBRE DE GRANDES MOSQUEES			NOMBRE DE CHAPELLES			NOMBRE D'EGLISES		
	T	F	NF	T	F	NF	T	F	NF	T	F	NF
Falméré	00	00	00	01	01	00	00	00	00	00	00	00
Diarone	04	04	00	01	01	00	00	00	00	00	00	00
Djitoucoubon	01	01	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00
Thiangouth	02	02	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00
Badiouré	06	06	00	01	01	00	00	00	00	00	00	00
Petit Koulaye	05	05	00	01	01	00	00	00	00	00	00	00
Franconda	01	01	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00
Kafesse	02	02	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00
Ghognane	01	01	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00
Oussack	02	02	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00
Tao	01	01	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00
Sandougou	02	02	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00
Tenghory arrondissement	05	05	00	01	01	00	00	00	00	00	00	00
Tenghory transgambienne	07	07	00	02	02	00	01	01	00	00	00	00
Takène	00	00	00	01	01	00	00	00	00	00	00	00
Djiwa	00	00	00	00	00	00	01	01	00	00	00	00
Diourou	01	01	00	00	00	00	01	01	00	00	00	00
Djimakakor	01	00	01	00	00	00	01	01	00	00	00	00
Tendième	01	01	00	01	01	00	00	00	00	01	01	00
Tendimane	01	01	00	02	02	00	00	00	00	00	00	00
Djilondine	01	01	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00
Diakine	01	01	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00
Kassila	00	00	00	00	00	00	01	01	00	00	00	00
Niassarang	00	00	00	00	00	00	00	00	00	01	01	00
Soutou	00	00	00	00	00	00	00	00	00	01	01	00
Eguilaye	00	00	00	01	01	00	00	00	00	00	00	00
Koutenghor	00	00	00	00	00	00	01	01	00	00	00	00
Piran	00	00	00	00	00	00	01	01	00	00	00	00
Bindago	00	00	00	00	00	00	01	01	00	00	00	00
Kaoudioul	00	00	00	00	00	00	01	01	00	00	00	00
Boutolate	00	00	00	00	00	00	01	01	00	00	00	
Mangoulène Oubène	01	01	00	01	01	00	00	00	00	00	00	00
Mangoulène Nialor	01	01	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00
Mangoulène Centre	05	05	00	01	01	00	00	00	00	00	00	00
Diogha	03	03	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00

Source : enquêtes MSA 2009

VOLET VILLAGES	INFRASTRUCTURES COMMUNAUTAIRES																	
	MAISON COMMUNAUTAIRE			FOYER DES JEUNES			FOYER DES FEMMES			CENTRE SOCIOCULTUREL			TERRAIN DE FOOTBALL			MAISONS FAMILIALES RURALES		
	T	F	NF	T	F	NF	T	F	NF	T	F	NF	T	F	NF			
Falméré	00	00	00	01	01	00	00	00	00	01	00	01	01	01	00	00	00	00
Diarone	00	00	00	01	01	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00
Djitoucoubon	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	01	01	00	00	00	00
Thiangouth	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00
Badiouré	00	00	00	01	01	00	00	00	00	00	00	00	01	01	00	00	00	00
Petit Koulaye	00	00	00	01	01	00	00	00	00	00	00	00	01	01	00	00	00	00
Franconda	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00
Kafesse	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	01	01	00	00	00	00
Ghognane	00	00	00	01	01	00	00	00	00	00	00	00	01	01	00	00	00	00
Oussack	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00
Tao	00	00	00	01	01	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00
Sandougou	00	00	00	01	01	00	00	00	00	00	00	00	01	01	00	00	00	00
Tenghory arrondissement	01	01	00	01	01	00	00	00	00	00	00	00	01	01	00	00	00	00
Tenghory transgambienne	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	02	01	01	00	00	00
Takène	00	00	00	01	01	00	00	00	00	00	00	00	01	01	00	00	00	00
Djiwa	00	00	00	01	01	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00
Diourou	00	00	00	01	01	00	00	00	00	00	00	00	01	00	01	00	00	00
Djimakakor	00	00	00	01	01	00	00	00	00	00	00	00	01	01	00	00	00	00
Tendième	00	00	00	01	01	00	00	00	00	00	00	00	01	01	00	00	00	00
Tendimane	01	01	00	01	01	00	00	00	00	00	00	00	01	01	00	00	00	00
Djilondine	00	00	00	01	01	00	00	00	00	00	00	00	01	01	00	00	00	00
Diakine	00	00	00	01	00	01	01	00	00	00	00	00	01	01	00	00	00	00
Kassila	00	00	00	01	01	00	00	00	00	00	00	00	01	00	01	00	00	00
Niassarang	00	00	00	01	00	01	00	00	00	00	00	00	01	01	00	00	00	00
Soutou	00	00	00	01	01	00	00	00	00	00	00	00	01	00	01	00	00	00
Eguilaye	00	00	00	01	01	00	00	00	00	00	00	00	01	01	00	00	00	00
Piran	00	0	00	01	01	00	00	00	00	00	00	00	01	01	00	00	00	00
Koutenghor	00	00	00	01	01	00	00	00	00	00	00	00	01	01	00	00	00	00
Bindago	00	00	00	01	01	00	00	00	00	00	00	00	01	01	00	00	00	00
Kaoudioul	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00
Boutolate	00	00	00	01	01	00	00	00	00	00	00	00	01	01	00	00	00	00
Mangoulène Oubène	00	00	00	01	01	00	00	00	00	00	00	00	01	01	00	00	00	00
Mangoulène Nialor	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00
Mangoulène Centre	00	00	00	01	01	00	00	00	00	00	00	00	01	01	00	00	00	00
Diogha	00	00	00	01	01	00	00	00	00	00	00	00	01	01	00	00	00	00

Source : enquêtes MSA 2009

VOLET VILLAGES	TRANSPORT ET COMMUNICATION							
	ROUTES GOURRONNEES	PISTES LATERITIQUES OU RURALES	PIROGUES DE DESENCLAVEMENT	BAC	AEROPORT	RESEAU TELEPHONIQUE	ABONNES TELEPHONE FIXE	TELE CENTRE
Falméré	01	00	00	00	00	03	06	01
Diarone	01	00	00	00	00	03	00	00
Djitoucoubon	00	00	00	00	00	03	01	00
Thiangouth	00	00	00	00	00	00	00	00
Badiouré	01	01	01	00	00	03	01	01(nf)
Petit Koulaye	01	01	00	00	00	03	00	01
Francounda	00	00	00	00	00	03	00	00
Kafesse	00	01	00	00	00	03	00	00
Ghognane	00	00	00	00	00	03	00	00
Oussack	00	00	00	00	00	03	00	00
Tao	00	00	00	00	00	03	00	00
Sandougou	00	00	00	00	00	03	00	00
Tenghory arrondissement	01	01	00	00	00	03	15	00
Tenghory transgambienne	01	01	00	00	00	03	Nd	00
Takène	00	01	00	00	00	03	01	00
Djiwa	00	01	00	00	00	03	02	00
Diourou	00	01	00	00	00	00	01	00
Djimakakor	00	00	00	00	00	00	00	00
Tendième	02	02	00	00	00	02	09	00
Tendimane	00	01	00	00	00	00	03	00
Djilondine	00	00	00	00	00	00	00	00
Diakine	00	00	00	00	00	00	00	00
Kassila	00	00	00	00	00	00	02	00
Niassarang	00	00	00	00	00	00	04	00
Soutou	00	01	00	00	00	00	20	01
Eguilaye	00	01	00	00	00	00	00	00
Piran	00	00	00	00	00	02	00	00
Boutolate	00	01	00	00	00	02	00	00
Bindago	00	00	00	00	00	02	00	00
Koutenghor	01	01	00	00	00	02	00	00
Kaoudioul	00	01	00	00	00	00	00	00
Mangoulène Oubène	00	00	00	00	00	00	00	00
Mangoulène Nialor	00	00	00	00	00	00	00	00
Mangoulène Centre	00	00	00	00	00	00	00	00
Diogha	00	00	00	00	00	00	00	00

Source : enquêtes MSA 2009

VOLET VILLAGES	ELECTRICITE			
	CENTRALE ELECTRIQUE	RESEAU ELECTRIQUE	ABONNES SENELEC	ENERGIE SOLAIRE
Falméré	00	01	21	03
Diarone	00	00	00	00
Djitoucoubon	00	00	00	00
Thiangouth	00	00	00	00
Badiouré	00	01	01	00
Petit Koulaye	00	00	00	00
Francounda	00	00	00	00
Kafesse	00	00	00	00
Ghognane	00	00	00	00
Oussack	00	00	00	00
Tao	00	00	00	00
Sandougou	00	00	00	00
Tenghory arrondissement	00	01	50	00
Tenghory transgambienne	00	01	300	00
Takène	00	00	00	00
Djiwa	00	00	00	00
Diourou	00	00	00	00
Djimakakor	00	00	00	00
Tendième	00	01	25	00
Tendimane	00	00	00	00
Djilondine	00	00	00	00
Diakine	00	00	00	00
Kassila	00	00	00	00
Niassarang	00	00	00	00
Soutou	00	01	18	00
Eguilaye	00	00	00	00
Koutenghor	00	00	00	00
Piran	00	00	00	00
Bindago	00	00	00	00
KaouDIOUL	00	00	00	00
Boutolate	00	00	00	00
Mangoulène Oubène	00	00	00	02 P
Mangoulène Nialor	00	00	00	00
Mangoulène Centre	00	00	00	03 P
Diogha	00	00	00	00

Source : enquêtes MSA 2009

VOLET VILLAGES	ALLEGEMENT DES TRAVAUX DOMESTIQUES											
	MOULIN				BATTEUSE				DECORTIQUEUSE			
	TYPE	T	F	NF	TYPE	T	F	NF	TYPE	T	F	NF
Falméré	Mil	02	01	01	Néant	00	00	00	Néant	00	00	00
Diarone		00	00	00		00	00	00		00	00	00
Djitoucoubon		00	00	00		00	00	00		00	00	00
Thiangouth		00	00	00		00	00	00		00	00	00
Badiouré		01	01	00		00	00	00		00	00	00
Petit Koulaye		01	01	00		00	00	00		00	00	00
Francounda		00	00	00		00	00	00		00	00	00
Kafesse		01	00	01		00	00	00		00	00	00
Ghognane		00	00	00		00	00	00		00	00	00
Oussack		00	00	00		00	00	00		00	00	00
Tao		00	00	00		00	00	00		00	00	00
Sandougou		00	00	00		00	00	00		00	00	00
Tenghory arrondissement		01	01	00		00	00	00	Riz	02	01	01
Tenghory transgambiène		02	02	00		00	00	00		00	00	00
Takène		00	00	00		00	00	00		00	00	00
Djiwa		00	00	00		00	00	00		00	00	00
Diourou		00	00	00		00	00	00		01	01	00
Djimakakor		00	00	00		00	00	00		00	00	00
Tendième		01	00	01		00	00	00		00	00	00
Tendimane		01	01	00		00	00	00		01	01	00
Djilondine		00	00	00		00	00	00		00	00	00
Diakine		00	00	00		00	00	00		00	00	00
Kassila		00	00	00		00	00	00		00	00	00
Niassarang		00	00	00		00	00	00		00	00	00
Soutou		00	00	00		00	00	00		01	01	00
Piran		00	00	00		00	00	00		00	00	00
Bindago		00	00	00		00	00	00		00	00	00
Koutenghor		00	00	00		00	00	00		00	00	00
Eguilaye		01	00	01		00	00	00		01	01	00
Kaoudioul		00	00	00		00	00	00		00	00	00
Boutolate		00	00	00		00	00	00		00	00	00
Mangoulène Oubène		01	01	00		00	00	00		00	00	00
Mangoulène Nialor		00	00	00		00	00	00		00	00	00
Mangoulène Centre		00	00	00		00	00	00		00	00	00
Diogha		00	00	00		00	00	00		00	00	00

Source : enquêtes MSA 2009

VOLET VILLAGES	ORGANISATIONS COMMUNAUTAIRES DE BASE									
	OP	GPT VILLAGEOIS	GIE	ONG/PROJETS	GPF	ORG. FEMININES	ASS. DE JEUNES	ASS. EMIGRES	ORG. RELIGIEUSES	COOPERATIVES
Falméré	00	01	01	01	02	02	01	03	01	01
Diarone	00	00	01	00	06	06	01	03	01	01
Djitoucoubon	00	00	01	01	01	02	00	03	01	01
Thiangouth	00	00	01	00	01	01	00	03	01	01
Badiouré	00	07	07	01	07	03	05	01	01	01
Petit Koulaye	01	02	06	01	02	01	01	00	02	01
Franconda	00	01	00	00	00	02	03	00	01	00
Kafesse	00	00	01	02	01	001	01	00	01	00
Ghognane	00	00	01	01	01	01	01	00	01	00
Oussack	00	01	00	00	00	04	02	00	01	00
Tao	00	01	00	01	01	02	02	00	01	00
Sandougou	00	01	01	00	00	00	01	00	00	00
Tenghory arrondissement	01	01	05	01	01	01	06	01	03	01
Tenghory transgambienne	01	00	nd	00	01	20	03	01	10	00
Takène	01	01	02	00	01	01	01	01	01	00
Djiwa	01	01	01	00	01	01	01	01	01	00
Diourou	00	01	04	02	01	05	01	03	02	00
Djimakakor	00	01	03	00	01	03	01	03	02	00
Tendième	00	03	01	00	01	05	01	07	02	00
Tendimane	02	01	06	05	01	11	01	06	02	00
Djilondine	00	01	00	00	00	03	01	03	01	00
Diakine	00	01	00	00	00	03	01	03	01	00
Kassila	00	01	01	00	01	02	01	03	01	00
Niassarang	00	01	06	00	01	03	01	03	00	00
Soutou	02	03	04	00	01	09	01	14	04	00
Piran	00	01	03	00	01	02	01	03	02	00
Bindago	01	01	04	00	01	05	01	01	02	00
Koutenghor	00	01	05	00	01	03	01	03	01	00
Eguilaye	00	02	06	01	01	06	01	04	01	00
Kaoudioul	00	01	00	00	01	01	01	02	00	00
Boutolate	00	01	00	00	01	02	01	02	02	00
Mangoulène Oubène	02	02	02	01	02	02	02	00	01	00
Mangoulène Nialor	02	02	00	00	00	00	00	00	00	00
Mangoulène Centre	08	05	04	04	04	03	05	02	02	00
Diogha	02	03	01	00	02	02	03	01	01	00

Source : enquêtes MSA 2009

VOLET VILLAGES	ARTISANAT												
	ELECTRIC.	MENUIS.	FORG.	TAILLEURS	MAÇON	CHARP.	CHAUFF.	SOUD.	MOUL.	PEINTRES	PHOTOG.	PLOMB	PUISATIERS
Falméré	01	06	01	04	04	06	04	01	02	01	01	00	02
Diarone	03	06	01	01	05	06	13	02	01	02	02	02	02
Djitoucoubon	00	00	01	00	03	01	01	00	01	00	00	01	00
Thiangouth	00	01	00	00	00	00	04	00	01	00	00	01	00
Badiouré	03	08	04	06	12	10	07	02	15	05	03	02	01
Petit Koulaye	02	02	00	04	06	02	04	02	06	01	02	02	02
Franconda	01	03	00	00	02	03	04	01	04	00	02	01	00
Kafesse	05	03	00	01	04	02	04	02	04	02	02	03	00
Ghognane	00	04	00	01	03	00	03	00	02	01	00	02	00
Oussack	02	03	00	03	04	03	06	01	05	02	03	02	00
Tao	03	02	00	00	02	02	03	00	02	00	00	01	00
Sandougou	00	04	00	00	03	04	04	00	07	01	01	00	02
Tenghory arrondissement	02	03	03	02	05	04	04	01	01	03	02	02	03
Tenghory transgambienne													
Takène	00	00	00	01	01	00	02	00	00	00	00	00	00
Djiwa	00	01	00	00	00	01	01	00	00	00	00	01	00
Diourou	03	04	00	02	08	04	03	00	10	00	00	00	00
Djimakakor	02	05	00	04	07	05	02	00	09	00	00	00	00
Tendième	00	04	00	00	05	01	05	00	05	00	01	02	00
Tendimane	03	01	00	06	13	09	03	02	15	01	03	01	06
Djilondine	01	01	00	03	04	04	01	00	02	00	00	00	02
Diakine	04	06	03	02	02	03	06	01	00	02	01	02	00
Kassila	01	04	00	00	01	04	02	00	01	00	00	00	00
Niassarang	00	03	00	01	07	03	02	01	09	01	02	00	01
Piran	00	07	00	01	03	07	01	00	08	00	00	00	01
Soutou	00	06	00	05	07	06	01	02	10	01	02	03	00
Bindago	00	01	00	00	01	01	03	00	00	01	00	00	00
Koutenghor	02	05	00	03	08	05	04	01	06	00	00	00	00
Kaoudioul	00	01	00	00	00	01	01	00	00	00	00	00	00
Eguilaye	00	03	01	01	03	01	02	00	02	00	02	00	00
Boutolate	01	02	00	01	01	02	02	01	01	00	00	00	00
Mangoulène Oubène	00	03	00	01	07	03	00	00	01	00	00	00	01
Mangoulène Nialor	00	02	00	01	04	02	02	00	00	00	01	00	00
Mangoulène Centre	00	05	00	03	23	04	00	00	01	00	03	00	01
Diogha	00	00	00	02	04	00	01	00	00	00	00	00	01
TOTAL													

Source : enquêtes MSA 2009

ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES (ONG) INTERVENANT DANS LA COLLECTIVITE LOCALE

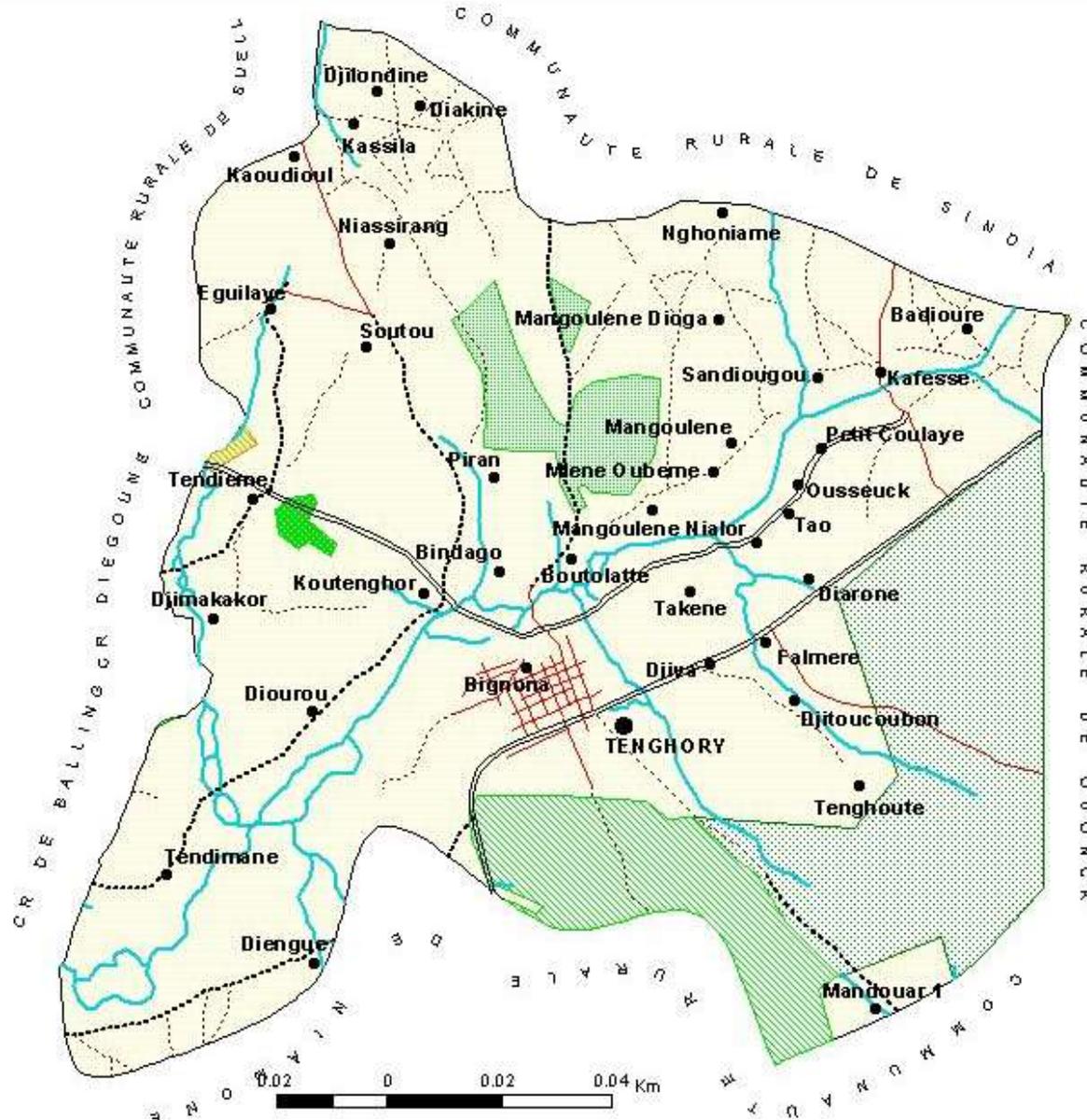
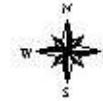
PARTENAIRES AU DEVELOPPEMENT	NATURE	ANNEE D'INTERVENTION	DOMAINE D'INTERVENTION	CIBLES
AJAC	Association	1974	Agriculture, transformation et commercialisation des produits, formation	Populations locales
CRS	ONG	-	Microcrédit, environnement,	Populations locales
World Education	ONG	-	Prévention et gestion de conflit (médiation entre les parties), Education (appui aux couches vulnérables)	Populations locales
AFRICARE	ONG	-	Sécurité alimentaire, microcrédit, santé (lutte contre le paludisme)	Populations locales
CCF	ONG	-	Micro crédit, éducation, santé, agriculture. Environnement	Populations locales, couches vulnérables
Handicap International	ONG	2003	Lutte contre les mines, social, formation	Populations locales
CARITAS	ONG	-	Agriculture, hydraulique rurale, allègement des travaux des femmes, santé, Assistance sociale	Populations locales
TOSTAN	ONG	-	Renforcement de capacités (Alphabétisation), environnement	Populations locales
ASDI	ONG	2004	Agriculture, micro -finance, renforcement de capacités	Populations de la zone du projet
AMA	ONG	2002	Hydraulique (fonçage de puits), Construction de mosquées, Assistance sociale	Populations locales

PROJETS/PROGRAMMES INTERVENANTS DANS LA COLLECTIVITE LOCALE

PARTENAIRES AU DEVELOPPEMENT	NATURE	ANNEE D'INTERVENTION	DOMAINE D'INTERVENTION	CIBLES
USAID	Programme	2004	Santé (appui en matériels médicaux), hydraulique et assainissement ruraux	Populations locales
PROCAS	Projet	2004	Prévention et gestion de conflit, promotion de la paix	Populations locales
PROGEBE	Projet	-	Elevage (Gestion écosystème, Renforcement de capacités)	Eleveurs de la zone du projet
ANCAR	Agence	2005	Conseil agricole et rural (renforcement de capacités)	Populations locales
ANRAC	Agence	2005	Hydraulique, santé (construction et réhabilitation des infrastructures sanitaires), communication (aménagement et réhabilitation pistes), éducation (construction et équipement salles de classes)	Populations locales
PERACOD	Programme		Environnement (Protection de l'environnement, formation en techniques GRN, aménagement forêt)	Populations locales
UNICEF	Programme		Education, assainissement (blocs sanitaires dans les écoles)	Populations locales
PAM	Programme		Appui à la construction des ouvrages hydro-agricoles, éducation (appui aux cantines scolaires)	Populations locales
PNDL	Programme	2007	Réalisation des infrastructures socio-économiques de base, renforcement de capacités	Populations locales
PEPAM	Programme	2006	Construction d'ouvrages hydrauliques, Extension réseau AEP, fonçage de puits, assainissement	Populations locales
PADERCA	Projet		Valorisation des ressources naturelles Renforcement de capacités Hydraulique, agriculture	Populations locales

CARTOGRAPHIE

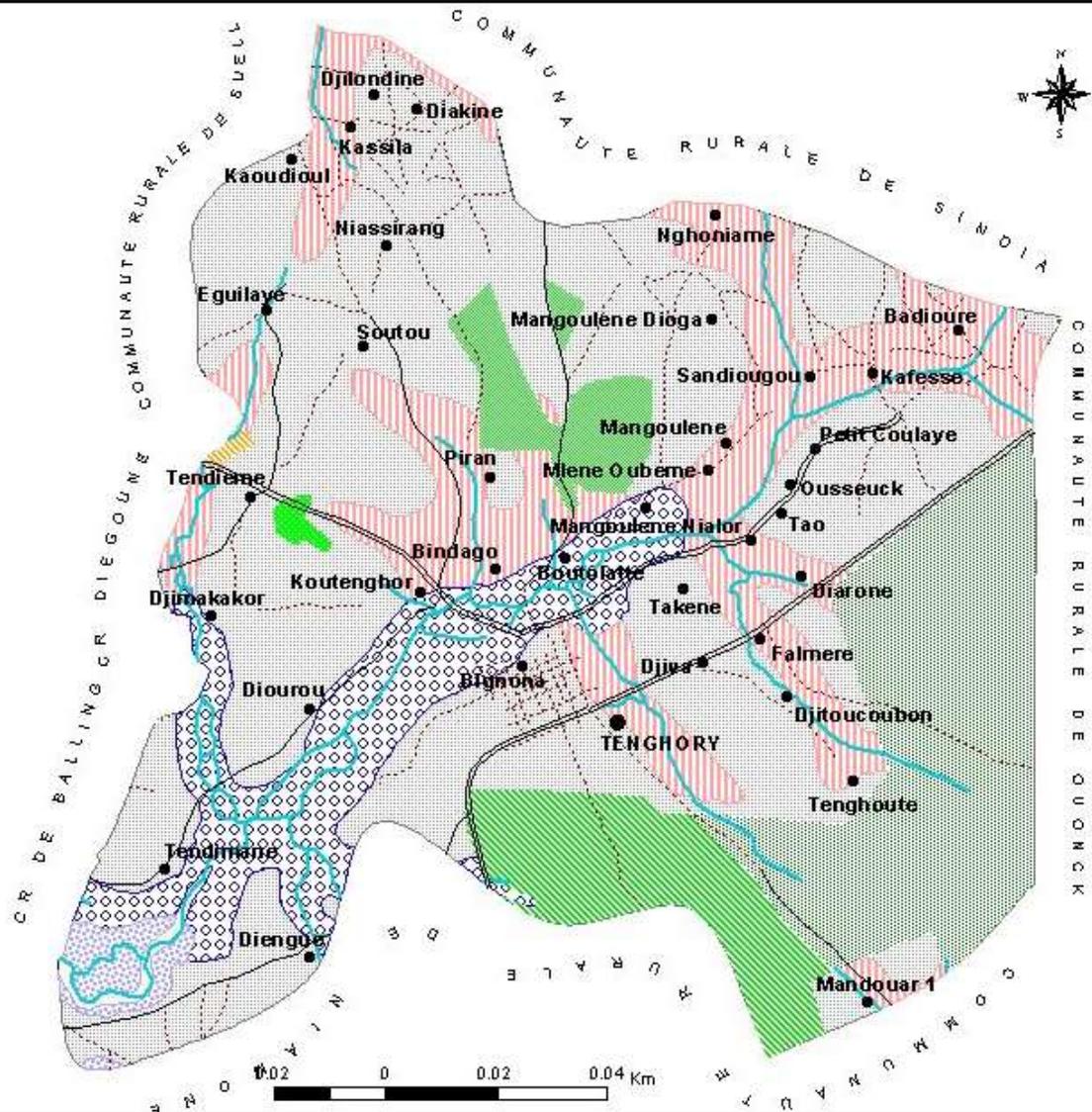
REGION DE ZIGUINCHOR
 DEPARTEMENT DE BIGNONA
 Communauté rurale de TENGHORY



LEGENDE

- Les établissements humains**
- Chef lieu de CR
 - Autres localités
- Les voies de communication**
- Route principale à 2 voies
 - - - Piste automobile
 - Autres routes
 - - - Autres pistes
- Les ressources en eaux**
- Cours d'eau temporaire
- Les aires protégées**
- Boutolat
 - FC de Bignona
 - FC de Diégoun
 - FC de Kalounayes
 - FC de Kourouk
 - Kapanan
 - Tendiém
- Limites administratives**
- Limite CR

REGION DE ZIGUINCHOR
 DEPARTEMENT DE BIGNONA
 Communauté rurale de TENGHORY
 Carte des sols



LEGENDE

Les établissements humains

- Chef lieu de CR
- Autres localités

Les voies de communication

- ▬ Route principale à 2 voies
- ▬ Piste automobile
- ▬ Autres routes
- ▬ Autres pistes

Les ressources en eaux

- ▬ Cours d'eau temporaire

Les aires protégées

- ▬ Boutolat
- ▬ FC de Bignona
- ▬ FC de Diégoun
- ▬ FC de Kalounayes
- ▬ FC de Kourouk
- ▬ Kaparan
- ▬ Tendém

Limites administratives

- ▬ Limite CR

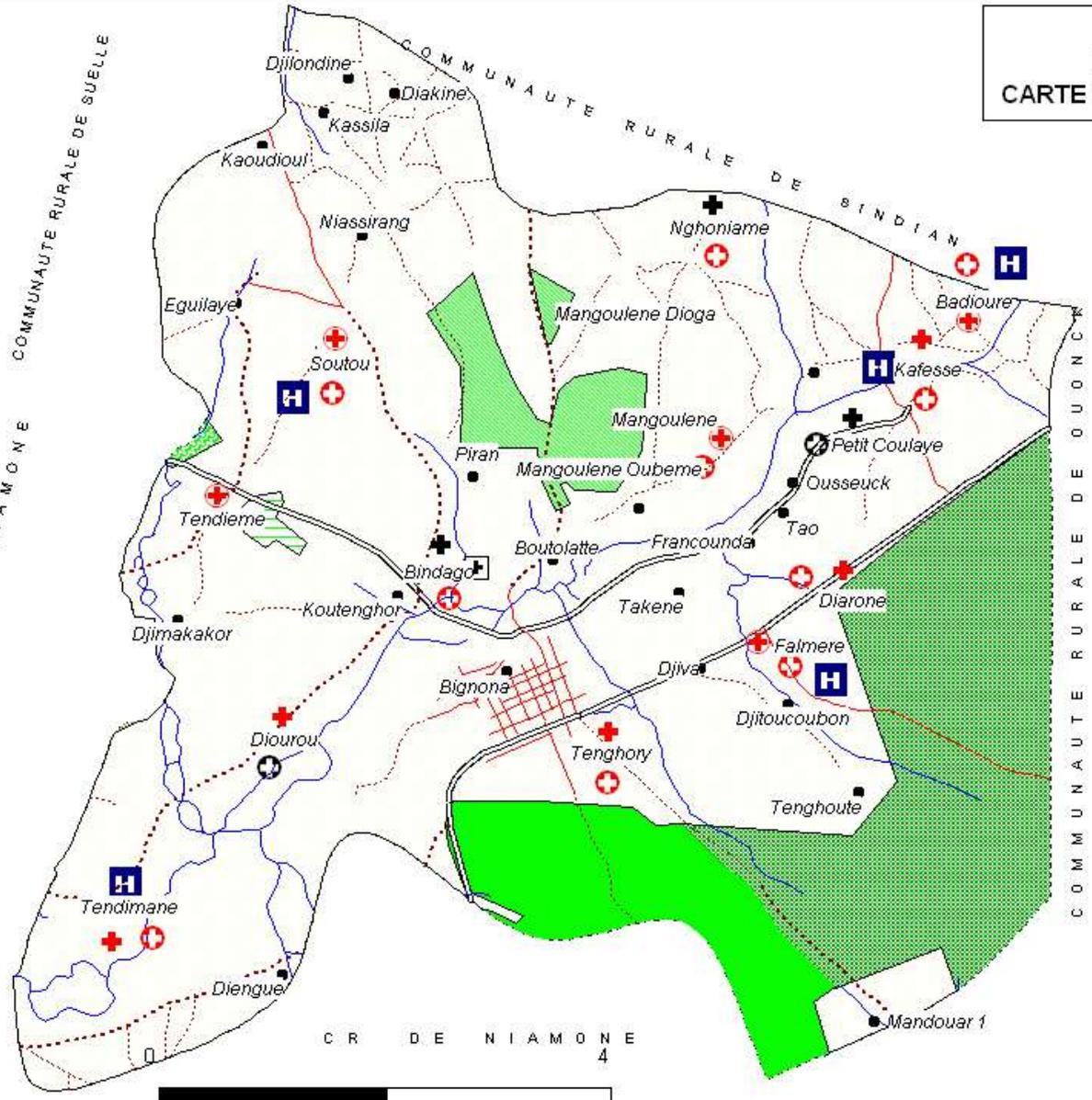
Aire Les ressources pédologiques

- ▬ Sols ferrallitiques
- ▬ Sols hydromorphes
- ▬ Sols peu évolués
- ▬ Vasières

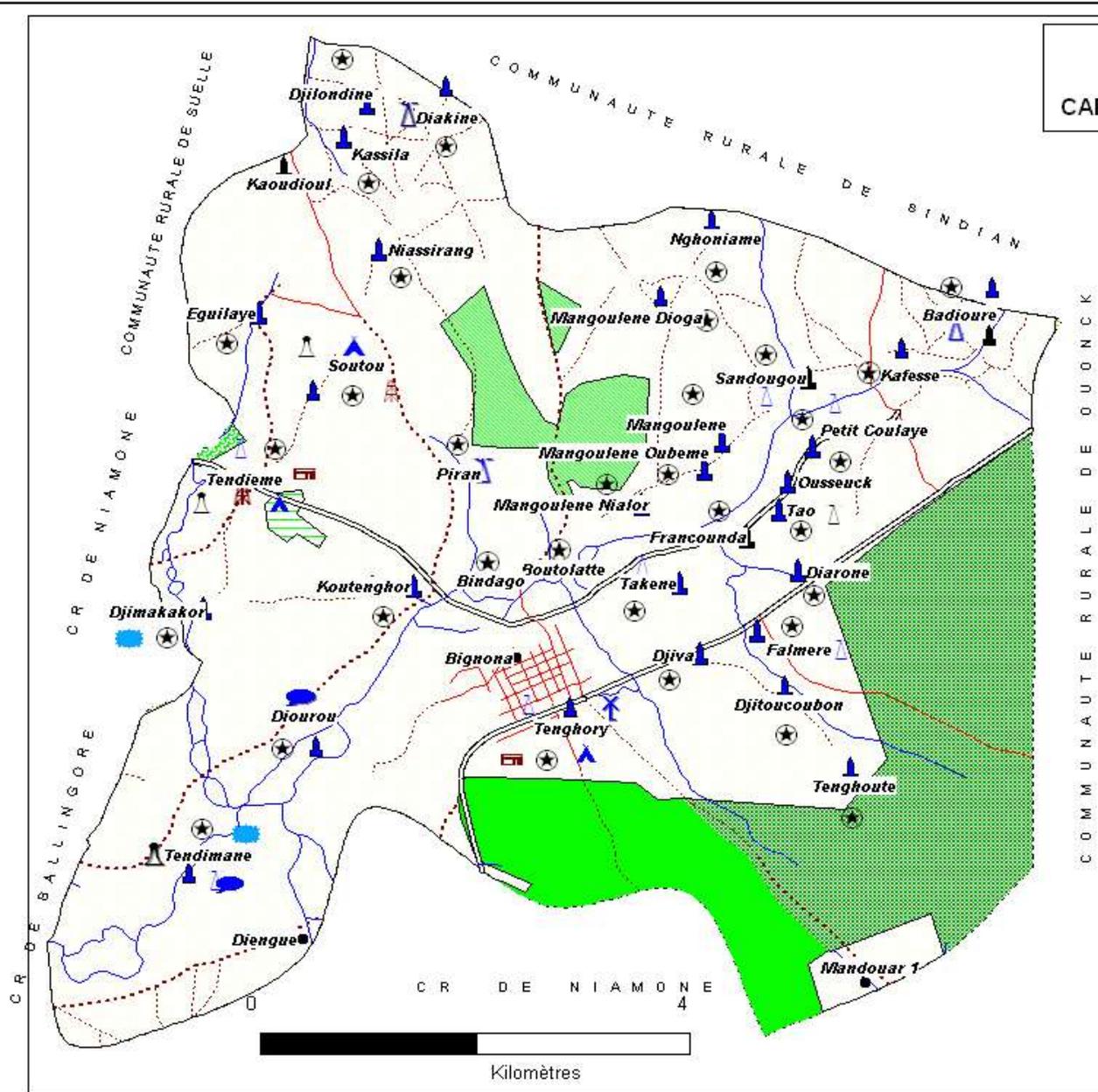
REGION DE ZIGUINCHOR
 DEPARTEMENT DE BIGNONA
 CARTE SANITAIRE DE LA CR DE TENGHORY



- LEGENDE**
- Les infrastructures sanitaires**
- Poste de santé
 - MR NF
 - Maternité rurale
 - Dpt pharmacie NF
 - Depot de pharmacie
 - CS NF
 - CS
 - Autres localités
- Les aires protégées**
- Boutolet
 - FC de Bignona
 - FC de Diégoun
 - FC de Kalounayes
 - FC de Kourouk
 - Kaparan
 - Tendiém
- Le réseau routier**
- Route principale à 2 voies
 - Piste automobile
 - Autres routes
 - Autres pistes
- Les eaux de surface**
- Cours d'eau temporaire
- Limites administratives**
- Limite communauté rurale

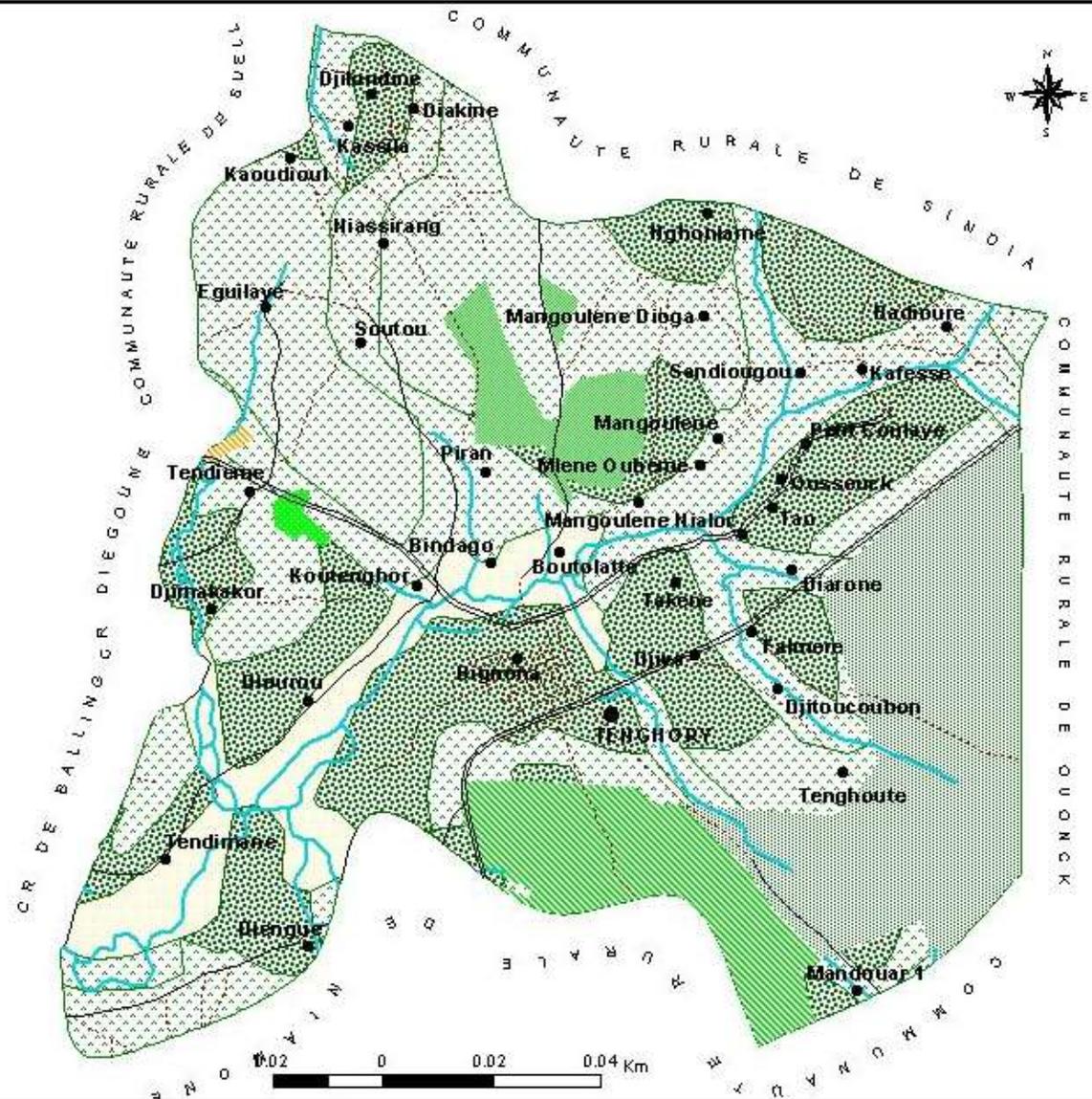


REGION DE ZIGUINCHOR
 DEPARTEMENT DE BIGNONA
 CARTE SANITAIRE DE LA CR DE TENGHORY



LEGENDE	
Adduction d'eau potable	Limites administratives
Puits traditionnel	Limite communauté rurale
Puits avec pompe NF	Les aires protégées
Puits avec pompe	Boutolat
Puits amélioré NF	FC de Bignona
Puits amélioré	FC de Diégoun
Marigot ou bolong	FC de Kalounayes
Forage non équipé NF	FC de Kourouk
Forage motorisé	Kapanan
Forage éolien	Tenghory
Autres localités	Le réseau routier
Mare	Route principale à 2 voies
Abrevoir	Piste automobile
	Autres routes
	Autres pistes
	Les eaux de surface
	Cours d'eau temporaire

**REGION DE ZIGUINCHOR
 DEPARTEMENT DE BIGNONA
 Communauté rurale de TENGHORY
 Carte de la végétation**



- LEGENDE**
- Les établissements humains**
- Chef lieu de CR
 - Autres localités
- Les voies de communication**
- ▬ Route principale à 2 voies
 - ▬ Piste automobile
 - ▬ Autres routes
 - ▬ Autres pistes
- Les ressources en eaux**
- ▬ Cours d'eau temporaire
- Les aires protégées**
- ▬ Boutolat
 - ▬ FC de Bignona
 - ▬ FC de Diégoune
 - ▬ FC de Kalounayes
 - ▬ FC de Kourouk
 - ▬ Kaparan
 - ▬ Tendiém
- Limites administratives**
- ▬ Limite CR

- Les ressources végétales**
- ▬ Forêts
 - ▬ Tannes et vasières dénudées
 - ▬ Zones de culture

REPUBLIQUE DU SENEGAL
 REGION DE ZIGUINCHOR
 DEPARTEMENT DE BIGNONA
 Carte hydraulique de la CR de TENGORY

LEGENDE

Les équipements hydrauliques

- Réseau AEP
- Puits traditionnel
- Puits avec pompe NF
- Puits avec pompe
- Puits amélioré NF
- Puits amélioré
- Marigot ou bolong
- Forage non équipé NF
- Forage motorisé
- Forage éolien
- Autres localités

Les voies de communication

- Route principale à 2 voi
- Piste automobile
- Autres routes

Les ressources en eaux

- Cours d'eau temporaire
- Zones humides

Les aires protégées

- Boutolat
- FC de Bignona
- FC de Diégoun
- FC de Kalounayes
- FC de Kourouk
- Kaparan
- Tendiém

Limites administratives

- Limites communautés rurales

